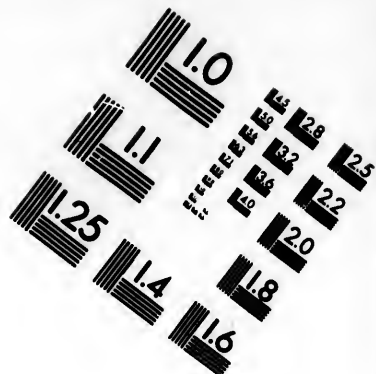
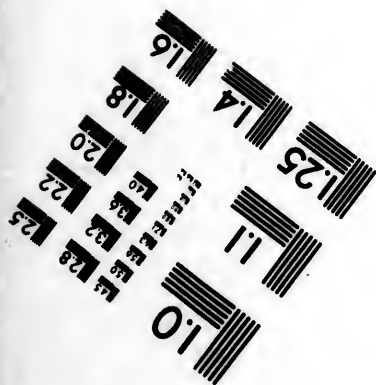




6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

SHOUT
SHARE **IT**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. Les pages froissées peuvent causer de la distortion.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☒	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

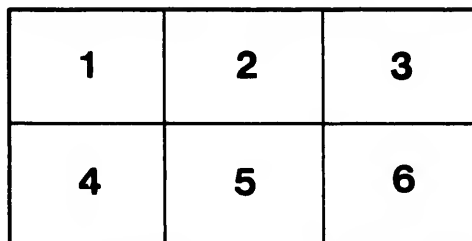
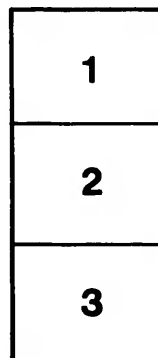
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

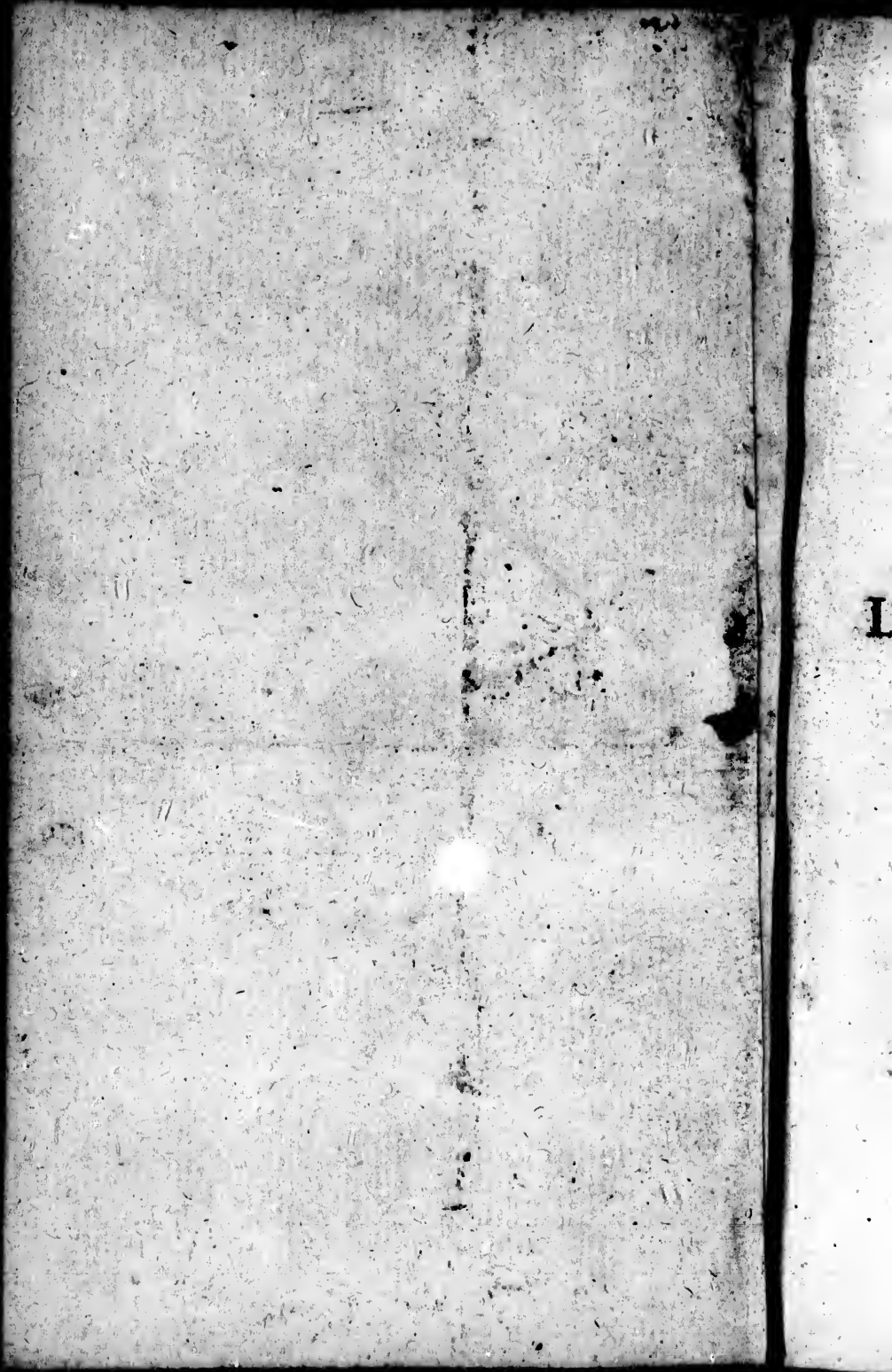
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



SUPPLÉMENT
A
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Treizième.

166

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
2, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Se

F

GÉ

DI

Par
du
Fr

DE I

Ex Bibl: C: 901: Deschenau

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE
DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

Par feu M. le Comte DE BUFFON, Intendant
du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.

SUPPLÉMENT. Tome Treizième.

Annuaire de Québec



1764 PARIS,

copie in-4.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXIX.

HISTOIRE

NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES ANIMAUX QUADRUPÈDES

Par M. de Buffon, Comte de Buffon, Intendant
du Jardin Royal de Paris, de l'Académie
des Sciences, de l'Académie de Médecine, &c.

SUPPLÉMENT. TOME TROISIÈME



DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCC. LXXIX.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume:

AVERTISSEMENT par M. le Comte	
de la Cépède.....	Page ix
Addition à l'article des Oranges-	
outangs.....	1
Addition à l'article du Pitheque.....	
Du petit Cynocéphale.....	43
Le Babouin des bois.....	54
Le Babouin à longues jambes.....	56
Le Choras.....	61
Le Babouin à museau de chien.....	68
Addition à l'article du Lowando.....	
Addition à l'article de l'Ouanderou.....	72
La Guenon à long nez.....	75
Le Macaque à queue courte.....	77
Le Patès à queue courte.....	81
La guenon à museau alongé.....	85
La Guenon couronnée.....	88
La Guenon à carmail.....	90
Le Blanc-nez.....	95
La Guenon à nez blanc proéminent.....	98

vj) T A B L E

Le Mon...	109
Le Rotoway ou la Palatine.....	112
La Guenon à face pourpre.....	117
La Guenon à crinière.....	119
La Guenon nègre.....	122
Addition à l'article du Douc.....	124
Fœtus de Guenon.....	125

Sapajous.

Addition à l'article de l'Alouatte.....	126
Addition à l'article du Coaita.....	146
Addition à l'article du Sajou brun.....	153
Le Sajou nègre.....	158
Le Sajou cornu.....	159
Addition à l'article du Saimiri.....	162

Sagouins.

L'Yarqué, espèce de Saki.....	163
Le Sagouin, vulgairement appelé	
Singe de nuit.....	165
Le Tamarin nègre.....	168

Autres Quadrumanes.

Addition à l'article des Makis.....	
Le grand Mongous.....	170

DES ARTICLES.

vij

<i>Le Moccoco</i>	172
<i>Le petit Maki gris</i>	174
<i>Autre espèce de Maki</i>	177
<i>Le Loris de Bengale</i>	180

De la Mule.

<i>Exemples d'accouplement prolifique de la Mule avec le Cheval</i>	202
---	-----

Addition à l'article du Chien.

<i>Du Chien</i>	206
<i>Le Chien des bois de Cayenne</i>	210
<i>Le Chien de Sibérie</i>	214
<i>D'un Chien turc & gredin</i>	215
<i>Le grand Chien-loup</i>	219
<i>Le grand Chien de Russie</i>	224
<i>Chiens-mulets provenant d'une Louve & d'un Chien braque</i>	230

Chiens-Mulets.

<i>Du mâle, première génération</i>	236
<i>De la femelle, première génération</i> ..	245
<i>Du mâle, seconde génération</i>	251
<i>De la femelle, seconde génération</i> ..	256
<i>De la femelle, troisième génération</i> ..	274

a iy

viii TABLE DES ARTICLES.

<i>Du mâle , quatrième génération.</i>	<i>294</i>
<i>De la femelle , quatrième génération.</i>	<i>296</i>
<i>Suite des Chiens métis.</i>	<i>298</i>
<i>Seconde suite des Chiens métis.</i>	<i>303</i>
<i>Troisième exemple du produit d'un</i> <i>Chien & d'une Louve.</i>	<i>310</i>
<i>Quatrième exemple du produit d'un</i> <i>Chien & d'une Louve.</i>	<i>312</i>
<i>Cinquième exemple du produit d'une</i> <i>Louve avec un Chien.</i>	<i>314</i>
<i>Nouvelle addition à l'article du Re-</i> <i>nard.</i>	<i>317</i>



<i>De la mâle , quatrième génération.</i>	<i>294</i>
<i>De la femelle , quatrième génération.</i>	<i>296</i>
<i>Suite des Chiens métis.</i>	<i>298</i>
<i>Seconde suite des Chiens métis.</i>	<i>303</i>
<i>Troisième exemple du produit d'un</i> <i>Chien & d'une Louve.</i>	<i>310</i>
<i>Quatrième exemple du produit d'un</i> <i>Chien & d'une Louve.</i>	<i>312</i>
<i>Cinquième exemple du produit d'une</i> <i>Louve avec un Chien.</i>	<i>314</i>
<i>Nouvelle addition à l'article du Re-</i> <i>nard.</i>	<i>317</i>

AVERTISSEMENT

Par M. le Comte DE LA CROIX,
Garde du Cabinet du Roi, &
Membre des Academies & So-
ciétés Littéraires de Dijon,
Lyon, Toulouse, Bordeaux,
Agen, Metz, Hesse-hombourg,
Hesse-cassel, Munick, Sto-
ckolm, &c.

LE PUBLIC ayant désiré vivement de
jouir des derniers travaux de feu M. le
comte de Buffon, qu'une longue &
douloureuse maladie a enlevé l'année
dernière aux sciences & aux lettres,
M. le comte de Buffon son fils, ainsi
que M. le chevalier de Buffon son frere
& son exécuteur testamentaire, ont
bien voulu me remettre les ouvrages
manuscrits qu'ils ont trouvés parmi
les papiers de ce grand Naturaliste,

X. AVERTISSEMENT.

& confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées; qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feû M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je fais qu'il se proposoit d'y faire quelques changemens : il vouloit particulièrement abréger plusieurs descriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savoit employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand Ecrivain auroit pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient

AVERTISSEMENT. xj

lorsqu'il alloit les perfectionner ; j'ai cru seulement que l'on ne seroit pas fâché de trouver dans cet avertissement, l'indication des changemens essentiels qu'il avoit déterminés ; & les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il vouloit compléter l'histoire : j'ai pensé que ces observations étoient autant d'hommages que je devois à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude & la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des *Orangs-outangs*.

Le singe indiqué, comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, se rapprocheroit du *mandril*, est le *choras* dont on pourra voir la descrip-

xij AVERTISSEMENT.

tion (page 62). Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles d'après M. Vosmaër, est le même que celui dont il donne la description & l'histoire, d'après M. Allamand (même article.)

Article du Pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le singe si bien décrit par M. Daubenton (vol. 14, in-4.) sous le nom de magot, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, & qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. DeFontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existoit en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de magot ou d'inus, dans les observations

AVERTISSEMENT. xiiij

employées par M. de Buffon, qui est en effet très-voisine de celle du magot, & qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au magot ou *pitheque* par plusieurs naturalistes; & c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*; & avec lequel les animaux appelés *pitheques*, ne forment qu'une seule & même espèce. Au reste, très-pén de temps avant la mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La planche V.^e de ce volume représente la femelle du magot ou *pitheque*.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la planche X.^e & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est

XIV *AVERTISSEMENT.*

absolument le même que le *babouin de museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, & que M. Linné a nommé *simia hamadrias*.

Article de la guenon à long nez.

DES Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille : ils nous ont appris qu'il étoit très-commun dans leur pays où on le nomme *khi doc*, c'est-à-dire, *grand singe* ; il devient en effet très-grand & très-gros ; il va par troupes nombreuses ; il ne se nourrit que de fruits ; son naturel est cependant presque féroce, & lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

CE singe a de très-grands rapports

AVERTISSEMENT. xv

avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosuros*, (édition augmentée & corrigée du système de M. Linné, vol. I.^{er}, à Leipsick, 1788).

Article de la Guenon couronnée.

IL paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette (*simia ygula*; M. Gmelin, ouvrage déjà cité).

Article du blanc nez.

CE singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article de la Guenon à nez blanc proéminent.

C'EST à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans* (*ibid*).

Article de l'Alouatte.

LA planche XXVI.^{me} représente un

xvj *AVERTISSEMENT.*

lapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description & qui paroît avoir de très-grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

CE maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki, appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article du Loris de Bengale.

ON trouve dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris: ce l'avant continuateur de M. Linné lui a conservé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avoit déjà traité (vol. XV, in-4°).

Article du Bizaam.

M. SCHREBER en a parlé (vol. III,

AVERTISSEMENT. xvij

pag. 425) & l'a fait représenter (planche CXV); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* (ouvrage déjà cité, vol. I, pag. 91).

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, sous le nom de *viverra fasciata*, (ouvrage déjà cité, pag. 92).

Article du grand Ecureuil de la côte de Malabar.

CET écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*sciurus maximus*), & dont M. Schreber a donné la figure vol. IV, planche CCXVII, b.

xviii AVERTISSEMENT.

Article des Guerlinguets.

LES deux écureuils de la Guyanne dont il est question dans la note de la page 152 du I.^{er} volume de M. Gmelin, sont le grand & le petit guerlinguets.

Article de l'Aye-aye.

M. GMELIN l'a nommé écureuil de Madagascar, à cause de la conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon donne la figure (*planche LXIII*) & qui est un animal tout-à-fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind. 3, pag. 272*).

AVERTISSEMENT. xix

Pallas (*misc. Zoologi. pag. 59*), Exleberi (*mammal. pag. 79*) ; Schreber (*sacugth. 3, pag. 550, tab. 152*), & Pennant (*quadrup. pag. 209, n.° 148*), a été nommé par M. Gmelin, *didelphis orientalis*, & placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire en, assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopolin & marmose ; mais nous devons observer que dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même-temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteroient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou

XX. AVERTISSEMENT.

la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

Article de la grande Chauve-souris fer-de-lance.

CETTE espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports ; & le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-souris de la Guyanne.

LE nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, & la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents

AVERTISSEMENT. xxj

incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en-bas; & ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites, & divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. GMBLIN a nommé *histrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Briffon (*quadrip. 131*), dans Séba (*vol. I, planche LII, fig. 2*), & dans Bontius (*jav. 54*).

Article du Coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Briffon

xxij AVERTISSEMENT.

a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup.* 131), dont Barrère a parlé (*Histoire naturelle de la France équinoxiale*, page 153) dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Histoire Naturelle du Brésil*, Amsterdam, 1648, pag. 233), & que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*histris prehensilis*, ouvrage déjà cité, vol. I, page 119).

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-espérance.

C'EST le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure & l'histoire, dans les Mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du sanglier du Cap vert.

INDÉPENDAMMENT du sanglier du Cap vert (*sus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Ethiopie (*sus Aethiopicus* de MM. Pal-

AVERTISSEMENT. xxiii

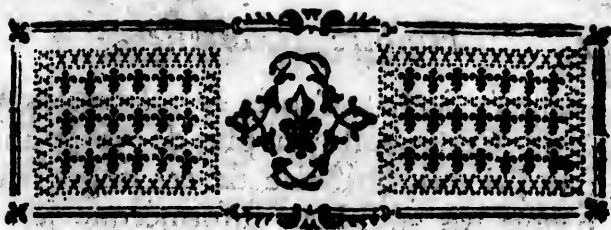
las, Pennant, Gmelin, &c.) du babiroussa & du cochon de Guinée (*sus porcus*), on trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la description (*vol. XIV*). Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux & assez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont encastrées les défenses de la mâchoire supérieure : d'ailleurs ce prolongement, qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le sanglier ordinaire, elles

xxiv AVERTISSEMENT.

sont au nombre de sept ou au moins de six. Lorsqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe.



HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Nous avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle; d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons

Supplément T. XIII.

A

nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi-bien informé que je le suis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; & comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, -ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons

assurer que ces deux dénominations de pongo & jocko , appartiennent à deux espèces réellement différentes , & qui , indépendamment de la grandeur , ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces , sont la grandeur , la différence de la couleur & de la quantité du poil , & le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures , qui toujours manque au jocko , & qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles ; le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière , au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement , & sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi , tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant , & que je croyois être un jocko , doit au contraire s'attribuer au pongo , & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo , représenté *planche 1.^{re}* ,

Volume XIV, in-4.^o, a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'est probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte; & que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autre *dril*, & quelques autres *quimpeze*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Négresses, & les autres actes de force

des Orangs-outangs.

5

& de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *volume XIV, in-4.*, les observations des naturalistes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens tems, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le Chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est ici question : cet animal ne paroît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique, & des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en-deçà du Gange, & que même il est devenu très-rare dans les contrées où il propage encore : auroit-il été détruit par les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit ou

» dix pouces de haut : une teinte jau-
» nâtre paroïssoit dominer dans ses yeux ;
» qui étoient du reste petits & noirs.
» Quoiqu'ayant quelque chose de hagard ;
» ils annonçoient plutôt l'inquiétude ,
» l'embarras & le chagrin, que la féro-
» cité. Sa bouche étoit fort grande, les
» os du nez très-peu proéminens , &
» ceux des joues étoient fort saillans..
» Son visage avoit des rides ; le fond de
» sa carnation étoit d'un blanc bis ou
» basané ; sa chevelure longue de quel-
» ques pouces étoit brunâtre , ainsi que
» le poil du reste du corps , qui étoit
» plus épais sur le dos que sur le ventre ;
» sa barbe étoit peu fournie , sa poitrine
» large , les fesses médiocrement char-
» nues, les cuisses couvertes , les jambes
» arquées ; les pouces de ses pieds ;
» quoiqu'un peu moins écartés des autres
» doigts que ceux des autres singes ,
» l'étoient cependant assez pour devoir
» lui procurer beaucoup de facilité, soit
» pour grimper ou saisir....
» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou
» debout ; mais , quoique marchant habi-
» tuellement droit, il s'aïdoit, me dit-on,

„ dans l'état de liberté, des mains ainsi
„ que des pieds, lorsqu'il étoit question
„ de courir ou de franchir un fossé ;
„ peut-être même est-ce l'exercice de
„ cette faculté qui contribue à entre-
„ tenir dans l'espèce la longueur un peu
„ excessive des bras, car l'extrémité des
„ doigts de ses mains approchoit de
„ ses genoux. Ses parties génitales étoient
„ assez bien proportionnées ; sa verge,
„ en état d'inertie, étoit longue d'en-
„ viron six pouces, & paroïssoit être
„ celle d'un homme circoncis.

„ Je n'ai point vu de femelles, mais on
„ dit qu'elles ont les mamelles un peu
„ aplaties ; leurs parties sexuelles,
„ conformées comme celles des femmes,
„ sont aussi sujettes à un flux menstruel
„ périodique : le tems de la gestation
„ est présumé être d'environ sept mois....
„ elles ne propagent point dans l'état de
„ servitude....

„ Le mâle dont je viens de parler,
„ pouffoit quelquefois une espèce de
„ soupir élevé & prolongé, ou bien il
„ faisoit entendre un cri sourd ; mais
„ c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on

» le maltraitoit : ainsi, ces modulations
» n'expriment que l'impatience, l'ennui
» & la douleur.

» Suivant les Indiens , ces animaux
» errent dans les bois & sur les mon-
» tagnes de difficile accès, & y vivent
» en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrême-
» ment sauvages ; mais il paroît qu'ils
» sont peu méchans , & qu'ils parvien-
» nent assez promptement à entendre
» ce qu'on leur commande..... Leur
» caractère ne peut se plier à la servi-
» tude ; ils y conservent toujours un fond
» d'ennui & de mélancolie profonde ,
» qui dégénérant en une espèce de con-
» somption ou de marasme , doit bientôt
» terminer leurs jours. Les gens du pays
» ont fait cette remarque, & elle me
» fut confirmée par l'ensemble de ce que
» je crus entrevoir dans les regards &
» le maintien de l'individu dont il a été
» question. »

M. le professeur Allamand , dont j'ai
eu si souvent occasion de faire l'éloge ,
a ajouté d'excellentes réflexions & de
nouveaux faits à ce que j'ai dit des
orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-em-
 « brouillée , dit ce savant & d'icieux
 « naturaliste, avant que M. de Buffon
 « entreprit de l'éclaircir ; nous ne sau-
 « rions trop admirer l'ordre qu'il y a
 « apporté , & la précision avec laquelle
 « il a déterminé les différentes espèces
 « de ces animaux , qu'il étoit impossible
 « de distinguer par les caractères qu'en
 « avoient donnés les nomenclateurs.
 « Son histoire des orangs-outangs est
 « un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir
 « que d'une plume telle que la sienne ;
 « mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce
 « qui a été dit par d'autres sur ces ani-
 « maux singuliers , en y ajoutant ses
 « propres observations qui sont bien
 « plus sûres , & quoiqu'il y ait décrit
 « un plus grand nombre de singes ,
 « qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à
 « présent , il ne faut pas croire cepen-
 « dant qu'il ait épuisé la matière ; la
 « race des singes contient une si grande
 « variété d'espèces , qu'il est bien dif-
 « ficile , pour ne pas dire impossible ,
 « de les connoître toutes ; on en ap-
 « porte très-souvent en Hollande plu-

„ sieurs, que M. de Buffon, ni aucun
 „ naturaliste, n'a jamais vu. Un de mes
 „ amis, revenu d'Amérique, où il a
 „ séjourné pendant quelques années, &
 „ qui y a porté les yeux d'un observa-
 „ teur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu
 „ plus de quatre-vingt espèces différentes
 „ de sapajous & de sagoins; M. de
 „ Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écou-
 „ lera donc encore bien du tems, avant
 „ qu'on puisse parvenir à connoître tous
 „ ces animaux; & même il est très-
 „ douteux qu'on en puisse jamais venir
 „ à bout, vu l'éloignement & la nature
 „ des lieux où ils habitent.

„ Il y a quelques années qu'on ap-
 „ porta chez moi la tête & un pied d'un
 „ animal singulier: cette tête ressem-
 „ bloit tout-à-fait à celle d'un homme,
 „ excepté qu'elle étoit un peu moins
 „ haute; elle étoit bien garnie de
 „ longs cheveux noirs; la face étoit
 „ couverte par-tout de poils courts; il
 „ n'y avoit pas moyen de douter que
 „ ce ne fût la tête d'un animal, mais
 „ qui, par cette partie, ne différoit pres-
 „ que point de l'homme; & M. Albmus;

„ ce grand anatomiste , à qui je la fis
 „ voir , fut de mon avis. Si l'on doit
 „ juger par cette tête , de la taille de
 „ l'animal auquel elle avoit appartenu ,
 „ il devoit pour le moins avoir égalé
 „ celle d'un homme de cinq pieds. Le
 „ pied qu'on montrait avec cette tête ,
 „ & qu'on assuroit être du même animal ,
 „ étoit plus long que celui d'un grand
 „ homme.

„ M. de Buffon (a) soupçonne qu'il
 „ y a un peu d'exagération dans le récit
 „ de Bontius , & un peu de préjugé
 „ dans ce qu'il raconte des marques
 „ d'intelligence & de pudeur de la
 „ femelle orang - outang ; cependant
 „ ce qu'il en dit est confirmé par ceux
 „ qui ont vu ces animaux aux Indes ;
 „ au moins j'ai entendu la même chose
 „ de plusieurs personnes qui avoient été
 „ à Batavia , & qui sûrement ignoroient
 „ ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir
 „ à quoi m'en tenir là-dessus , je me suis
 „ adressé à M. Relian qui demeure dans

(a) Voyez le tome XIV, in-4.^e, page 21, édition
 de Hollande.



„ cette même ville de Batavia, où il
 „ pratique la chirurgie avec beaucoup
 „ de succès : connoissant son goût pour
 „ l'histoire naturelle, & son amitié pour
 „ moi, je lui avois écrit pour le prier
 „ de m'envoyer un orang-outang, afin
 „ d'en orner le cabinet de curiosités de
 „ notre Académie; & en même-tems je
 „ lui avois demandé qu'il me commu-
 „ niquât ses observations sur cet ani-
 „ mal, en cas qu'il l'eût vu. „ Voici sa
 „ réponse qu'on lira avec plaisir; elle est
 „ datée de Batavia le 15 Janvier 1770.

„ J'ai été extrêmement surpris, écrit
 „ M. Relian, que l'homme sauvage qu'on
 „ nomme en Malais *orang-outang*, ne se
 „ trouve point dans votre Académie;
 „ c'est une pièce qui doit faire l'orne-
 „ ment de tous les cabinets d'histoire
 „ naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici
 „ *sabandhaar*, en a amené deux en vie;
 „ mâle & femelle, lorsqu'il partit pour
 „ l'Europe en 1759; ils étoient de
 „ grandeur humaine, & faisoient pré-
 „ cisément tous les mouvemens que font
 „ les hommes, sur-tout avec leurs mains,
 „ dont ils se servoient comme nous. La

„ femelle avoit des mamelles précisé-
„ ment comme celles d'une femme ,
„ quoique plus pendantes : la poitrine
„ & le ventre étoient sans poils , mais
„ d'une peau fort dure & ridée. Ils
„ étoient tous les deux fort honteux
„ quand on les fixoit trop ; alors la fe-
„ melle se jettoit dans les bras du mâle ,
„ & se cachoit le visage dans son sein ,
„ ce qui faisoit un spectacle véritable-
„ ment touchant ; c'est ce que j'ai vu de
„ mes propres yeux. Ils ne parlent point ,
„ mais ils ont un cri semblable à celui
„ du singe , avec lequel ils ont le plus
„ d'analogie par rapport à la manière de
„ vivre , ne mangeant que des fruits ,
„ des racines , des herbages , & habitant
„ sur des arbres dans les bois les moins
„ fréquentés : si ces animaux ne faisoient
„ pas une race à part qui se perpétue ,
„ on pourroit les nommer des *monstres*
„ de la nature humaine. Le nom d'*hommes*
„ sauvages qu'on leur donne , leur vient
„ du rapport qu'ils ont extérieurement
„ avec l'homme ; sur - tout dans leurs
„ mouvemens , & dans une façon de
„ penser qui leur est sûrement particu-

lière, & qu'on ne remarque point
dans les autres animaux; car celle-ci
est toute différente de cet instinct plus
ou moins développé qu'on voit dans
les animaux en général. Ce seroit un
spectacle bien curieux si l'on pouvoit
observer ces hommes sauvages dans
les bois, sans en être aperçu, & si
l'on étoit témoin de leurs occupations
domestiques: je dis *hommes sauvages*,
pour me conformer à l'usage; car
cette dénomination n'est point de mon
goût, parce qu'elle présente d'abord
une idée analogue aux sauvages des
terres inconnues, auxquels ces ani-
maux-ci ne doivent point être com-
parés. L'on dit qu'on en trouve dans
les montagnes inaccessibles de Java;
mais c'est dans l'île de Bornéo où il y
en a le plus, & d'où l'on nous envoie
la plupart de ceux qu'on voit ici de
tems en tems. Cette lettre, continue M. Allamand,
confirme pleinement ce qu'a dit Bon-
trus; elle est écrite par un témoin
oculaire, par un homme qui est lui-
même observateur curieux & attentif;

„ & qui fait que ce qu'il assure avoir vu,
 „ a été vu aussi par plusieurs personnes
 „ qui sont actuellement ici, & que je
 „ suis à portée de consulter tous les jours,
 „ pour m'assurer de la vérité de sa rela-
 „ tion; ainsi, il n'y a point la moindre
 „ raison pour douter de la vérité de ce
 „ qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius,
 „ il ajoute la taille de ces orangs-outangs;
 „ ils sont de grandeur humaine; par
 „ conséquent ce ne sont pas les hommes
 „ nocturnes de M. Linnaeus, qui ne par-
 „ viennent qu'à la moitié de cette stature,
 „ & qui, suivant cet auteur, ont l'ad-
 „ mirable talent de parler; il est vrai
 „ que c'est en sifflant, ce qui pourroit
 „ bien signifier qu'ils parlent comme
 „ les autres singes, ainsi que l'observe
 „ M. Relian. Je ne dirai rien du degré
 „ d'intelligence que leur attribue mon
 „ correspondant, il n'y a rien à ajouter
 „ aux réflexions de M. de Buffon sur
 „ cet article. Si ceux que M. Pallavicini
 „ a embarqués avec lui, quand il est venu
 „ en Europe, étoient arrivés ici en vie,
 „ on seroit en état d'en rapporter plu-
 „ sieurs autres particularités qui seroient

» vraisemblablement très-intéressantes ;
 » mais sans doute ils sont morts sur la
 » route , au moins est-il certain qu'ils ne
 » sont pas parvenus en Hollande. »

» Nous croyons devoir ajouter ici ce que
 M. le professeur Allamand rapporte d'un
 grand singe d'Afrique , qui pourroit bien
 être une variété dans l'espèce du pongo
 ou grand orang-outang , par laquelle cette
 espèce se rapprocheroit du mandril.

» Plusieurs personnes m'ont parlé d'un
 » singe qu'elles avoient vu à Surinam ,
 » où il avoit été apporté des côtes de
 » Guinée ; mais faisant peu de fond sur
 » des relations vagues de gens qui , sans
 » aucune connoissance de l'histoire na-
 » turelle , examinent peu attentivement
 » les objets nouveaux qui se présentent
 » à eux , je m'en suis adressé à M. May ,
 » capitaine de haut-bord au service de
 » la province de Hollande ; je savois
 » qu'il avoit été à Surinam pendant que
 » cet animal y étoit , & je ne doutois
 » pas qu'il ne l'y eût vu ; personne ne
 » pouvoit m'en rendre un compte plus
 » exact que lui : il est aussi distingué par
 » son goût pour toutes sortes de sciences ,

„ que par les connoissances qui forment
 „ un excellent officier de mer ; voici ce
 „ que j'ai appris.

„ Etant avec son vaisseau sur les côtes
 „ de Guinée , un de ses matelots y fit
 „ l'acquisition d'un petit singe sans queue,
 „ âgé d'environ six mois , qui avoit été
 „ apporté du royaume de Benin ; de-là
 „ ayant fait voile pour se rendre à Suri-
 „ nam , il arriva heureusement à Para-
 „ maribo , où il vit ce grand singe dont
 „ je viens de parler. Il fut étonné en
 „ voyant qu'il étoit précisément de la
 „ même espèce que celui qu'il avoit à
 „ son bord ; il n'y avoit d'autre diffé-
 „ rence entre ces animaux que celle de
 „ la taille ; mais aussi étoit-elle très-con-
 „ sidérable , puisque ce grand singe avoit
 „ cinq pieds & demi de hauteur , tandis
 „ que celui de son matelot surpasseoit à
 „ peine un pied. Il n'avoit point de
 „ queue ; son corps étoit couvert d'un poil
 „ brun , mais qui étoit assez peu touffu
 „ sur la poitrine pour laisser voir sa
 „ peau qui étoit bleuâtre ; il n'avoit
 „ point de poil à la face ; son nez étoit
 „ extrêmement long & plat , & d'un

» très-beau bleu ; ses joues étoient fil-
» lonnées de rouge sur un fond noirâtre ;
» ses oreilles ressembloient à celles de
» l'homme ; ses fesses étoient nues &
» sans callosités ; c'étoit un mâle , & il
» avoit les parties de la génération d'un
» rouge éclatant. Il marchoit également
» sur deux pieds ou sur quatre ; son
» attitude favorite étoit d'être assis sur
» les fesses ; il étoit très-fort ; le maître
» à qui il appartenoit étoit un assez gros
» homme : M. May a vu ce singe le
» prendre par le milieu du corps, l'élever
» de terre avec facilité , & le jeter à la
» distance d'un pas ou deux. On m'a
» assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat
» qui passoit tout près de lui , & qu'il
» l'auroit emporté au haut de l'arbre
» au pied duquel il étoit attaché , si
» son maître ne l'en eût pas empêché.
» Il paroissoit fort ardent pour les
» femmes ; il étoit depuis une vingtaine
» d'années à Surinam , & il ne sembloit
» pas avoir acquis encore son plein ac-
» croissement. Celui à qui il apparte-
» noit assuroit avoir remarqué que sa
» hauteur étoit augmentée encore cette

» année même. Un capitaine Anglois
 » lui en offrit cent guinées ; il les refusa,
 » & deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera
 » d'abord le mandril (b) avec lequel ce
 » singe a beaucoup de rapport, tant
 » pour la figure que pour la grandeur
 » & la force. La seule différence bien
 » marquée qu'il y ait entre ces animaux,
 » consiste dans la queue qui, quoique
 » fort courte, se trouve dans le mandril,
 » mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de
 » singe sans queue, habitant de l'Afrique,
 » d'une taille qui égale, si même elle
 » ne surpasse pas celle de l'homme, &
 » dont la durée de la vie paroît être la
 » même, vu le tems qui lui est nécessaire
 » pour acquérir toute sa grandeur. Ce
 » singe ne pourroit-il pas être celui
 » dont parlent quelques voyageurs, &
 » dont les relations ont été appliquées
 » à l'orang-outang ? au moins je serois
 » fort porté à croire que c'est le *smitten*

(b) Voyez ce que M. de Buffon en dit, tome
 XIV, in-4.^o, page 73, édition de Hollande.

» de Bosman, & le *quimperé* de M. de
 » la Brosse : les descriptions qu'ils en
 » donnent lui ressemblent assez (c), &
 » celui dont parle Battel (d), qui avoit
 » une longue chevelure, a bien l'air
 » d'être de la même espèce que celui
 » dont j'ai vu la tête ; il ne paroît en
 » différer, qu'en ce qu'il a le visage nu
 » & sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, *planche 1.^{re}*, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi ; c'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo, sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité & la couleur rousâtre du poil dont il

(c) Voyez ce que dit M. de Buffon, volume XIV, in-4.^o, page 73, édition de Hollande.

(d) Idem, page 22.

est revêtu, & la grandeur qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure, *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, ou orang-outang qui m'avoit été envoyé de Batavia : cette figure faite d'après un animal qui avoit été long-tems dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que le représenter très-imparfaitement; je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit par Tulpus; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même; sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-espérance à la mén-

» gerie de M. le prince d'Orange, une
» femelle d'un de ces animaux, & de
» la même espèce que celui que j'avois
» décrit. On a profité de cette occasion
» pour en donner une figure plus exacte :
» on la voit dans la *planche* *XVIII.*

» Elle arriva en bonne santé; dès que
» j'en fus averti, j'allai lui rendre visite,
» & ce fut avec peine que je la vis atta-
» chée à un bloc avec une grosse chaîne
» qui la prenoit par le cou, & qui la
» gênoit beaucoup dans ses mouvemens;
» je m'insinuai bientôt dans ses bonnes
» grâces par les bonbons que je lui
» donnai, & elle eut la complaisance de
» souffrir que je l'examinasse tout à mon
» aise.

» La plus grande partie de son corps
» étoit couverte de poils roussâtres par-
» tout à peu-près de la même longueur,
» excepté sur le dos où ils étoient un peu
» plus longs; il n'y en avoit point sur
» le ventre où la peau paroissoit à nu;
» mais quelques semaines après je fus
» fort surpris de voir cette même partie
» velue comme le reste du corps: j'ignore
» si elle avoit été couverte auparavant de

des Orangs-outangs. 23

poils qui étoient tombés, où s'ils y pa-
roissoient pour la première fois. L'orang-
outang que Tulpius a décrit, & qui étoit
aussi une femelle, avoit de même le
ventre dénué de poils; sa face étoit
plate, cependant un peu relevée vers
le bas, mais beaucoup moins que dans
le magot & les autres espèces de singes;
elle étoit nue & basanée, avec une
tache autour de chaque œil, & une plus
grande autour de la bouche, d'une
couleur qui approchoit un peu de la
couleur de chair; elle avoit les dents
telles que M. de Buffon les a décrites
parmi les caractères distinctifs des
orangs-outangs; la partie inférieure
de son nez étoit fort large & très-peu
éminente; ses narines étoient fort
distantes de sa bouche, à cause de la
hauteur considérable de sa lèvre supé-
rieure; ses yeux étoient environnés
de paupières garnies de cils, & au-
dessus il y avoit quelques poils, mais
qui ne pouvoient pas passer pour des
sourcils; ses oreilles étoient semblables
à celles de l'homme; ses gras de jambes
étoient fort peu visibles, on pourroit

» même dire qu'elle n'en avoit point ;
 » ses fesses étoient velues , & on ne re-
 » marquoit pas qu'il y eût de callosités.

» Quand elle étoit debout , sa longueur ,
 » depuis la plante des pieds jusqu'au
 » haut de la tête , n'étoit que de deux
 » pieds & demi. Ses bras étoient fort
 » longs ; mesurés depuis l'aisselle jus-
 » qu'au bout des doigts , ils avoient
 » vingt-trois pouces ; cependant quand
 » l'animal se dressoit sur ses pieds , ils ne
 » touchoient pas à terre comme ceux des
 » deux gibbons décrits par M. de Buffon (c).
 » Ses mains & ses pieds n'étoient point
 » velus , leur couleur étoit noirâtre , &
 » ils étoient aussi fort longs proportion-
 » nellement à son corps : depuis le poi-
 » gnet jusqu'au bout du plus long doigt ,
 » la longueur de sa main étoit de sept
 » pouces , & celle de son pied de huit ;
 » le gros orteil n'avoit point d'ongle ,
 » pendant que le pouce & tous les autres
 » doigts en avoient. L'on voit par cette
 » description , qu'à la grandeur près ,

(c) Voyez le volume XIV, in-4.^o, page 41, &
 les planches II & III.

cette femelle

„ cette femelle étoit de la même espèce
 „ que l'animal que j'ai décrit ci-de-
 „ vant (f) : elle étoit originaire de
 „ Bornéo : on l'avoit envoyée de Batavia
 „ au cap de Bonne-espérance où elle a
 „ passé une année ; de-là elle est venue à la
 „ ménagerie de M. le prince d'Orange,
 „ où elle n'a pas vécu si long-tems ; elle
 „ est morte en janvier 1777.

„ Elle n'avoit point l'air méchant ;
 „ elle donnoit volontiers la main à ceux
 „ qui lui présentoient la leur ; elle man-
 „ geoit sans gloutonnerie du pain, des
 „ carottes, des fruits, & même de la
 „ viande rôtie ; elle ne paroissoit pas
 „ aimer la viande crue ; elle prenoit la
 „ tasse qui contenoit sa boisson d'une
 „ seule main, la portoit à sa bouche, &
 „ elle la vuidoit fort tranquillement. Tous
 „ ses mouvemens étoient assez lents, &
 „ elle témoignoit peu de vivacité ; elle
 „ paroissoit plutôt mélancolique : elle
 „ jouoit avec une couverture qui lui
 „ servoit de lit, & souvent elle s'occu-

(f) Voyez le volume XV, in-4.^o, page 74.
 Supplément. T. XIII. B

„ poit à la déchirer. Son attitude ordi-
„ naire étoit d'être assise avec ses cuisses
„ & ses genoux élevés ; quand elle mar-
„ choit elle étoit presque dans la même
„ posture, ses fesses étoient peu éloignées
„ de la terre ; je ne l'ai point vue se
„ tenir parfaitement debout sur ses pieds,
„ excepté quand elle vouloit prendre
„ quelque chose d'élevé, & même en-
„ core alors les jambes étoient toujours
„ un peu pliées, & elle étoit vacillante.
„ Ce qui me confirme dans ce que j'en
„ ai dit ci-devant, c'est que les animaux
„ de cette espèce ne sont pas faits pour
„ marcher debout comme l'homme ;
„ mais comme les autres quadrupèdes,
„ quoique cette dernière allure doive être
„ aussi assez fatigante pour eux à cause
„ de la conformation de leurs mains ; ils
„ me paroissent principalement faits
„ pour grimper sur les arbres ; aussi notre
„ femelle grimpoit-elle volontiers contre
„ les barres de la fenêtre de sa chambre,
„ aussi haut qu'elle lui permettoit la chaîne.
„ M. Volmaër qui l'a observée pen-
„ dant tout le tems qu'elle a vécu dans
„ la ménagerie de M. le prince d'Orange,

„ en a publié une fort bonne descrip-
„ tion, d'où j'ai tiré les dimensions que
„ j'en ai données, parce qu'elles étoient
„ plus justes que celles que j'avois prises
„ sur l'animal vivant & en mouvement;
„ il a été fort attentif à examiner de près
„ ses actions, & ce qu'il en rapporte est
„ très-intéressant. On aime à voir ou à
„ lire le détail des actions d'un animal qui
„ imite si bien les nôtres; nous sommes
„ tentés de lui accorder un degré d'in-
„ telligence supérieur à celui de toutes
„ les autres brutes, quoique tout ce que
„ nous admirons dans tout ce qu'il fait
„ soit une suite de la forme de son corps,
„ & particulièrement de ses mains dont il
„ se sert avec autant de facilité que nous.
„ Si le chien avoit de pareilles mains,
„ & qu'il pût se tenir debout sur ses
„ pieds, il nous paroîtroit bien plus
„ intelligent qu'un singe. Pendant que
„ cette femelle a été dans ce pays,
„ M. Vosmaer n'a pas remarqué qu'elle
„ ait eu des écoulemens périodiques :
„ il en a donné, en deux planches,
„ trois figures qui la représentent très-
„ bien dans trois différentes attitudes.

„ Dans le même-tems que cet animal
„ étoit ici, il y avoit à Paris une femelle
„ gibbon, comme je l'ai appris par la
„ lettre de M. d'Aubenton, qui me
„ manda que son allure étoit à peu-près
„ la même que celle que je viens de
„ décrire; elle couroit étant presque
„ debout sur ses pieds, mais les jambes
„ & les cuisses étoient un peu pliées,
„ & quelquefois la main touchoit la
„ terre pour soutenir le corps chance-
„ lant: elle étoit vacillante, lorsqu'étant
„ debout elle s'arrêtoit; elle ne portoit
„ que sur le talon & relevoit la plante
„ du pied; elle ne restoit que peu de
„ tems dans cette attitude qui paroissoit
„ forcée.

„ M. Gordon, que je dois presque
„ toujours citer, m'a envoyé le dessin
„ d'un orang-outang dont le roi d'Asham,
„ pays situé à l'est du Bengale, avoit
„ fait présent avec plusieurs autres cu-
„ riosités, à M. Harwood, président du
„ conseil provincial de Dinagipah. Le
„ frere de M. Harwood l'apporta au
„ Cap, & le donna à M. Gordon, chez
„ qui malheureusement il ne vécut

» qu'un jour. Sur le vaisseau il avoit été
 » attaqué du scorbut, & en arrivant au
 » cap de Bonne - espérance, il étoit si
 » foible, qu'il mourut au bout de vingt-
 » quatre heures; ainsi, M. Gordon n'a
 » eu que le temps de le faire dessiner,
 » & ne pouvant point me donner ses
 » propres observations, il m'a commu-
 » niqué ce que lui en avoit dit M. Har-
 » wood : voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulack*
 » dans le pays dont il est originaire, étoit
 » une femelle qui avoit régulièrement ses
 » écoulemens périodiques, mais qui ces-
 » sèrent dès qu'elle fut attequée du scor-
 » but; elle étoit d'un caractère fort doux;
 » il n'y avoit que les singes qui lui déplai-
 » soient, elle ne pouvoit pas les souffrir.
 » Elle se tenoit toujours droite en mar-
 » chant, elle pouvoit même courir très-
 » vite; quand elle marchoit sur une
 » table, ou parmi de la porcelaine, elle
 » étoit fort attentive à ne rien casser;
 » lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle
 » ne faisoit usage que de ses mains; elle
 » avoit les genoux comme un homme.
 » Elle pouvoit faire un cri si aigu, que

» quand on étoit près d'elle, il falloit se
» tenir les oreilles bouchées pour n'en
» être pas étourdi; elle prononçoit sou-
» vent & plusieurs fois de suite les syl-
» labes *yaa-hou*, en insistant avec force
» sur la dernière. Quand elle entendoit
» quelque bruit approchant de celui-là,
» elle commençoit d'abord aussi à crier;
» si elle étoit contente, on lui entendoit
» faire un grognement doux qui partoît
» de la gorge. Lorsqu'elle étoit ma-
» lade, elle se plaignoit comme un
» enfant, & cherchoit à être secourue.
» Elle se nourrissoit de végétaux &
» lait; jamais elle n'avoit voulu touch-
» à un animal mort, ni manger de la
» viande; elle refusoit même de manger
» sur une assiette où il y en avoit eu.
» Quand elle vouloit boire, elle plon-
» geoit ses doigts dans l'eau & les léchoit;
» elle se couvroit volontiers avec des
» morceaux de toile; mais elle ne vouloit
» point souffrir d'habits. Dès qu'elle en-
» tendoit prononcer son nom, qui étoit
» *Jenny*, elle venoit: elle étoit ordinai-
» rement assez mélancolique & pensive.
» Quand elle vouloit faire ses nécessités,

„ lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle
„ se tenoit à une corde par les mains, &
„ les faisoit dans la mer.

„ La longueur de son corps étoit de
„ deux pieds cinq pouces & demi; sa
„ circonférence près de la poitrine,
„ étoit d'un pied deux pouces, & celle
„ de la partie de son corps la moins
„ grosse, étoit de dix pouces & demi.
„ Quand elle étoit en santé, elle étoit
„ mieux en chair, & elle avoit des gras de
„ jambes. Le dessin que M. Gordon a eu
„ la bonté de m'en envoyer, a été fait
„ lorsqu'elle étoit malade, ou peut-être
„ lorsqu'elle étoit morte, & d'une très-
„ grande maigreur; ainsi, il ne peut servir
„ qu'à donner une idée de la longueur &
„ de la figure de sa face, qui me paroît
„ être très-semblable à celle de la femelle
„ que nous avons eue ici. Je vois aussi
„ par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin,
„ que les dimensions des différentes par-
„ ties sont à peu-près les mêmes; mais
„ il y avoit cette différence entre ces
„ deux orangs-outangs, c'est que celui
„ de Bornéo n'avoit point d'ongle au
„ gros orteil ou au pouce des pieds, au

» lieu que celui d'Asham en avoit ;
» comme M. Gordon me l'a mandé bien
» expressement ; aussi a-t-il eu soin que
» cet ongle fût représenté dans le dessin.
» Cette différence indiqueroit-elle une
» diversité dans l'espèce , entre des ani-
» maux qui semblent d'ailleurs avoir
» tant de rapports entr'eux , par des
» caractères plus essentiels ? »

Toutes ses observations de M. Allamand sont curieuses ; je ne doute pas plus que lui , que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces , telle que le pongo & le jocko , & peut être le singe dont il parle , comme en ayant vu la tête & le pied , & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Vosmaër a reçu , il y a quelques années , un individu de la petite espèce de ce genre , qui n'est probablement qu'un jocko ; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 Juin 1776 , dit-il , l'on m'in-
» forma de l'heureuse arrivée de cet

21 orang-outang.... c'étoit une femelle :
 22 nous avons apporté la plus grande atten-
 23 tion à nous assurer si elle étoit sujette à
 24 l'écoulement périodique, sans rien pou-
 25 voir découvrir à cet égard. En mangeant,
 26 elle ne faisoit point de poches latérales au
 27 gosier, comme toutes les autres espèces
 28 de singes; elle étoit d'un si bon naturel,
 29 qu'on ne lui vit jamais montrer la
 30 moindre marque de méchanceté ou de
 31 fâcherie; on pouvoit sans crainte lui
 32 mettre la main dans la bouche : son
 33 air avoit quelque chose de triste....
 34 Elle aimoit la compagnie sans distinc-
 35 tion de sexe, donnant seulement la
 36 préférence aux gens qui la soignaient
 37 journellement & qui lui faisoient du
 38 bien; qu'elle paroïssoit affectionner
 39 davantage; souvent lorsqu'ils se reti-
 40 roient, elle se jetoit à terre étant à la
 41 chaîne, comme au désespoir, poussant
 42 des cris lamentables, & déchirant par
 43 lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit
 44 attraper, dès qu'elle se voyoit seule.
 45 Son garde ayant quelquefois la cou-
 46 tume de s'asseoir auprès d'elle à terre,
 47 elle prenoit d'autres fois du soin de

» la litière, l'arrangeoit à son côté, &
» sembloit par toutes ses démonstrations
» l'inviter à s'asseoir auprès d'elle. . . .
» La marche ordinaire de cet animal
» étoit à quatre pieds comme les autres
» singes; mais il pouvoit bien aussi mar-
» cher debout sur les pieds de derrière,
» & muni d'un bâton, il s'y tenoit ap-
» puyé souvent fort long-tems; cepen-
» dant il ne posoit jamais les pieds à
» plat, à la façon de l'homme; mais
» recourbés en dehors, de sorte qu'il se
» soutenoit sur les côtés extérieurs des
» pieds de derrière, les doigts retirés
» en dedans, ce qui dénotoit une ac-
» titude à grimper sur les arbres. . . .
» Un matin nous le trouvâmes déchainé.
» & nous le vîmes monter par une
» merveilleuse agilité contre des poutres
» & les lattes obliques du toit, on eut
» de la peine à le reprendre. . . . Nous
» remarquâmes une force extraordinaire
» dans ses muscles; on ne parvint qu'avec
» beaucoup de peine à le coucher sur
» le dos; deux hommes vinrent l'un cou-
» rent chacun à son tour à lui serrer
» les pieds, l'autre à lui tenir la tête;

„ & le quatrième à lui repasser le col-
 „ lier par-dessus la tête & à le fermer
 „ mieux. Dans cet état de liberté, l'ani-
 „ mal avoit entr'autres choses ôté le
 „ bouchon d'une bouteille contenant un
 „ reste de vin de Malaga qu'il but jus-
 „ qu'à la dernière goutte, & remit en-
 „ suite la bouteille à sa même place.

„ Il mangeoit presque de tout ce qu'on
 „ lui présentoit ; sa nourriture ordinaire
 „ étoit du pain , des racines , en parti-
 „ culier des carottes jaunes , toutes sortes
 „ de fruits & sur-tout des fraises ; mais
 „ il paroissoit singulièrement friand de
 „ plantes aromatiques, comme du persil
 „ & de sa racine : il mangeoit aussi de
 „ la viande bouillie ou rôtie , & du
 „ poisson. On ne le voyoit point chasser
 „ aux insectes dont les autres espèces de
 „ singes sont d'ailleurs si avides.
 „ Je lui présentai un moineau vivant . . .
 „ il en goûta la chair & le rejetta bien
 „ vite. Dans la ménagerie , & lorsqu'il
 „ étoit tant soit peu malade , je l'ai vu
 „ manger tant soit peu de viande crue ,
 „ mais sans aucune marque de goût. Je
 „ lui donnai un œuf crud qu'il ouvrit

» des dents, & suça tout entier avec
» beaucoup d'appétit. . . . Le rôti & le
» poisson étoient ses alimens favoris ; on
» lui'avoit appris à manger avec la cuiller
» & la fourchette. Quand on lui donnoit
» des fraises sur une assiette, c'étoit un
» plaisir de voir comme il les piquoit
» une par une, & les portoit à sa bouche
» avec la fourchette, tandis qu'il tenoit
» de l'autre patte l'assiette. Sa boisson or-
» dinaire étoit l'eau ; mais il buvoit très-
» volontiers toutes sortes de vins, &
» principalement le Malaga. Lui don-
» noit-on une bouteille, il en tiroit le
» bouchon avec la main & buvoit très-
» bien dehors, de même que hors d'un
» verre à bière ; & cela fait, il s'essuyoit
» les lèvres comme une personne. . . .
» Après avoir mangé, si on lui donnoit
» un cure-dent, il s'en servoit au même
» usage que nous. Il tiroit fort adroite-
» ment du pain & autres choses hors
» des poches. On m'a assuré qu'étant à
» bord du navire, il couroit librement
» parmi l'équipage, jouoit avec les ma-
» telots, & alloit quérir, comme eux, sa
» portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit , il alloit se
 » coucher . . . Il ne dormoit pas volon-
 » tiers dans sa loge , de peur , à ce qu'il
 » me parut , d'y être enfermé. Lorsqu'il
 » vouloit se coucher , il arrangeoit le
 » foin de sa litière , le secouoit bien ,
 » en apportoit davantage pour former
 » son chevet , se mettoit le plus souvent
 » sur le côté , & se couvroit chaudement
 » d'une couverture , étant fort frileux....
 » De tems en tems nous lui avons vu
 » faire une chose qui nous surprit extrê-
 » mement la première fois que nous en
 » fûmes témoins. Ayant préparé sa
 » couche à l'ordinaire , il prit un lam-
 » beau de linge qui étoit auprès de
 » lui , l'étendit fort proprement sur le
 » plancher , mit du foin au milieu en
 » relevant les quatre coins du linge par-
 » dessus , porta ce paquet avec beaucoup
 » d'adresse sur son lit pour lui servir
 » d'oreiller , tirant ensuite la couverture
 » sur son corps . . . Une fois me voyant
 » ouvrir à la clef & refermer ensuite le ca-
 » denas de sa chaîne , il saisit un petit mor-
 » ceau de bois . . . le fourra dans le trou de
 » la serrure , le tournant & retournant en

» tout sens, & regardant si le cadenas ne
» s'ouvroit pas... On l'a vu essayer d'arra-
» cher des crampons avec un gros clou
» dont il se servoit comme d'un levier. Un
» jour lui ayant donné un petit chat,
» il le flaira par tout; mais le chat lui
» ayant égratigné le bras il ne voulut
» plus le toucher.... Lorsqu'il avoit
» uriné sur le plancher de son gîte, il
» l'essuyoit proprement avec un chiffon..
» Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes
» aux jambes, il les nettoyoit avec un
» balai, & savoit déboucler les souliers
» avec autant d'adresse qu'un domestique
» auroit pu le faire; il dénouoit aussi
» fort bien les nœuds faits dans les
» cordes, quelque ferrés qu'ils fussent,
» soit avec ses dents, soit avec les ongles..
» Ayant un verre ou un baquet dans
» une main, & un bâton dans l'autre,
» on avoit bien de la peine à le lui ôter,
» s'esquivant & s'escrimant continuelle-
» ment du bâton pour le conserver..
» Jamais on ne l'entendoit pousser quel-
» que cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit
» seul, & pour lors c'étoit d'abord un son
» approchant de celui d'un jeune chien

„ qui hurle ; ensuite il devenoit très-
 „ rude & rauque, ce que je ne puis
 „ mieux comparer qu'au bruit que fait
 „ une grosse scie en passant à travers le
 „ bois. Nous avons déjà remarqué que
 „ cet animal avoit une force extraor-
 „ dinaire, mais elle étoit sur-tout ap-
 „ parente dans les pattes de devant
 „ ou mains dont il se servoit à tout. . . .
 „ pouvant lever & remuer de très-lourds
 „ fardeaux.

„ Ses excréments, lorsqu'il se portoit
 „ bien, étoient en crottes ovales. Sa
 „ hauteur, mesuré debout, étoit de deux
 „ pieds & demi rhénans. . . . Le ventre,
 „ sur-tout étant accroupi, étoit gros &
 „ gonflé. . . . les tetins des mamelles
 „ étoient fort petits & tout près des
 „ aisselles ; le nombril ressembloit beau-
 „ coup à celui d'une personne.

„ Les pieds de devant ou bras avoient ;
 „ depuis les aisselles jusqu'au bout des
 „ doigts du milieu, sept pouces ; le doigt
 „ du milieu trois pouces & demi, le pre-
 „ mier un peu plus court, le troisième un
 „ peu plus long, le quatrième, ou petit
 „ doigt, beaucoup plus court, mais le

» pouce l'est encore bien davantage ;
» tous les doigts ont trois articulations ;
» le pouce n'en a que deux ; ils sont tous
» garnis d'un ongle noir & rond.
» Les jambes, depuis la hanche jus-
» qu'au talon , avoient vingt pouces ,
» mais le fémur me parut à proportion
» beaucoup plus court que le tibia. Ses
» pieds posés à plat étoient , depuis le
» derrière du talon jusqu'au bout des
» doigts du milieu , longs de huit pouces.
» Les doigts des pieds sont plus courts
» que ceux des mains ; celui du milieu
» est aussi un peu plus long que les
» autres ; mais ici le pouce est beaucoup
» plus court que celui de la main
» & ces doigts des pieds ont aussi des
» ongles noirs. Le pouce ou gros orteil ;
» qui n'a que deux articulations , est ab-
» solument dépourvu d'ongle dans quatre
» sujets de cette espèce Asiatique.
» Le côté intérieur des pieds de devant
» & de derrière est entièrement nu , sans
» poil , revêtu d'une peau assez douce ,
» d'un noir fauve ; mais après la mort de
» l'animal , & pendant sa maladie , cette
» peau étoit déjà devenue beaucoup plus

des Orangs-outangs. 41

» blanche, les doigts des pieds de devant
» & de derrière étoient aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées, ni cal-
» leuses. On ne pouvoit apercevoir
» ni fesses, ni mollets aux jambes, non
» plus que le moindre indice de queue.

» La tête est pardevant toute re-
» couverte d'une peau chauve, couleur
» de souris; le museau ou la bouche est
» un peu saillant quoique pas tant
» qu'aux espèces de magots, mais l'a-
» nimal pouvoit aussi beaucoup l'avancer
» & le retirer. L'ouverture de la bouche
» est fort large. Autour des yeux, sur
» les lèvres & sur le menton, la peau
» étoit un peu couleur de chair; les
» yeux sont d'un brun bleuâtre, dans
» le milieu noirs; les paupières sont
» garnies de petits cils. on voit
» aussi quelques poils au-dessus des yeux,
» ce que l'on ne peut pourtant pas
» bien nommer des sourcils. Le nez est
» très-épaté & large vers le bas; les dents
» de devant, à la mâchoire supérieure,
» sont au nombre de quatre, suivies
» de chaque côté d'un intervalle après
» lequel . . . vient une dent mâchelière

„ qui est plus longue l'on
 „ compte encore trois dents molaires ,
 „ dont la dernière est la plus grosse.
 „ Le même ordre règne à la mâchoire
 „ inférieure ; les dents sont fort sem-
 „ blables à celles de l'homme . . . Le
 „ palais est de couleur noire ; le dessous
 „ de la langue est couleur de chair . . .
 „ La langue est longue , arrondie par-
 „ devant , lisse & douce ; les oreilles sont
 „ sans poil & de forme humaine , mais
 „ plus petites qu'elles ne sont représen-
 „ tées par d'autres .

„ A son arrivée l'animal n'avoit point
 „ de poil , si ce n'est du noir à la partie
 „ postérieure du corps , sur les bràs , les
 „ cuisses & les jambes A l'approche
 „ de l'hiver , il acquit beaucoup plus de
 „ poil . . . Le dos , la poitrine & toutes
 „ les autres parties du corps étoient
 „ couvertes de poils châtain-clair . . .
 „ les plus longs poils du dos avoient
 „ trois pouces (g) .

(g) Description de l'espèce de singe , aussi
 singulier que très-rare , nommé *orang-outang* , de
 l'île de Bornéo. *Feuilles de Vosmaër*, Amsterdam,
 1778.

lle

..... l'on
ts molaires,
plus grosse.
la mâchoire
t fort fem-
mme, ... Le
e; le dessous
de chair. ...
rondie par-
oreilles sont
maine, mais
ont représen-

n'avoit point
ir à la partie
les bràs, les
A l'approche
coup plus de
rine & toutes
orps étoient
in-clair. ...
dos avoient

e singe, aussi
rang-outang, de
r, Amsterdam,



LE PETIT CYNOCÉPHALE.

PL. 6. p. 4



ALE.



LE PITHEQUE FEMELLE.





LE PITHÈQUE VU DEBOUT

Pl. 4.7



OUT



LE FITHÈQUE.





LE PITHEQUE VU DEBOUT.

Pl. 2. p.



OUT.



LE JOCKO ou Orang-Outang de la petite espece.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU PITHEQUE.

Nous AVONS DESIGNÉ, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; & quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce tems, M. Desfontaines, savant naturaliste & professeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un singe qu'il a reconnu pour le pitheque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, & à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères & ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de

derrière, *planches II & IV*, & sur les quatre pieds, *planche III*, dans laquelle il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines, sur la nature & les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant
» naturaliste, se trouvent dans les forêts,
» de *Bougie*, du *Côte*, & de *Stora* dans
» l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui
» la province de Constantine, du
» royaume d'Alger; ils habitent particulièrement
» ces contrées, & je n'ai pas
» osé dire qu'on en eût observé dans
» aucun autre lieu de la Barbarie. Ils
» vivent en troupes dans les forêts de
» l'Atlas qui avoisinent la mer, & ils sont
» si communs à *Stora*, que les arbres
» des environs en sont quelquefois couverts.
» Ils se nourrissent de pommes de
» pin, de glands doux, de figues d'Inde,
» de melons, de pastèques, de légumes
» qu'ils enlèvent des jardins des Arabes,
» quelques soins qu'ils prennent pour
» écarter ces animaux mal-faisans. Pendant
» qu'ils commettent leurs vols, il

Il y en a deux ou trois qui montent sur
la cime des arbres & des rochers les
plus élevés pour faire sentinelle, &
dès que ceux-ci aperçoivent quel-
qu'un, ou qu'ils entendent quelque
bruit, ils poussent un cri d'alerte, &
aussitôt toute la troupe prend la fuite
en emportant tout ce qu'ils ont pu
saisir.

Le pithèque n'a guère que deux
pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur
ses jambes; il peut marcher debout
pendant quelque tems, mais il se sou-
tient avec difficulté dans cette attitude
qui ne lui est pas naturelle. Sa face est
presque nue, un peu alongée & ridée,
ce qui lui donne toujours un air vieux.
Il a vingt-huit dents; les canines sont
courtes & à-peu-près semblables à
celles de l'homme. Ses abajoues ont
peu de largeur; ses yeux sont arrondis,
roussâtres & d'une grande vivacité; les
fesses sont calleuses, & à la place de la
queue, il y a un petit appendice de
peau, long de cinq à six lignes. Les
ongles sont aplatis comme dans
l'homme, & il se sert de ses pieds & de

» ses mains avec beaucoup d'adresse ;
» pour saisir les divers objets qui sont à
» sa portée : j'en ai vu qui dénouoient
» leurs liens avec la plus grande facilité.
» La couleur du pithèque varie du fauve
» au gris : dans tous ceux que j'ai obser-
» vés, une partie de la poitrine & du
» ventre étoient recouverts d'une large
» tache noirâtre ; la verge est grêle &
» pendante dans le mâle : les testicules
» ont peu de volume.

» Quoique ces animaux soient très-
» lubriques, & qu'ils s'accouplent fré-
» quemment dans l'état de domesticité,
» comme j'ai eu occasion de l'observer,
» il n'y a cependant pas d'exemple
» qu'ils aient jamais produit dans cet
» état de servitude, même en Barbarie
» où l'on en élève beaucoup dans les
» maisons des Francs. Lorsqu'ils s'ac-
» couplent, le mâle monte sur la fe-
» melle qui est à quatre pieds ; il lui
» appuie ceux de derrière sur les jambes,
» & il l'excite au plaisir en lui chatouil-
» lant les côtés avec les mains : elle est
» sujette à un léger écoulement péri-
» odique, & je me suis apperçu que ses

parties naturelles augmentoient alors
sensiblement de volume.

» Dans l'état sauvage, elle ne pro-
» duit ordinairement qu'un seul petit :
» presqu'aussitôt qu'il est né, il monte
» sur le dos de la mère, lui embrasse
» étroitement le cou avec les bras, &
» elle le transporte ainsi d'un lieu dans
» un autre : souvent il se cramponne à
» ses mamelles, & s'y tient fortement
» attaché.

» Celui de tous les singes avec lequel
» le pithèque a le plus de rapport est le
» magot, dont il diffère cependant par des
» caractères si tranchés, qu'il paroît bien
» former une espèce distincte. Le magot
» est plus grand, ses testicules sont très-
» volumineux ; ceux du pithèque, au
» contraire, sont fort petits. Les dents
» canines supérieures du magot sont
» alongées comme les crocs des chiens ;
» celles du pithèque sont courtes & à peu-
» près semblables à celles de l'homme.
» Le pithèque a des mœurs plus douces,
» plus sociales que le magot : celui-ci
» conserve toujours dans l'état de do-
» mesticité, un caractère méchant &

» même féroce : le pithèque , au con-
» traire , s'appriivoise facilement & de-
» vient familier. Lorsqu'il a été élevé
» jeune , il mord rarement , quelque
» mauvais traitement qu'on lui fasse
» subir. Il est naturellement craintif , &
» il fait distinguer avec une adresse éton-
» nante ceux qui lui veulent du mal. Il
» se rappelle les mauvais traitemens , &
» lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer ,
» il faut du tems & des soins assidus pour
» lui en faire perdre le souvenir. En re-
» vanche , il reconnoît ceux qui lui font
» du bien ; il les caresse , les appelle , les
» flatte par des cris & par des gestes
» très-expressifs ; il leur donne même des
» signes d'attachement & de fidélité ; il
» les suit comme un chien , sans jamais
» les abandonner. La frayeur se peint
» sur le visage du pithèque ; j'ai souvent
» vu ces animaux changer sensiblement
» de couleur lorsqu'ils étoient saisis d'es-
» froi. Ils annoncent leur joie , leur
» crainte , leurs desirs , leur ennui même
» par des accens différens & faciles à dis-
» tinguer. Ils sont très-mal-propres &
» lâchent leurs ordures par-tout où ils
» se trouvent ;

„ se trouvent ; ils se plaisent à mal faire.
 „ & brisent tout ce qui se rencontre sous
 „ leur main ; sans qu'on puisse les en
 „ corriger ; quelque châtement qu'on
 „ leur inflige. Les Arabes mangent la
 „ chair du pithèque ; & la regardent
 „ comme un bon mets. „

J'en dois ajouter à ces remarques de
 M. Desfontaines, les observations que
 j'ai faites moi-même sur les habitudes
 naturelles & même sur les habitudes
 acquises de ce singe que l'on nourrit
 depuis plus d'un an dans ma maison ;
 c'est un mâle, mais qui ne paroît point
 avoir, comme les autres singes, au-
 cune ardeur bien décidée pour les
 femmes. Son attitude de mouvement la
 plus ordinaire est de marcher sur ses
 quatre pieds, & ce n'est jamais que pen-
 dant quelques minutes qu'il marche quel-
 quefois debout sur ses deux pieds, le
 corps un peu en avant & les genoux un
 peu pliés. En général, il se balance en
 marchant ; il est très-vif & presque tou-
 jours en mouvement ; son plus grand
 plaisir est de sauter, grimper & s'accro-
 cher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît

s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif; il aime la compagnie, & lorsqu'il est en gaité, il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux & ressemble par-là aux orange-outangs; malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement & toujours faiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (a).

(a) *Principales dimensions du Pithèque.*

Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.	1	9	6
Circonférence du museau prise au-dessus des narines.	"	5	"
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	"	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	1	"
Circonférence devant les jambes			

du Pithèque.

51

alors il
aime la
gaîté, il
mbre de
u reste,
resemble
malgré sa
ratement
anons ici
ril 1787,
uteur (a),

Pithèque.
Pouces, Lignes.

& lorsqu'il se tenoit de bout sur ses
pieds. Il étoit âgé de près de deux anse
il avoit crû de près de six pouces en
dix mois, & avoit dans le même
temps pris en proportion plus de gros-
seur & d'épaisseur de corps; son poil
avoit bruni, sur-tout à la racine. De
tous les animaux de ce genre, le patas
à bandeau blanc est celui auquel il
resemble le plus par la forme de la
tête, qui est un peu alongée & aplatie
au sommet; le front est assez court &
couvert de poils, presque aussi longs
que ceux de la tête; il a les yeux en-
foncés & l'iris d'un jaune rougeâtre;
l'os frontal au-dessus de l'orbite des

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
de derrière.....	1	1	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet..	"	5	4
Circonférence du poignet.....	"	3	5
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles..	"	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.....	"	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.....	"	5	10

C 2

yeux est saillant , & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est aplati & forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement & s'inclinent en dedans : toute la face est de couleur de chair pâle , avec des poils noirâtres très-clair-semés , mais en plus grand nombre autour de la bouche & sur le menton , au-dessous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents , & deux alvéoles vides , d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille est grande , ronde & large en bas , mince , sans rebord & presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur , sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre , tant à sa racine qu'à son extrémité , & d'un jaune doré dans son milieu ; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête & sur tout le dessus du corps & des membres. Le ventre & la face intérieure des cuisses & des jambes sont d'un blanc sale , & les poils

voit au-
 l disposé
 s cils aux
 aplati &
 x narines
 & s'in-
 ce est de
 des poils
 s en plus
 ouche &
 quel des
 un blanc
 ite barbe.
 les vides,
 autres :
 large en
 esque sans
 s de lon-
 us grande
 re, tant à
 , & d'un
 e qui pré-
 rale d'un
 ir tout le
 Le ventre
 es & des
 e les poils

y sont plus courts & moins touffus; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains & des pieds est douce, brunâtre & sans poils; les ongles sont arrondis & presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, & n'a que six lignes de longueur.



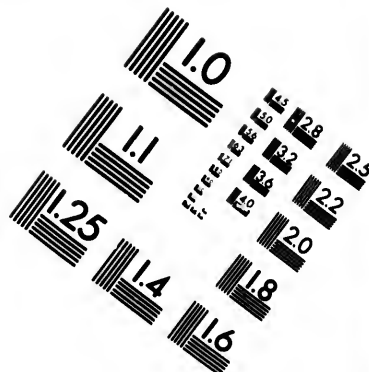
DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'AI dit, *volume XIV*, in-4.^o, *page 85*, que le singe que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée ; mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande qui est en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, *planche VI*, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin qui s'exprime dans les termes suivans : « Je » donne ici, dit-il, la figure, *planche* » *XX*, *figure 1*, d'un petit cynocéphale » qui n'a point de queue ; il s'apprivoise » plus aisément, & est aussi plus spirituel » & plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin, avec celle que nous donnons ici, *planche VI*, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même

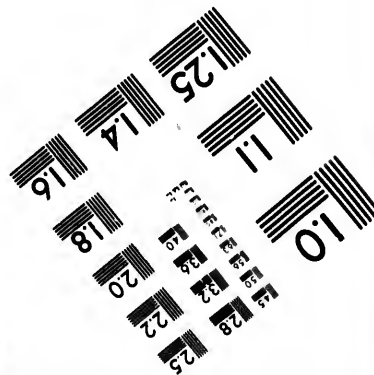
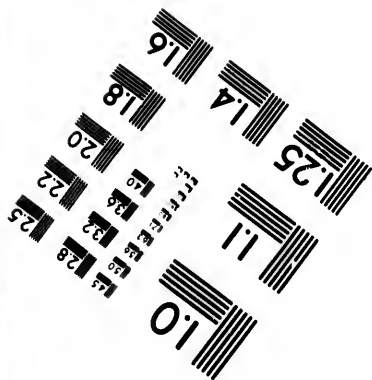
animal. Nous aurions pu l'appeller petit magot ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale , parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées , & qu'il est couvert d'un poil roux , & plus doux que le magot ; & c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées , ainsi que par la grosseur de la queue par la prolongation du museau , qui le différencie aussi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson qui doutoit de ce fait , a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric , commandant à Gibraltar , lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer , qu'ils y sont nombreux , & que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (a). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

(a) Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon , datée de Londres le 9 Février 1764.





6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

13 128
12 132
11 125
10 22
9 20
8

11
10
9
8

LE BABOUIN DES BOIS.

M. PENNANT a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever (a). Ce babouin a le museau très-allongé & semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire & un peu luisante; les pieds & les mains sont unis & noirs comme la face, mais les ongles sont blancs; le poil de ce babouin est très-long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut, la queue n'avoit que trois phuces de long, & de dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé l'homme des bois. Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés

(a) M. Pennant, Histoire des quadrupèdes, volume I, page 176.

BOIS.

entre, cette
s dans la
e babouin
mblable à
couverte
isante, les
s & noirs
ngles, sont
st très-long
noir & de
. Penant,
s hauts, la
s de long,
i de poil.
née, où les
e des bois.
cer ici la
ouins, qui
les variétés

quadrupèdes,
e 100 et 120



vaux lardieu Sc

LE BABOUIN DES BOIS.

du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (b).

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le museau alongé & des poils longs & bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps & sur les jambes, & mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre; de longs poils au-dessus des yeux, & une touffe de poils derrière chaque

(b) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

8 *Histoire Naturelle.*

oreille. Le poil, qui garnissoit la poitrine, étoit cendré, mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois piéds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule & même espèce.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

Il avoit deux piéds de hauteur ; il étoit du même genre que les autres, & avoit les mêmes caractères.

poitrine;
de jau-
nauteur.
ces trois.
près de
qu'on ne
e simples
espèce.

sur tout
de non.
il y a
la taille,
couvertes
de la
la face d
d'un part
candide
pauvre
l'été. M.
candide.
Le trois
de jours
une toule

(1771)



venue lardin

LE BABOUIN À LONGUES JAMBES

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (a).

CE BABOUIN est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir, & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras & les cuisses; blanchâtre sur la poitrine & sur le ventre; très-long & très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges & rouges; il a la queue très-courte; très-relevée, & presque entièrement dénuée de poil, sur-tout dans la partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces & ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu

(a) *Simia platypygus*: M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 87, planche v.

Brown baboon: M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, pag. 177, planche xx; fig. 2.

réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont ronds & plats ; ceux des autres doigts sont convexes & plus étroits.

Il se nourrit , ainsi que les autres babouins , de fruits , de feuilles de tabac , d'oranges , d'insectes , & particulièrement de scarabées , de fourmis & de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine , il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie , du vin , de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann , savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg , a vu vivans un mâle & une femelle de cette espèce ; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle , & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce ; elle se laissoit toucher sans peine & paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfans , mais elle paroissoit haïr les femmes.

du Babouin à longues jambes. 61

Nous donnons ici (*planche VIII*) la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est question, & qui n'en diffère que par la queue qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, & que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, & étoit absolument de la même espèce que celui-ci.



LE CHORAS (a).

CE GRAND & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très-vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un

(a) Le choras. Schreber, *hist. nat. des quadrup.*

pag. 92.

Papire. Geffner, *quadrup.* 560.

Sirmia mormon. *Aströmer, act. Holm.* 1766, vol. 27, pag. 138.

Grand babouin. 76. Pennant, *hist. des quadrup.* vol. I, pag. 173.

Montegar. *Transact. philosoph.* n.° 290.

Bradley. *Natur.* 117. tab. XV, fig. 1.

Tufted-ape. Pennant, vol. I, pag. 174, planche XVI.

(a).
n trouve
grandes
l'île de
ageurs,
babouins
élève en
la tête,
r le nez
très-vif,
es joues
79, un

quadrup.

1766,

quadrup.

, planche



LE CHORAS.



CHORD

mo
ha
pe
alc
le
Bl
Co
sup
ro
da
&
eff

râ
fe
de
no
vn
pe
&
la
af
lo
d
de

fi

individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites & nues ; son museau est très-long & son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant : les joues, comme dans le mandril, sont d'un violet clair & très-ridées ; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppes est composée de poils noirs & très-longs ; la tête, les bras & les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune & de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs ; les mains & les pieds sont noirs & les ongles plats ; la queue dont le poil est fort touffu & assez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées, & d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici (*planche IX*) la figure d'un babouin de cette espèce ;

âgé de trois ans , que nous avons vu & fait dessiner vivant il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant , & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération ; il avoit le nez , les naseaux & la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étoient pointues & de couleur brune ; il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune , à peu-près semblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale & jaunâtre , mais longs & bien fournis ; ces poils hérissés se couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête , & les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le sommet de la tête , y formoient une

houppes, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé, & sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents & qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite

& refusoit la crue ; il aimoit les boissons fermentées , telles que le vin & l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile , plus grave & moins mal-propre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764 , un de ces grands babouins qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte , d'en ôter les excréments (b) , & qui même se lavoit souvent le visage & les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin , s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour ; même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre , étoit d'une très-grande force , car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur ; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant & en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste , cet animal

~~est très-attaché à son maître & ne se sépare jamais de lui.~~

~~Il est très-attaché à son maître & ne se sépare jamais de lui.~~

(b) Astrômer, à l'endroit déjà cité.

que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gesner, car la figure que ce naturaliste en a donnée, est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuse, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV, in-4.°, page 133, planche XIII*), dont il diffère principalement par les sillons & les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de la tête.



LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN (a).

CE BABOUIN a le museau très-allongé, très-épais, & semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, & la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils

(a) Dog-faced baboon. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* pag. 179, planche 321.

Le tartarin. Belon, *poissons* 102.

Simia Aegyptiaca, *cauda elongata*, *clunibus tuberosis nudis*. Hasselquist, *iter* 189.

Simia amadryas S. *mandula cinerea*, *auribus comosis*, *unguibus acutiusculis*, *natis calvis*. Linn. syst.

Cercopithecus cynocephalus, *parte anteriore corporis longis pilis obsita*, *naso violaceo nudo*. Le magot ou le tartarin. Brisson, *quadrup.* 152. *Edw.* fig. ined.

Le babouin gris. Schreber, 100, tab. x.

Cynocephalus. Gessner, *quadrup.* page 859.

Jonst. *quadrup.* tab. LIX, fig. 3, d'après Gessner.

Singe masqué de Guinée. Ridinger, *sing.* tab. III.

Marmot qui a la tête d'un lion. Idem. tab. VII.

N
EN (a).

alongé,
chien,
ination.
rouge,
& la
musseau
Les cils

hist. nat.

us tuberosis

us comosis,
fit.
ore corporis
agot ou le
ined.

59.
Gessner.
tab. III.
VIII.



SINGE DE MOCO.



d
n
in
le
la
d
m
ri
ch
b
tr
d
m
a
e
d
fe
d
e
v
v
la
re
m
p
e
fi

du Babouin à museau de chien. 69

des paupières supérieures sont longs, noirs & touffus ; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues & cachées dans le poil ; la tête est couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant ; les dents canines sont très-longues ; celles de dessus ont un pouce & demi de longueur & avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très-long sur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes & roussâtres ; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin.

à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras & les jambes fort épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds sont noirâtres & presque nus; tous les ongles sont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y assemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint

du Babouin à museau de chien. 71

furieux, il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, & le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits: ils aiment aussi les insectes & particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs & des gémissements accompagnés de larmes.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici (*planché x*), une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel. » Pendant que je faisois sa figure, un jeune-homme & une jeune femme vinrent le voir: il parut desirer très-fort de s'approcher de la femme; il se tiroit fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui; mais le jeune homme l'ayant écarté & chassé, il fit très-mauvaise mine, & pour se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins

„ néanmoins que de la taille d'un enfant
 „ de dix ans. „

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV*, in-4.^o, page 169. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Supplément. T. XIII.

D

Au reste , ce lowando a les fesses pelées , la face sans poil & de couleur de chair , jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez ; il y a des poils au-dessus des yeux , en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres , touffus & serrés , qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains sont noirs , les ongles un peu longs & en gouttière ; la queue est d'une médiocre longueur & bien couverte de poils ; les cuisses & les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps & les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale , & le dessus du dos est d'un poil brun , ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description qui n'est faite que d'après la gravure enluminée , ne peut pas être bien exacte , & je ne la donne que faute de plus amples observations : peut-être M. Edwards , qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort , aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

ADDIT I O N

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. MARCELLUS BLESS m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou*, des singes blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, & en même-temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage: ainsi, l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. **M.** Marcellus Bles ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec

76 *Histoire Naturelle.*

peine , & qu'ordinairement ils vivent peu de tems en captivité. Dans leur pays natal , la taille des plus forts , lorsqu'ils sont debout , est à peu-près de trois pieds & demi.



le.

ils vivent
ns leur pays
s, lorsqu'ils
e trois pieds





LA GUENON À LONG NEZ vue par le dos.

Pl. 12. p.



par le dos.



LA GUENON À LONG NEZ.

O
ne
de
qu
pa
de
à
ne
pa
en
&
qu
Le
riz
let
qu
ne
for
l'e
de

LA GUENON

A LONG NEZ.

CETTE GUENON ou singe à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait est un nez large proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, & sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, & la cloison qui les sépare est mince; & comme le nez est très-alongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez; la peau

D 3

en est d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet & sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands & assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande & garnie de fortes dents canines & de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos & sur les flancs, orangé sur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses & les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du col & sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une espèce de camail dont la couleur

de la Guenon à long nez. 79.

contraste avec celle de la peau nue de la t. e. Cette guenon a , comme les autres, des callosités sur les fesses ; sa queue est très-longue & garnie, en-dessus & en - dessous , de poils fauves assez courts ; ses mains & ses pieds nus à l'intérieur , sont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati, & les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au cabinet du Roi ; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

Longueur du corps du museau	Pieds.	Pouces.	Lignes,
à l'anus.....	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput.....	//	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil..	//	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.....	//	2	//
Longueur de la queue.....	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.....	//	5	6
Longueur du coude au poignet..	//	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.....	//	6	5

D 4

80 *Histoire Naturelle.*

	Pieds, Ponces, Lignes,		
Longueur de la jambe du genou au talon.....	.	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.	.	8	3
Longueur des ongles du pied...	.	.	7
Longueur des ongles de la main..	.	.	6



Pouces, Lignes,

10 2

8 3
• 7
• 6



LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

NOUS NE DONNONS cette dénomination à l'animal représenté (*planche XIII*) que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; & comme ce macaque & le singe à queue

D 5

de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons , on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte , & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle , est couvert , depuis les reins , de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie & jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues , & des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif , aussi-bien que le dedans des cuisses , le bas du ventre , l'anus , la vulve , &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant & en bon état de santé ; car étant tombé malade , elle disparut entièrement , & après sa mort (le 7 Février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien ; il accueilloit tous les hommes , mais il refusoit les caresses des femmes , & lorsqu'il étoit en liberté , il se jetoit après leurs jupons.

du Macaque à queue courte. 83

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur ; son nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*, in-4.^o La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le dessus de la tête & du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris ; le dessous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, & couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jam-

84 *Histoire Naturelle.*

bes , de poils cendrés , mêlés de jaune ;
elle finissoit tout d'un coup en pointe ;
son extrémité étoit noire , & sa longueur
étoit en tout de sept pouces deux lignes.
La dépouille de ce macaque est au cabinet
du Roi.



le.
s de jaune;
en pointe;
sa longueur
deux lignes.
au cabinet



LE PATAS À QUEUE COURTE.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

Nous avons donné (*Vol. XIV*, in-4.^o, *planches XXV & XXVI*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc; nous donnons ici (*planche XIV*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc, que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce; voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son

origine, & de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongéant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté *planche XXVI*. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses & des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds & les mains sont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur;

du Patas à queue courte. 87

les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas des planches *XXV* & *XXVI*.



LA GUENON

A MUSEAU ALLONGÉ (a).

CETTE GUENON a en effet le museau très-long , très-délié , couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps , mais principalement sur les épaules , la poitrine & la tête ; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir , excepté sur la poitrine & le ventre où elle est d'un cendré-clair ; la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis ; son naturel est fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître , ignoroit son pays natal ; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup , par sa conformation , à celle dont nous

(a) M. Pennant , *histoire naturelle des quadrupèdes* , volume 1 , page 187 , planche XXIII.

N
É (a).

muséum
ne peau
est très-
principa-
ne & la
is-de-fer
poitrine
ré-clair;
nimal a
est assis;
Pennant
on pays
voit été

ucoup ,
ont nous

adrupèdes ,



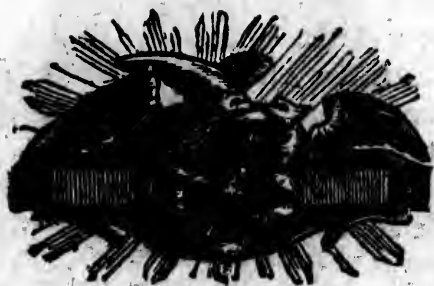
LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ.



a
a
n
F
e
f
f

de la Guenon à museau alongé. 89

avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien ; mais, indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins , elle en diffère par les couleurs de son poil , & sur-tout par la longueur de sa queue.



LA GUENON COURONNÉE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XVI*) la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV*, in-4.^o, *page 224*, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appelloient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue parderrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de

NNÉE.

XVI) la
pèce nous
halbrouk,
nnet chi-
le même
page 224,
s XXIX
la foire
âtres l'ap-
cause du
u-dessus
t une ef-
interrom-
lèz régü-
et animal
de même
casion de
r la tête
ourts que
que si ce
oins une
ongs de



LA GUENON COURONNÉE.

deux pouces à deux pouces & demi, sont bruns à la racine, & d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, & remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, & forme comme un vuide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue & sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, & l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large & aplati comme dans le mal-brouk & dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, semés de quelques

poils jaunâtres. Les oreilles sont nues & d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc; mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps & des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses & les jambes sont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le dessous du corps & le dedans des bras & des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains & les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras & noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, & ne sert point à l'animal pour s'attacher: lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des aba-

joues & des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

Longueur du corps mesuré en	Pieds.	Pouces.	Lignes;
ligne droite.....	"	11	"
Longueur du corps mesuré en			
ligne superficielle	1	3	"
Longueur de la tête.....	"	3	3
Distance de la mâchoire supé-			
rieure aux yeux.....	"	1	3
Largeur des yeux	"	1	6
Distance entre les yeux.....	"	"	4
Largeur des narines.....	"	"	5
Longueur de l'oreille.....	"	1	5
Largeur de l'oreille.....	"	1	1
Hauteur du train de devant....	"	7	8
Hauteur du train de derrière...	"	8	"
Longueur du coude au poignet..	"	3	11.

	Pieds, Pouces, Lignes.		
Longueur du poignet au bout des ongles.....	"	2	5
Longueur du jarret au talon...	"	4	8
Longueur des plus grands ongles.	"	"	2
Largeur de la main.....	"	"	10
Longueur de la main.....	"	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.....	"	3	9
Longueur du pied.....	"	3	11
Largeur du pied.....	"	1	"
Longueur de la queue.....	"	2	"
Son épaisseur à l'origine du tronçon.....	"	"	9

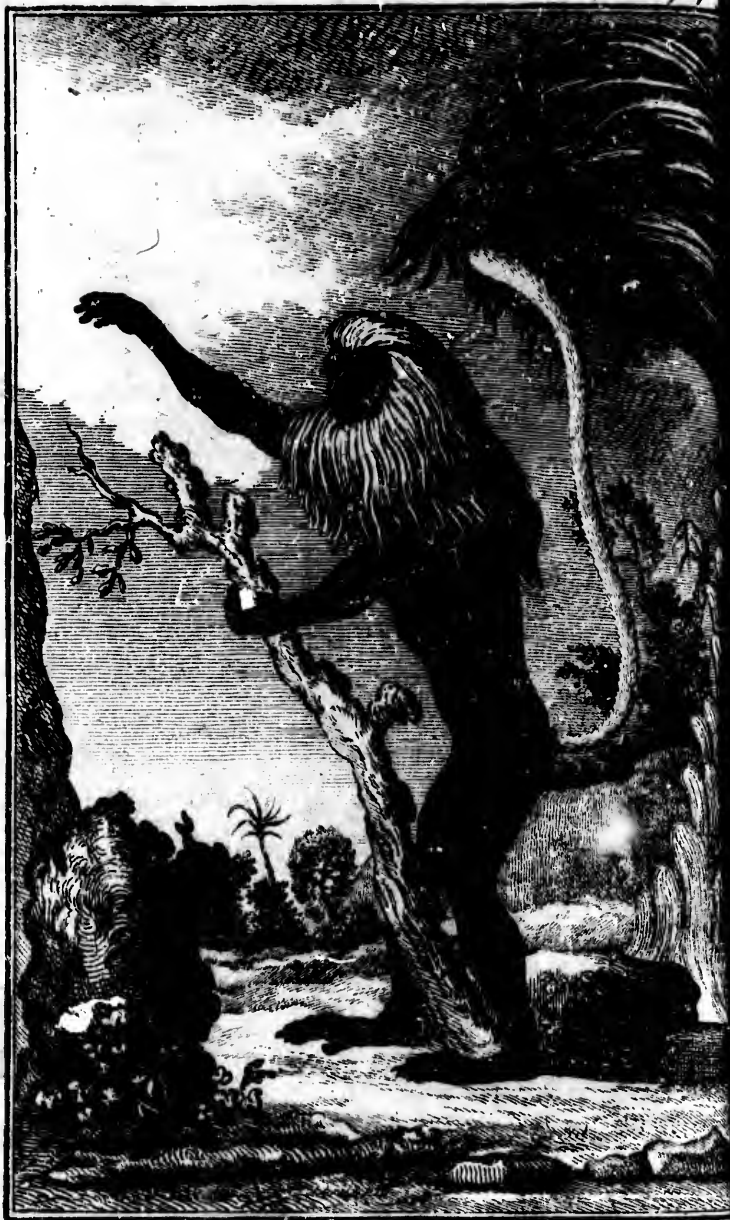
La guenon que M. Pennant a décrite, sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.



Pouces, lignes,

2	5
4	8
"	2
"	10
2	3
3	9
3	11
1	"
2	"
"	9

a décrite,
onkey, ne
é de cette



veuve Tardieu

LA GUENON A CAMAIL.

LA GUENON

A CAMAIL (a).

LE SOMMET de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant & d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige & qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que

(a) Full-bottom. M. Pennant, *histoire naturelle des quadrupèdes*, volume I, page 197, planche XXX.

quatre doigts aux mains , comme le coaita , dont il diffère cependant par un très - grand nombre de caractères , & principalement par les abajoues & par sa queue qui n'est point prenante ; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous , qui tous appartiennent au nouveau continent , mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* & de Guinée , où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes , apparemment à cause de la beauté de ses couleurs , & à cause de son camail qui représente une sorte de diadème ; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornemens , & qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite (b). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail , & elle lui ressemble par ses membres déliés , par la longueur & le peu de gros-

(b) Bay-monkey. M. Pennant , *histoire naturelle des quadrupèdes* , volume I , page 198.

comme le
tant par un
côtères, &
ues & par
ante; aussi
ajous, qui
eau contri-
ons qui ne

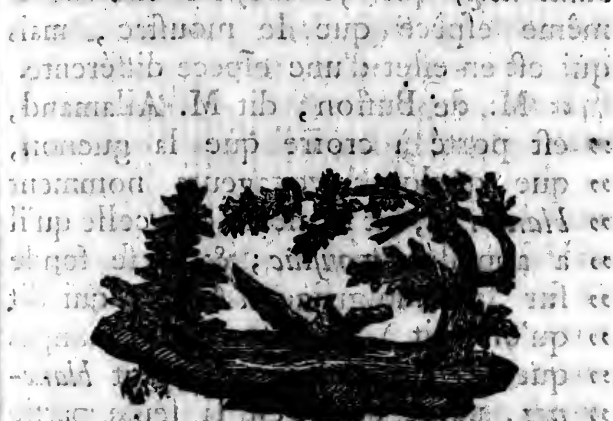
es forêts de
les Nègres
des singes,
auté de ses
camail qui
dème; ils
t ils se font
ient aussi à

d'une autre
ue M. Pen-
portée du
camail; &
embres dé-
eu de gros-

histoire naturelle

seur

seur de la queue, & sur-tout en ce qu'elle
a cinq longs doigts aux pieds de derrière,
& qu'elle n'en a que quatre aux pieds de
devant. Son poil est noir au-dessus de
la tête & sur les jambes, bai-foncé sur le
dos, & d'un bai très-clair sur les joues,
le dessous du corps & la face intérieure
des jambes & des bras. Elle nous paroît
être une variété dans l'espèce de la guenon
non à camail.



LE BLANC-NEZ (a).

NOUS CROYONS devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon, que quelques voyageurs nomment *blanc-nez*, est la même que celle qu'il a appelée *moustac*; & il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la Côte-d'or des singes que les Hollandois nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette cou-

(a) Le blanc-nez. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* page 126, planche XIX, B.

White-nose monkey. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* page 190.

EZ (a).

cer ici un
M. Alla-
tion d'une
Hollandois
être de la
tac, mais
différente.
Allamand,
a guenon,
nomment
celle qu'il
se fonde
s, qui dit
des singes
nent blanc-
eule partie
cette cou-

hist. nat. des
hist. nat. des

„ leur ; il ajoute qu'ils sont puans
„ & farouches. Il se peut que ces singes
„ soient les mêmes que les moustacs
„ de M. de Buffon, quoique ceux-ci
„ aient la moustache & non le nez
„ blanc ; mais il y en a une autre es-
„ pèce en Guinée, qui mérite à aussi
„ juste titre le même nom que je lui
„ donne. Son nez est effectivement
„ couvert d'un poil court, d'un blanc
„ très-éclatant, tandis que le reste de
„ sa face est d'un beau noir, ce qui
„ rend saillante cette partie, & fait
„ qu'elle frappe d'abord plus que toute
„ autre.

„ J'ai actuellement chez moi une
„ guenon de cette espèce, dont je suis
„ redevable à M. Butini, qui me l'a
„ envoyée de Surinam, où elle avoit
„ été apportée des côtes de Guinée.
„ Ce n'est point celle dont parle Artus,
„ car elle n'est ni puante ni farouche ;
„ c'est au contraire le plus aimable ani-
„ mal que j'aie jamais vu. Il est extrê-
„ mement familier avec tout le monde,
„ & on ne se lasse point de jouer avec
„ lui, parce que jamais singe n'a joué

„ de meilleure grâce. Il ne déchire
 „ ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'est
 „ en badinant, & de façon que la main
 „ la plus délicate n'en remporte aucune
 „ marque. Cependant il n'aime pas
 „ qu'on l'interrompe quand il mange,
 „ ou qu'on se moque de lui quand il
 „ a manqué ce qu'il médite de faire;
 „ alors il se met en colère, mais sa
 „ colère dure peu, & il ne garde point
 „ de rancune. Il marche sur quatre
 „ pieds, excepté quand il veut exa-
 „ miner quelque chose qu'il ne connoît
 „ pas; alors il s'en approche en mar-
 „ chant sur ses deux pieds seulement.
 „ Je soupçonne que c'est le même
 „ dont parle Barbot (b), quand il dit
 „ qu'il y a en Guinée des singes qui
 „ ont la poitrine blanche, la barbe
 „ pointue de la même couleur, une
 „ tache blanche sur le bout du nez,
 „ & une raie noire autour du front.
 „ Il en apporta un de Bontri qui fut

(b) *Histoire générale des voyages, tome IV,*
page 239, édition de Paris; & page 330, tome V,
édition de Hollande.

„ estimé vingt louis d'or , & je n'en
„ suis pas surpris ; sûrement je ne don-
„ nerois pas le mien pour ce prix. La
„ description de Barbot lui convient
„ fort , à l'exception de la couleur du
„ corps qu'il dit être d'un gris - clair
„ moucheté.

„ La race de ces guenons doit être
„ nombreuse aux côtes de Guinée ; au
„ moins en voit-on beaucoup aux éta-
„ blissemens que les Hollandois y ont ;
„ mais quoique souvent ceux - ci aient
„ tenté d'en rapporter en Europe , ils
„ n'ont pas pu y réussir. La mienne est
„ peut-être la seule qui ait tenu bon
„ contre le froid de notre climat , &
„ jusqu'à présent elle ne paroît pas en
„ être affectée.

„ Cet animal est d'une légèreté éton-
„ nante , & tous ses mouvemens sont
„ si prestes , qu'il semble voler plutôt
„ que sauter. Quand il est tranquille ,
„ son attitude favorite est de reposer
„ & soutenir sa tête sur un de ses pieds
„ de derrière , & alors on le diroit oc-
„ cupé de quelque profonde médita-
„ tion. Quand on lui offre quelque

„ chose de bon à manger , avant que
 „ de le goûter , il le roule avec ses
 „ mains comme un pâtissier roule sa
 „ pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

„ Le blanc-nez a des abajoues & des
 „ callosités sur les fesses ; la longueur
 „ de son corps & de sa tête pris en-
 „ semble, est d'environ treize pouces,
 „ & celle de sa queue de vingt. La
 „ couleur de la partie supérieure de
 „ son corps & de sa queue, est un
 „ agréable mélange d'un vert couleur
 „ d'olive & de noir, mais où cepen-
 „ dant le vert domine. Cette même
 „ couleur s'étend sur la partie exté-
 „ rieure des cuisses & des jambes, où
 „ plus elle approche des pieds, plus
 „ elle devient noire. Les pieds sont
 „ sans poil & tout-à-fait noirs, de même
 „ que les ongles qui sont plats.

„ Le menton , la gorge , la poitrine
 „ & le ventre sont d'un beau blanc,
 „ qui s'étend en pointe, presque au-dessous
 „ des oreilles. Le dessous de la queue

„ & la partie interne des jambes &
 „ des bras sont d'un gris noirâtre. Le
 „ front ; le tour des yeux & des lèvres,
 „ des joues ; en un mot toute la face
 „ est noire , à l'exception de la moitié
 „ inférieure du nez, remarquable par une
 „ tache blanche presque triangulaire qui
 „ en occupe toute la largeur , & qui se
 „ termine au-dessus de la lèvre en une
 „ espèce de pointe ; aux deux côtés de
 „ laquelle sont posées les narines un peu
 „ obliquement. Les oreilles sont sans
 „ poils & noirâtres ; il en part une raie
 „ aussi noire qui entoure circulaire-
 „ ment toute la partie supérieure de la
 „ tête, dont le poil est tant soit peu plus
 „ long que celui qui couvre le dos &
 „ forme une sorte d'aigrette. Une ligne
 „ de poils blancs, qui a son origine
 „ près de l'angle postérieur de l'œil ;
 „ s'étend de chaque côté au-dessous des
 „ oreilles & un peu plus loin , au milieu
 „ des poils noirs qui couvrent cette
 „ partie. La racine du nez & les yeux
 „ sont un peu enfoncés , ce qui fait
 „ paroître le museau alongé , quoiqu'il
 „ soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans

20 toute la longueur, sur-tout dans cette
21 partie qui est blanche. Il n'y a point
22 de poils autour des yeux, ni sur une
23 partie des joues; ceux qui couvrent
24 le reste de la face sont fort courts. Les
25 yeux sont bien fendus, la prunelle
26 en est fort grande, & elle est en-
27 tourée d'un cercle jaune assez large
28 pour que le blanc reste caché sous les
29 paupières. Les poils du menton sont
30 plus longs que ceux des autres par-
31 ties, & forme une barbe qui est sur-
32 tout visible quand l'animal a ses aba-
33 joues remplies de manger. Il n'aime
34 pas à l'avoir mouillée, & il a soin
35 de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre
36 quelque corps sec. Je ne saurois dire
37 si les femelles de cette espèce sont
38 sujettes aux écoulemens périodiques;
39 je n'en ai pu appercevoir aucuns
40 marque dans celle que j'ai.



e.

danſ cette
n'y a point
ni ſur une
i couvrent
courts. Les
a prunelle
lle eſt en-
aſſez large
ho ſous les
enton ſont
autres par-
qui eſt ſur-
l a ſes aba-
. Il n'aime
e il a ſoin
ou, contre
ſaurois dire
eſpèce ſont
ériodiques;
oir aucuns
i. 22



dessiné par Tardieu

LA GUENON À NEZ BLANC PROÉMINENT.

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

IL y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laisser le nom de monstac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV*, in-4.^o

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même plusieurs autres rapports avec le *blanc-nez* décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici (*planche XV III*) la figure de cette guenon mâle, dont voici la

E 5

description d'après sa dépouille conservée au cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui est tout blanc, est remarquable par sa forme & sa couleur; il est large sans être aplati, & proëminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proëminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre: ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun

rougeâtre : il y a du noir sur le nez & au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune, car la verge étoit petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroïssoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne

suffit pas pour juger si cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; & ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes & appartenant au mâle comme à la femelle.



Ne.

animal & la
amand, sont
distinctes, ou
que comme
pendantes du
and on aura
de ces ani-
der s'ils ne
ou du moins
appartenant



LE MONA.

LE MONA.

CET ANIMAL mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *moné*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur & la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté, dans les mouvemens & dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *moné*, une échancrure sur le bord supérieur, & ce sont-là les caractères par lesquels il diffère de la *moné* ; mais au reste il a comme elle des abajoues, & des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat & large ; les yeux sont enfoncés & l'iris en est orangé ; la bouche & les mâchoires sont d'un rouge pâle, les joues sont garnies de grands poils grisâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque



sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles lesquelles sont assez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu & en forme de croissant. Le sommet de la tête & le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mêlés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes sont noires, & cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps & du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à

l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive & semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'est le même animal auquel Linneus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (a); & encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (b); mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapaïou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

(a) M. Schreber, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 115, planche xv.*

(b) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 186.*

LE ROLOWAY OU LA PALATINE (a).

« LA GUENON qui est représentée dans
» la *planche XIII (b)*, dit M. Alla-
» mand, n'a point encore été décrite :
» elle est actuellement vivante à Am-
»sterdam, chez le sieur Bergmeyer,
» dont la maison est connue, non-seu-
» lement de tous les habitans de cette
» grande ville, mais encore de tous
» les étrangers qui y arrivent ; & cela,
» parce qu'on voit toujours chez lui
» plusieurs animaux rares qu'il fait venir
» à grands frais des pays les plus éloi-
» gnés. Cette guenon lui a été en-
» voyée des côtes de Guinée, sous le

(a) La Palatine. *M. Schreber, vol. I, pag. 124, planche XXV. Palatine monkey, M. Pennant, vol. I, page 185.*

(b) Voyez le volume *XV*, in-4.^o, de cet ouvrage, édition de Hollande.

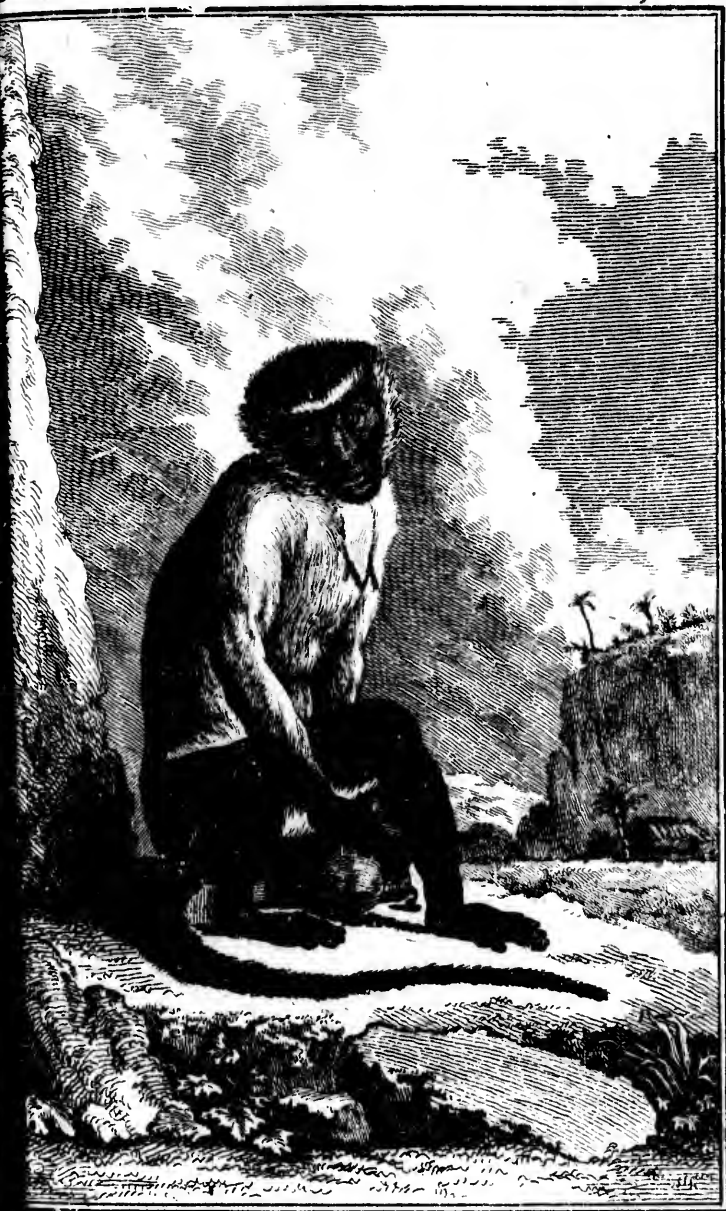
A Y

VE (a).

ntée dans
M. Alla-
é décrite :
e à Amf-
rgmeyer ,
, non-seu-
s de cette
e de tous
; & cela,
chez lui
fait venir
plus éloi-
a été en-
e, sous le

I, pag. 124,
nnant, vol. I,

cet ouvrage,



LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

[illegible]

» nom de *roloway* que j'ai cru devoir
» lui conserver. C'est un fort joli ani-
» mal, doux & caressant pour son
» maître; mais il se défie de ceux qu'il
» ne connoît pas, & il se met en pos-
» ture de défense quand ils veulent s'en
» approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de
» la queue jusqu'au-dessus de la tête,
» est d'environ un pied & demi. Le
» poil qui couvre son dos est d'un brun
» très-foncé & presque noir; celui qui
» est sur les flancs, les cuisses, les jambes
» & la tête, est terminé par une pointe
» blanchâtre, ce qui le fait paroître
» d'un gris obscur. Les poils qui cou-
» vrent la poitrine, le ventre, le con-
» tour des fesses & la partie intérieure
» des bras & des cuisses, sont blancs;
» mais on assure que cette couleur ne
» leur est pas naturelle, & qu'en Guinée
» ils sont d'une belle couleur orangée
» qui se perd en Europe & se change
» en blanc, soit par l'influence du cli-
» mat, soit par la qualité de la nour-
» riture. Quand cette guenon est arrivée
» à Amsterdam, elle conservoit encore

„ quelques restes de cette couleur oran-
„ gée, qui se sont dissipés peu-à-peu.
„ Le sieur Bergmeyer en a reçu une
„ seconde depuis quelque mois, dont
„ la partie interne des cuisses est en-
„ tièrement jaune : si elle reste en vie,
„ nous saurons avec plus de certitude
„ ce qu'il faut penser de ce changement
„ de couleur.

„ Ces guenons ont la face noire & de
„ forme presque triangulaire; leurs yeux
„ sont assez grands & bien fendus;
„ leurs oreilles sont sans poil & peu
„ éminentes. Un cercle de poils blan-
„ châtres leur environne le sommet de
„ la tête; leur cou, ou plutôt le contour
„ de la face, est aussi recouvert d'une
„ raie de longs poils blancs qui s'étend
„ jusqu'aux oreilles. Elles ont au men-
„ ton une barbe de la même couleur,
„ longue de trois ou quatre ponces,
„ qui se termine en deux pointes, &
„ qui contraste singulièrement avec le
„ poil de la face. Quand elles sont
„ dans une situation où cette barbe
„ repose sur la poitrine, & se confond
„ avec ses poils, on la prendroit pour

„ la continuation de ceux qui forment
 „ le collier ; & alors ces animaux vus
 „ à une certaine distance , paroissent
 „ avoir autour du cou une *palatine* ,
 „ semblable à celles que les dames
 „ portent en hiver , & même je leur
 „ en ai d'abord donné le nom qui se
 „ trouve encore seul sur la planche
 „ qui a été gravée , & dans la table
 „ des articles de ce volume , qui a été
 „ imprimée avant que je fusse celui
 „ qu'elles portent en Guinée. Leur
 „ queue égale , pour la longueur , celle
 „ de leur corps , & les poils qui la
 „ recouvrent m'ont paru plus longs
 „ & plus touffus que dans la plupart
 „ des autres espèces. Leurs fesses sont
 „ nues & calleuses. J'ignore si elles
 „ sont sujettes aux écoulemens péri-
 „ diques.

„ Jonston a donné dans la *planche*
 „ *LXI* de son Histoire des quadru-
 „ pèdes , la figure d'un singe qu'il a
 „ nommé *cercopithecus meerkatz* , qui
 „ paroît avoir quelque rapport à
 „ notre roloway. Je croirois même
 „ que c'est le même animal qu'il a

116 *Histoire Naturelle.*

» voulu représenter , si la figure qu'il
» en donne n'étoit pas une mauvaise
» copie d'une figure plus mauvaise
» encore du guariba , publiée par
» Marcgrave. »



lle.

figure qu'il
ne mauvaife
as mauvaife
publiée par





LA GUENON À FACE POURPRE.

LA GUENON

A FACE POURPRE (a)

CETTE GUENON est remarquable par sa face & ses mains qui sont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue & se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois où

(a) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, pag. 184, pl. XXI.

elle se nourrit de fruits & de bourgeons ; lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches est assez



de bour-
elle devient
On trouve
es guenons
hes, mais
reste à la
ette variété
Z 10.



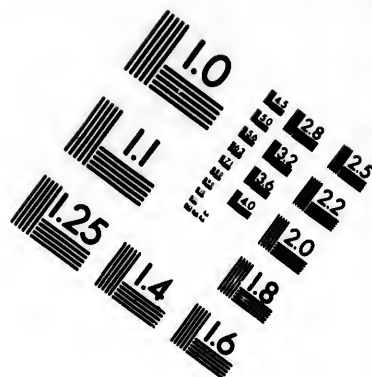
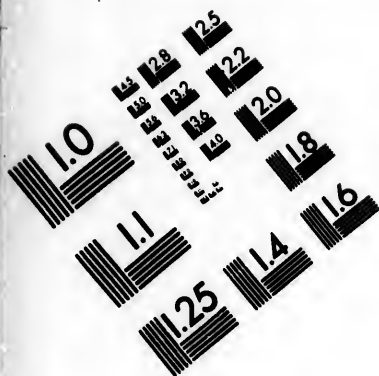
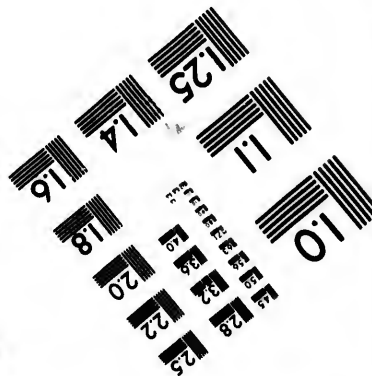
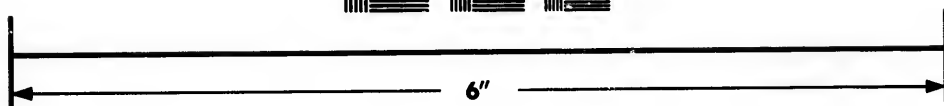
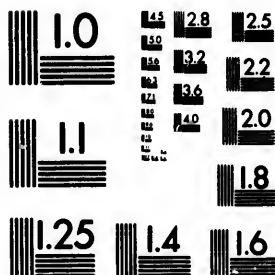


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

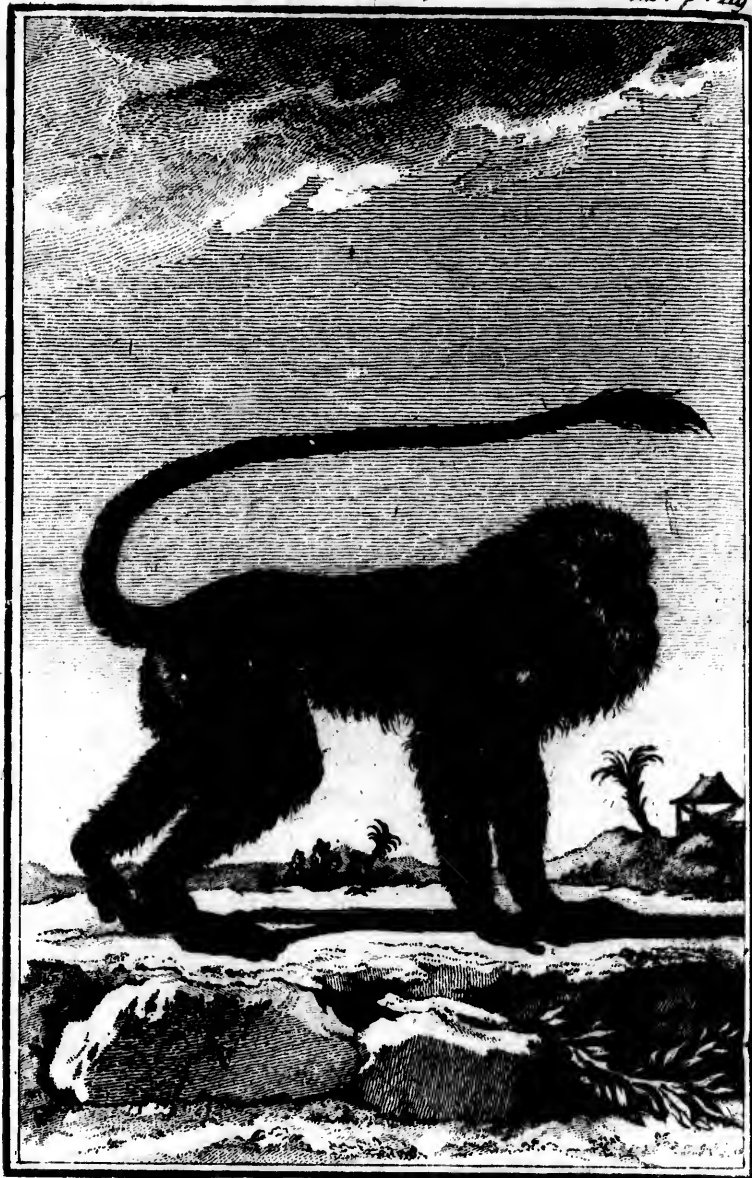


Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8

10
0.1
0.05
0.025



LA GUENON À CRINIÈRE.

LA GUENON

A CRINIÈRE.

NOUS DONNONS cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le Duc de Bouillon, & elle paroissoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure (*planche XXII*) dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle & il étoit assez privé; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue &

toute noire ; tout le poil du corps & des jambes est de cette même couleur, & quoique long & luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris-brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, & dans son milieu elle est composée de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, & passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé ; le nez plat ; & les narines larges & écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux calliotes

de la Guenon à crinière. 121

callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuses compagnies.



LA GUENON

NÈGRE (a).

CETTE GUENON a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de la face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, & présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large & aplati; les narines sont longues & évasées; la bouche grande & les lèvres épaisses; les oreilles larges & sans rebord saillant; le menton & les joues sont cou-

(a) Le singe-nègre. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. 1, page 131, planche XXII, B.*

Simiolus ceylonicus. Seba I, tab. XLVIII, fig. 3.

Klein. Quadrup. page 88.

Middle-sized black monkey. Edwards, plan. 3, page 221, tab. CCCXI.

Negro monkey. M. Pennant, hist. nat. des quad. vol. 1, page 191.

verts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair sur les cuisses & sur les jambes, clair-semé & jaunâtre sur la poitrine & sur le ventre. Les ongles sont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds & aplatis. La queue est aussi longue que le corps, & le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celle de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, & n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Séba, Edwards & d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, sur-tout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.



ADDITION

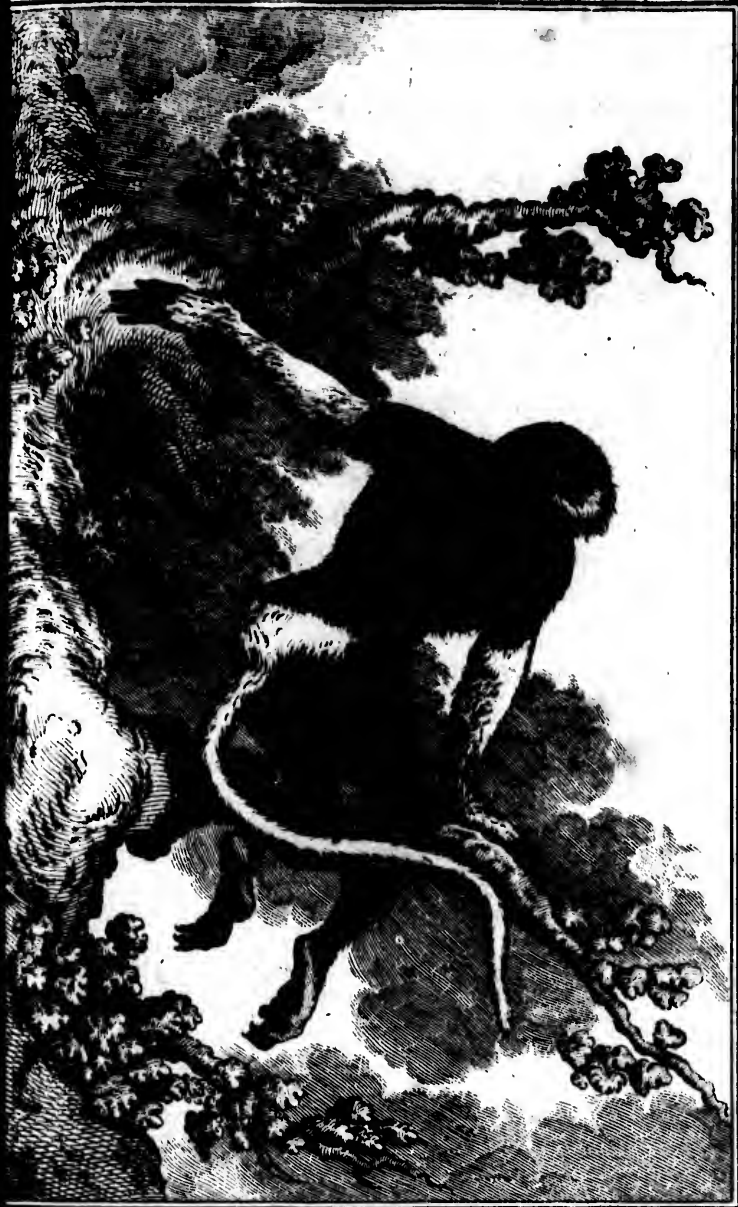
A L'ARTICLE DU DOUC.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXIII*) la figure du douc vu paderrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue pardevant, *volume XIV*, in-4.^o, *planche XLI*. Cet animal est si singulièrement habillé, que nous avons cru devoir le représenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'historique à ajouter à ce que nous en avons dit.



N
DOUC.

XXIII)
re : nous
e guenon
, in-4.^o,
singuliè-
vons cru
ux faces ;
torique à
ns dit.



LE DOUC VU PAR LE DOS.







FOETUS DE GUENON.

FŒTUS DE GUENON.

NOUS AVONS CRU devoir donner ici (*planche XXXV*), la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner pour qu'on pût en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III*, in-4., *planches VI & VII*. Nous eussions bien désiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.



SAPAJOUS,
ADDITION A L'ARTICLE
DE L'ALOUATTE.

L'ON TROUVERA ICI (*planche XXV*) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne singe rouge : on le désigne aussi assez communément ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; & nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyanne, & nous

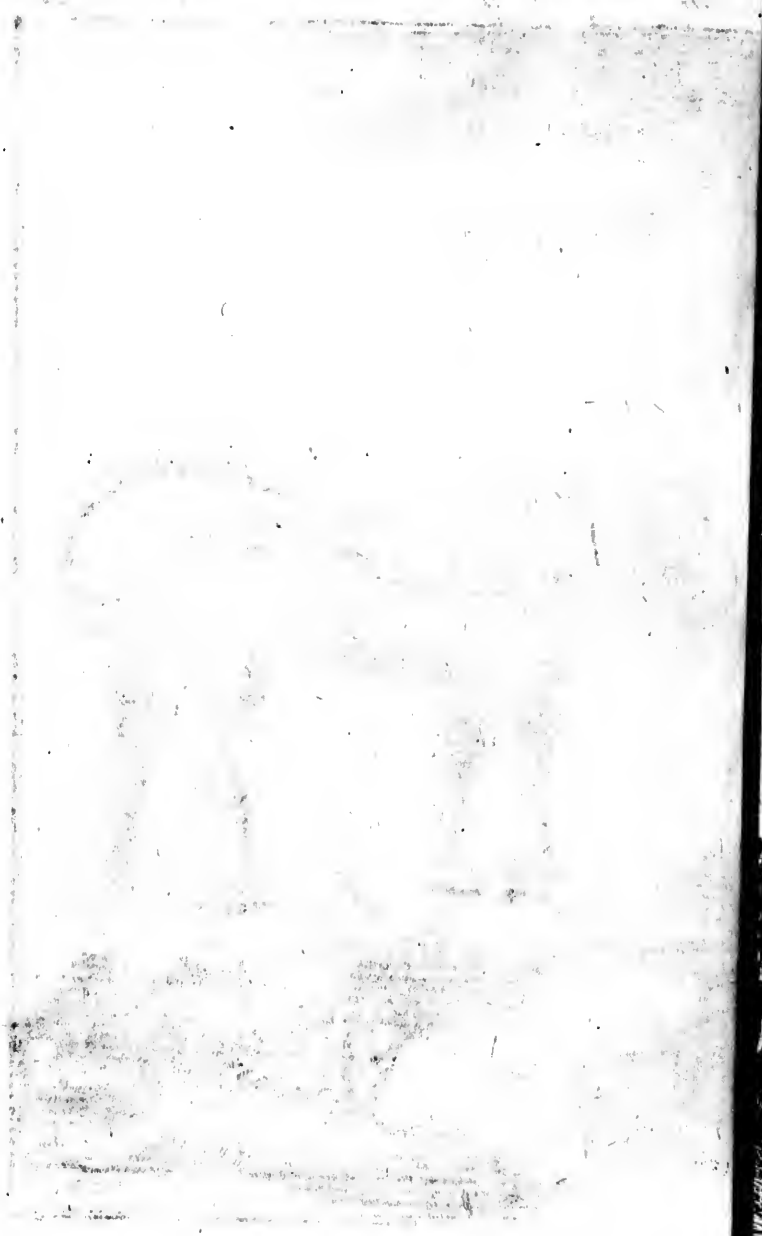
CLE

E.

XXV)
e nous
nomme
désigne
e l'oua-
e singe
ouarine
s carac-
la dif-
tent. Sa
ouvrage ;
près une
oyée de
decin du
r noir ,
éfil , ne
, & nous



L'ALOUATTE.





LE HURLEUR.

7. XZ

G
21
A

0CH

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 5.



Fig. 4.



Fig. 3.



ROCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATTE.

n
v
e
t
C

p
e
q
e
n
c
d
y
a
l
l
d
b
n
n
l
e
n
Q

n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, & très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves & clairs-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, & il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses & plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; & entre les incisives & les canines supérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vuide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier,

outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, & nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de

cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, & cette couleur domine sur la barbe, sur la tête & sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, & n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il

veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci : au reste, cette queue dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie, ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, & la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts ; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort ; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve & dure pendant tout ce tems.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés & presque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos & prend entre

ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste & morne, & ne font point ces gentilleses qu'on nomme communément des singeries; ils portent ordinairement la tête basse & ne se remuent qu'avec lenteur & nonchalance; ils s'accrochent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur & influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-tems en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, & ce cri qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement & pendant long-tems l'air qu'ils rendent ensuite.

peu-à-peu , & ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère , on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme ; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'entourent ; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité , passe en montant par un canal membraneux , épais & sinueux , se rétrécissant & s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée & à la sortie de ce conduit membraneux , que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne , m'a communiqué la note qui suit. « Les alouattes habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savannes noyées , & jamais sur les montagnes

de bruit
t ; cela
ngulière
e milieu
ve une
sa forme
femme ;
par des
ronnent ;
trachée-
montant
sinueux,
manière
l'entrée
membra-
utes les
cons suc-
femelles
es mâles.
& nourri
Guyenne,
rit. « Les
humides
s marais.
ent dans
savannes
ontag

» de l'intérieur de la Guyanne. Ils
» vont en petit nombre , souvent par
» couples & quelquefois seuls. Le cri
» ou plutôt le râlement effroyable qu'ils
» font entendre, est bien capable d'ins-
» pirer de la terreur ; il semble que les
» forêts retentissent des hurlemens de
» toutes les bêtes féroces rassemblées.
» C'est ordinairement le matin & le
» soir qu'ils font ce bruit ; ils le répè-
» tent aussi dans le cours de la journée ,
» & quelquefois pendant la nuit. Ce
» râlement est si fort & si varié , que
» l'on juge souvent qu'il est produit
» par plusieurs de ces animaux , & l'on
» est surpris de n'en trouver que deux
» ou trois , & quelquefois de n'en voir
» qu'un seul. L'alouatte vit rarement
» long-tems en captivité. Le mâle est
» plus gros que la femelle ; celle-ci
» porte son petit sur son dos.
» Rien n'est plus difficile à tuer que
» ces animaux ; il faut leur tirer plusieurs
» coups de fusil pour les achever , &
» tant qu'il leur reste un peu de vie ,
» & quelquefois même après leur mort ,
» ils demeurent accrochés aux branches

„ par les pieds & la queue. Souvent
 „ le chasseur s'impatiente de perdre
 „ son tems & ses munitions pour un
 „ aussi mauvais gibier; car, malgré le
 „ témoignage de quelques voyageurs,
 „ la chair n'en est pas bonne; elle est
 „ presque toujours d'une dureté exces-
 „ sive, aussi est-elle exclue de toutes
 „ les tables: c'est uniquement le besoin
 „ & la privation des autres mets, qui
 „ en font manger aux habitans peu aisés
 „ & aux voyageurs. „

J'ai dit, *volume XV*, in-4.^o, *page 13*,
 que j'ignorois si les femelles ouarines
 étoient sujettes à l'écoulement périodique,
 & que je présumoais qu'il n'y avoit que les
 singes, les babouins & les guenons à
 fesses nues, qui fussent sujettes à cet
 écoulement. Cette présomption étoit
 peut-être bien fondée, car M. Sonini
 de Mannoncourt dit s'être assuré qu'au-
 cune femelle dans les grands & les petits
 sapajous & dans tous les sagouins, n'est
 sujette à cet écoulement. Il a remarqué
 de plus qu'en général les sapajous &
 les sagouins vivent en troupes dans les
 forêts, qu'ils portent sur le dos leurs

petits qui les embrassent étroitement, & que lorsque l'on tue la mere, le petit tombant avec elle, se laisse prendre ; c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une physionomie triste & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les singes, m'écrit au sujet de l'alouatte dans les termes suivans (a).

« J'ai trouvé dans le XV.^{me} volume de votre excellent ouvrage sur l'histoire naturelle, la description d'un os hyoïde, page 81, n.^o 1444,

(a) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 Novembre 1778.

„ qui appartient à l'alouatte, & de près
 „ de huit pouces de circonférence, &c.
 „ Mon ardeur pour disséquer cet
 „ animal fut d'autant plus animée ;
 „ que vous me paroissiez beaucoup de-
 „ sirer de connoître la conformation
 „ singulière de cette partie (b).
 „ M. Vicq d'Azir eut la bonté de
 „ me faire voir deux os pareils, lors-
 „ que j'étois à Paris en 1777 ; le plus
 „ grand de ces os avoit un peu plus
 „ de huit pouces de circonférence...
 „ & je le dessinaï avec empressement...
 „ Je vis bien que la caisse osseuse,
 „ quoique très-mince, étoit la base de
 „ la langue ; j'y distinguai même les
 „ articulations qui avoient servi aux
 „ cornes de cet os ; mais je ne compre-
 „ nois rien de sa situation, ni de sa
 „ connexion avec les parties voisines....
 „ Curieux de connoître un animal
 „ si extraordinaire, je fis des recherches
 „ pour le trouver ; mais personne,
 „ même dans toute la Hollande, ne
 „ possédoit ce singe, quoique nous

(b) *Volume XV*, in-4.^o, page 82.

„ soyons très à portée de l'avoir de
 „ Surinam & de nos autres colonies de
 „ la Guyanne, où il se trouve en très-
 „ grand nombre; cependant je le trou-
 „ vai à la fin, au mois d'octobre de
 „ cette année 1778, à Amsterdam,
 „ chez M. le docteur Clokner, natu-
 „ raliste célèbre dont vous connoîtrez
 „ le mérite par les additions que M. le
 „ professeur Allamand a ajoutées à
 „ l'édition Hollandoise de votre ou-
 „ vrage.

„ Retourné en Frise à ma campagne,
 „ je me mis en devoir de satisfaire ma
 „ curiosité en disséquant l'organe de la
 „ voix de cet animal singulier.
 „ & je vais, Monsieur, vous faire part
 „ de mes observations à ce sujet, en
 „ vous envoyant la copie de mes dessins
 „ anatomiques, afin de vous donner
 „ avec plus de précision, une idée de
 „ la structure de cette partie intéres-
 „ sante.

„ L'animal avoit depuis l'occiput
 „ jusqu'à l'origine de la queue, quinze
 „ pouces de longueur, & douze pouces
 „ depuis la mâchoire inférieure, vers

» l'os pubis. La queue étoit longue de
» vingt-deux pouces, y compris la partie
» prenante qui l'étoit de dix.

» Largeur de la tête depuis l'oc.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» ciput jusqu'à l'extrémité			
» du museau.....	»	4	6
» Largeur de la mâchoire infé-			
» rieure.....	»	2	»
» Longueur de l'os du bras...	»	6	»
» Longueur du cubitus.....	»	5	6
» Longueur de la paume de la			
» main.....	»	1	6
» Longueur des doigts.....	»	2	3
» Longueur des cuisses.....	»	6	»
» Longueur des jambes.....	»	6	»
» Longueur de la plante du			
» pied.....	»	3	6
» Longueur des orteils.....	»	1	6

» La couleur du poil & la forme de
» toutes les parties du corps & des
» membres, étoient comme vous les
» avez décrites dans votre *XV.^e volume.*
» Les dents incisives sont très-petites,
» ainsi que les canines, & le museau est
» assez court.

» Les quatre premières figures (c)

(c) Voyez la planche *XXVII.*

gue de
la partie

uces. l'ignez.

„ représentent l'organe de cet alouatte;
„ la cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq
„ d'Azyr m'a fait présent.

„ La première & la seconde donnent
„ les glandes & les muscles du cou, la
„ tête étant couchée sur la table. Toutes
„ ces parties sont de grandeur natu-
„ relle.

„ Dans la troisième & la quatrième
„ figure on voit l'organe de la voix
„ en profil, & détaché du cou. J'ai
„ donné, autant que je l'ai pu, les
„ mêmes caractères aux parties analo-
„ gues, afin d'éviter la confusion.

„ *Figure 1.^{re}* A, B, C est la base
„ de l'os de la langue, couverte par les
„ muscles millohyoïdiens qui ne pa-
„ roissent presque pas à cause de leur dé-
„ licatesse & de la transparence qu'ils
„ avoient acquise dans l'esprit-de-vin dans
„ lequel l'animal avoit été conservé.

„ I, G, H, les deux branches de
„ la mâchoire inférieure couvertes par
„ les massétères, S & R.

„ D, le cartilage thyroïdien; E, le
„ cricoïdien; F, la trachée-artère.

„ I, K, 4, M, H, les deux glan-

4 6

2 "

6 "

5 6

1 6

2 3

6 "

6 "

3 6

1 6

forme de
& des
vous les
volume.

-petites,
niveau est

ures (c)

» des submaxillaires très-considérables ;
 » & unies pardevant en K.

» O, P, M & O₄, les sterno-
 » mastoïdiens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou
 » *latissimi colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens : N O,
 » les sterno-hyoïdiens.

» *Figure 2*, A, B, C, D, E, F,
 » G, I, N, O, Q, R, comme dans la
 » première figure.

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'in-
 » sertion est dans l'échancrure de la
 » base de l'os hyoïdien B, O, N,
 » *figure 3*.

» T O, le sterno-thyroïdien, dont
 » l'autre partie monte de W en V.
 » L'intervalle entre B, C, D, dépend
 » de ce que la tête fut relevée en haut
 » sur la table. Dès que la tête forme
 » un angle droit avec le cou, l'émi-
 » nence du cartilage thyroïdien s'ap-
 » plique à l'échancrure de la base de
 » l'os hyoïde, comme on le verra dans
 » la 3.^{me} figure.

» *Figure 3*, A, B, C, D, E, F, G,
 » comme dans les précédentes.

dérables ;
s sterno-
ffiers ou
s : N O,
E, F,
ne dans la
ont l'in-
ure de la
O, Ω,
en, dont
V en V.
dépend
en haut
ête forme
u, l'émi-
ien s'ap-
base de
erra dans
E, F, G,

- " B, Ω, échancrure latérale de l'os
- " hyoïde.
- " Ω, Γ, corne de cet os.
- " Γ, Δ, partie cartilagineuse de la
- " corne.
- " D, p, k, m, cartilage thyroï-
- " dien.
- " a, B, stylo-hyoïdien.
- " B, Ω, u, b, busto-glosse.
- " Γ, Ω, u, cérate-glosse.
- " Δ, f, u, e, stylo-glosse ; G, e ;
- " b, d, génio-glosse ; b, c, d, génio-
- " hyoïde.
- " g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.
- " i, n, glande thyroïdienne unie en
- " n avec celle de l'autre côté.
- " K, l, m, crico-thyroïdien.
- " O, œsophage.
- " y, x, langue dont le bord est
- " ondoyé par les dents qui y ont im-
- " primé leurs vestiges.
- " q, r, l'épiglotte : r le petit car-
- " tilage entre cette partie & la pointe
- " de l'aryténoïdien s, t.
- " Figure 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ.
- " D, p, K. K, E. Δ, Γ, f, e. e, G,
- " comme dans la figure 3. On y voit

„ le cartilage thyroïdien & cricoïdien
 „ plus clairement, & l'articulation en
 „ K; aussi tout l'os de la langue avec
 „ sa corne Δ , & celle du cartilage thy-
 „ roïdien p, entoure avec la corne,
 „ du côté opposé, presque tout l'œso-
 „ phage: il y manque encore les bouts
 „ que j'avois malheureusement coupés,
 „ ne m'attendant pas à des extrémités si
 „ longues.

„ *Figure 5.* Celle-ci représente la
 „ base de l'os hyoïde que m'a donné
 „ M. Vicq d'Azyr, placé comme dans
 „ les figures 1 & 2.

„ A, B, C, la partie antérieure.

„ B, C, l'échancrure antérieure qui
 „ reçoit sur ses bords les muscles sterno-
 „ hyoïdiens.

„ Ω & Ψ , les cavités qui ont reçu
 „ les têtes des cordes de l'os hyoïde.

„ Ω , Σ , Ψ , Φ , la base de l'os qui reçoit
 „ les muscles & l'attache de la langue.

„ Ω , Θ , B, Ψ , Π , c, les échancrures
 „ latérales.

„ B & C, deux pointes osseuses
 „ entre lesquelles est la véritable base
 „ Ω , Φ , Ψ : il y a une grande ouverture

» dans laquelle l'air poussé des pou-
 » mons tombe, après avoir passé la fente
 » de la glotte.

» La voix formée par la fente de la
 » glotte, entre donc dans la caisse osseuse
 » augmentée par la partie membra-
 » neuse qui se trouve entre le carti-
 » lage thyroïdien & cet os b, c, d,
 » *figure 2.^{re}*; après quoi elle retourne
 » par une ouverture très-considérable
 » dans le creux formé par l'épiglotte,
 » qui est sous la racine de l'épiglotte, &
 » les cartilages arythénoïdiens au-dessus
 » de la fente. Cette même voix passe
 » en troisième lieu par l'ouverture q,
 » r, s, *figure 3.*, dans le fond de la
 » bouche. L'organe forme donc une
 » espèce de flûte dont les chasseurs se
 » servent pour rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que
 » la base de l'os hyoïde étoit aussi
 » creuse, mais beaucoup moins; la
 » poche membraneuse, au contraire,
 » est très-considérable dans ces ani-
 » maux, & forme un boursoufflement
 » au cou quand ils crient. La racine de
 » l'épiglotte est perforée dans ceux-ci

„ comme dans le pithèque. Dans les
 „ oranges-outangs l'os hyoïde est sem-
 „ blable au nôtre ; ils ont cependant
 „ deux poches membraneuses d'une
 „ grandeur considérable qui descendent
 „ quelquefois sur l'os de la poitrine ,
 „ sur les os du bras , jusque vers le dos
 „ au - dessus des omoplates ; chaque
 „ poche a alors son orifice distinct
 „ au-dessus de la fente de la glotte. La
 „ modulation de la voix est donc im-
 „ possible dans ces animaux.

„ Mais ce qui m'a paru fort extraor-
 „ dinaire , c'est l'organe de la voix
 „ dans le renne , qui est en tout con-
 „ forme à celui des babouins , comme
 „ je l'ai déjà indiqué dans mes obser-
 „ vations sur le renne , *Volume XV* ,
 „ in-4.°, de votre Histoire Naturelle ,
 „ édition de Hollande , page 53.

„ Comme l'alouatte que j'ai distéqué
 „ avoit déjà changé ses dents , il paroît
 „ avoir acquis sa grandeur naturelle ;
 „ mais en comparant le grand os du
 „ cabinet du Roi , & celui qui est dans
 „ le cabinet de M. Vicq-d'Azyr , dont
 „ l'orifice est simple & sans les émi-
 „ nences

„ nences pointues B, C, figure 5. il
 „ paroît qu'il y a deux espèces d'alouat-
 „ tes, & que la seconde est très-pro-
 „ bablement près de deux fois plus
 „ grande que celle dont nous venons
 „ de donner la description : la grandeur
 „ de la caisse osseuse semble autoriser
 „ cette conjecture. Le corps sera donc
 „ de deux pieds & demi, ce qui fait
 „ pour un tel animal déjà une taille
 „ gigantesque, sur-tout lorsqu'il se tient
 „ debout sur ses deux jambes posté-
 „ rieures, longues aussi de deux pieds
 „ & demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper
 est très-juste ; car il y a des alouattes
 & des ouarines qui ont plus de cinq
 pieds lorsqu'ils sont debout ; & il est
 à désirer que ce célèbre anatomiste réu-
 nisse dans un seul ouvrage toutes les
 observations qu'il a faites sur les organes
 de la voix & de l'ouïe, & sur la con-
 formation de plusieurs autres parties
 intérieures de différens animaux.



A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. VOSMAER dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*, je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme ; & ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques ; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous & les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent,

& les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit
 » M. Vosmaër, qui ait pris la peine
 » de bien représenter le coaita, *volume*
 » *XV*, in-4.^o, *planche 1*. Cependant en
 » le comparant avec la figure qu'il en
 » donne, l'on s'apercevra bientôt
 » qu'il est un peu trop maigre, que
 » la face est trop saillante, & que le
 » dessinateur a trop allongé le museau. »
 La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature; ainsi, la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé: en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto*, dont M. Vosmaër donne la description étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche

le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de » Buffon, que le *diana* n'a point la » queue prenante, puisque nous l'avons » vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linneus, soit l'exquima de Marcgrave : & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous & des coaita, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le *diana* n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, & non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la



LE SAJOU NÈGRE.

17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

du Coaild.

149



LE SALON CORNEL



LE SAJOU CORNU.

du Coaita.

149

nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, & que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapa-jous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dé-garnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, & ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, &c. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, & il ne

G 3

reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste & mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher: lorsqu'on le touche, alors, il regarde en jetant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, & se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, & descendent à terre pour les mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, & leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne & préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins & le foie remplis d'une quantité de vers

place où
 aisément ,
 Il est peu
 ncologique ;
 ommes ; il
 n estomac ,
 rsqu'on le
 jetant un
 demander
 que chose
 n cri doux
 s animaux
 oreuses , &
 s actes de
 branches
 es , & des-
 ordre , mais
 se bientôt.
 linaiement
 aune , mais
 Leur chair
 de de toutes
 ous ; néan-
 intestins &
 tité de ven

longs , grêles & blancs. Ils sont aussi très-déli-
 cats & supportent difficilement les fatigues du voyage , & encore moins le froid de nos climats ; c'est probablement par cette raison & par sa longue domesticité , que le coaita , dont nous avons donné la description & la figure , étoit maigre & avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata* , dans les notes qu'il m'a communiquées , sont , selon lui , plus gros que les alouattes ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides : qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche , cherchant à le frapper , ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer ; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé & qu'il crie , les chasseurs doivent se retirer , à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches , auxquelles ils

s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entr'eux. Ils vivent & se nourrissent comme les alouattes ou grands sapajous rouges ; ils s'appriivoisent aisément , mais ils sont toujours mornes & tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre , ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (a).

(a) Note communiquée par M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.



A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

ON TROUVE dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination *d'espèce rare de singe voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire & la description, *volume XV, in-4., page 37, planche 14.* Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins; ainsi, cette propriété n'est pas singulière comme le dit

M. Vosmaër , & je ne puis douter que son singe rare , voltigeur & siffleur , ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin* , à cause de sa couleur , que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque* , & enfin , que les Hollandois de Surinam , & même les naturels de la Guyanne nomment *mikou* ou *mélékol*. Bien loin d'être rares , ce sont les plus communs , les plus adroits & les plus plaisans. Ils varient pour la couleur & la taille , & il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes ; on en peut dire autant des fais. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce ; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande , & qui ont sur la tête , près des oreilles , un long bouquet de poils , ce qui leur a fait donner à Cayenne , la dénomination de *makaques cornus* , & dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouatte , mais moins bonne

que celle des coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac & dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort & monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, & secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits & de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face, & le corps avec leur urine. Ils sont mal-propres, lascifs & indécens; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent & déchirent tout: ils se servent de leur queue pour s'accrocher & saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la

Guyanne *mitou*, M. de la Borde m'a
 envoyé sous ce nom les notices suivantes.
 Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq
 » espèces, & qu'ils sont très-communs
 » à Cayenne; que de tous les animaux
 » de ce genre, se sont ceux qu'on aime
 » le mieux garder dans les maisons;
 » qu'on en voit fréquemment dans les
 » grands bois, sur-tout le long des
 » rivières; qu'ils vont toujours par
 » troupes nombreuses de plus de trente,
 » & qu'ils sont farouches dans les bois,
 » & très-doux lorsqu'ils sont apprivoi-
 » sés. On remarque aussi qu'ils sont na-
 » turellement curieux; on peut les
 » garder sans les contraindre ni les atta-
 » cher. Ils vont par-tout & reviennent
 » d'eux-mêmes; mais il est vrai qu'ils
 » sont incommodes, parce qu'ils déran-
 » gent toutes les petites choses qu'ils
 » peuvent déplacer. Il y en a qui suivent
 » leur maître par-tout. Les Indiens qui
 » sont très-froids & très-indifférens sur
 » toutes choses, aiment néanmoins ces
 » petits animaux; ils arrêtent souvent
 » leurs canots pour les regarder faire
 » des cabrioles singulières, & sauter de

orde m'a
 suivantes.
 ou cinq
 communs
 animaux
 u'on aime
 maisons ;
 t dans les
 long des
 jours par
 de trente ;
 les bois ;
 apprivoi-
 ls sont na-
 peut les
 ni les atta-
 reviennent
 vrai qu'ils
 ils déran-
 oses qu'ils
 qui suivent
 ndiens qui
 fférens sur
 moins ces
 nt souvent
 rder faire
 e sauter de

„ branches en branches ; ils sont doux
 „ & badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il
 „ y en a au moins cinq espèces dans la
 „ Guyanne , qui ne paroissent différer
 „ que par des variétés assez légères ;
 „ cependant elles ne se mêlent point
 „ ensemble. En peu de temps ils par-
 „ courent une forêt sur la cime des
 „ arbres ; ils vont constamment dor-
 „ mir sur certaines espèces de palmiers,
 „ ou sur les comberouses , espèce de
 „ roseau très - gros. On en mange la
 „ chair à Cayenne. „



LE SAJOU NÈGRE.

AUX DIFFÉRENS sapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la description & les figures sous les noms de sajou brun, *volume XV*, in-4.^o, (*planche IV*); sajou gris (*planche V*); sai (*planche VIII*); sai à gorge blanche, (*planche IX*), & sai miri (*planche X*), nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre dont nous donnons ici la figure (*planche XXVIII*), & qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sapajous.



R.E.

L E S A J O U

CORNU (a).

moyenne
us avons
es sous les
V, in-4.
anche V);
rge blan-
(planche
pajou ou
ons ici là
qui nous
ante dans

CET ANIMAL dont nous donnons ici la figure (*planche XXIX*) est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, & qui ont seize lignes de longueur, & sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, & son museau épais & couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati

(a) *Simia fatuellus*, Linn. *sysl.* 42.

Horned monkey. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* page 206.

Le sapajou cornu. M. Brisson, *quadrup.* 138.

Le sapajou cornu. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* page 145.

par le bout, & la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun & de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou & le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou & sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des Jones & des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes

& dénuées de poil ; celui du dessus des
pieds & des mains est de couleur noire.
Le poute est plat, & tout les ongles
sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun
dont nous avons donné la figure, *volume*
XV, in-4°, *planche IV*, est celui qui a
le plus de rapport avec le sajou cornu ;
mais il n'a pas, comme ce dernier, de
bouquet de poils en forme de cornes sur
la tête : ils se ressemblent tous deux par
le noir qui est sur la face, l'avant-bras,
les jambes, les pieds & la queue ; seu-
lement le sajou brun a plus de jaune
sur le bras & le dessous du corps.



A D D I T I O N**A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.**

QUELQUES observateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommé saïmiris, vivent en troupes nombreuses, & que quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les tems les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

N AÏMIRI.

nt demeuré
ré que les
iris, vivent
que quoi-
ils sont ce-
s petits sa-
le nom de
qu'ils pren-
qui souvent
ces saïmiris
te les tama-
cu quelques
nt résisté à
quatre mois
de l'hiver.
s ceux qui
queue. On
ans la cou-
individus ;
t peut-être
même des



L'YARQUÉ ESPÈCE DE SAKI.

E
N
la
to
va
X
&
&
bla
du
cro
vie
de
eu
M
mé
fal
no

SAGOUINS.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

NOUS DONNONS ici (*planche XXX*) la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki représenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume *in-4.*, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur distribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, & c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la no-

tice qu'il en donne : « L'arqué a les
 » côtés de la face blancs , le poil noir,
 » long d'environ quatre pouces ; la
 » queue touffue comme celle du renard ,
 » longue d'environ un pied & demi,
 » avec laquelle il ne s'accroche pas. Il
 » est assez rare & se tient dans les
 » broussailles. Ces animaux vont en
 » troupes de sept à huit & jusqu'à
 » douze. Ils se nourrissent de goyaves,
 » & de mouches à miel dont ils dé-
 » truisent les ruches , & mangent aussi
 » de toutes les graines dont nous faisons
 » usage. Ils ne font qu'un petit que la
 » mere porte sur le dos. » Ils sifflent
 comme les sapajous , & vont en troupes.
 On a remarqué des variétés dans la
 couleur des différens individus, de cette
 espèce.



lle.

marqué a les
le poil noir,
pouces; la
le du renard,
ed & demi,
roche pas. Il
ent dans les
ux vont en
t & jusqu'à
de goyaves,
dont ils dé-
angent aussi
nous faisons
petit que la
Ils sifflent
t en troupes.
tés dans la
dus, de cette



LE SAGOIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

No
la fi
voisi
appe
il di
de p
avon
volun
XIII
culiè
des c
coup
sing
don
d'ya
C
par
dans

LE SAGOIN, VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXI*) la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki; & que l'on appelle à Cayenne, *singe de nuit*; mais il diffère de l'arqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description & la figure, *volume XV*, in-4.^o, *page 88 & planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la distribution & la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*arqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, &

166 *Histoire Naturelle*

selon ce naturaliste , l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par sa longue queue touffue.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|--|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue. | 10 | 5 | |
| Longueur du tronçon de la queue | 11 | 3 | |
| Et avec le poil. | 12 | 6 | |

La tête est petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps & les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison & la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre & les faces intérieures des

jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui est grosse & fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière & de devant son brunâtres, & couverts de poils noirs.

Longueur des poils qui couvrent Pieds. Pouces. Lignes.

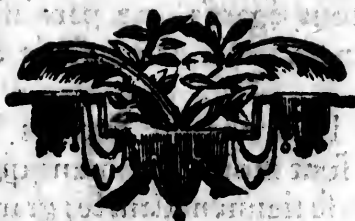
la tête 6

Longueur des poils qui sont

sur le dos & sur les côtes.. 3

Longueur des poils du ventre. 1 3

Longueur des poils de la queue. 2 3



est assez
dans le
au faki
la face,
corps & les
gue queue

Pouces. Lignes.

10 5

11 3

12 6

environnée
leur jaune
un foncé.
corps & les
s qui sont
pointe ou

up à celle
des yeux,
la forme
des yeux
petit poil
des yeux,
le cou
cieures des

LE TAMARIN

NÈGRE.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXII*), la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII*, *volume XV*, in-4.^o, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule & même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme,

&



LE TAMARIN NÈGRE.

Le
de
ter
qu
dr
ch
ne
de
vo
de
to
qu
de
eu
fa
m

& qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mere porte sur le dos ; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, & ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, & néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, & mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules & sur la tête des personnes qu'ils connoissent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même-tems des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,**ADDITION****A L'ARTICLE DES MAKIS,**

LE GRAND MONGOUS.

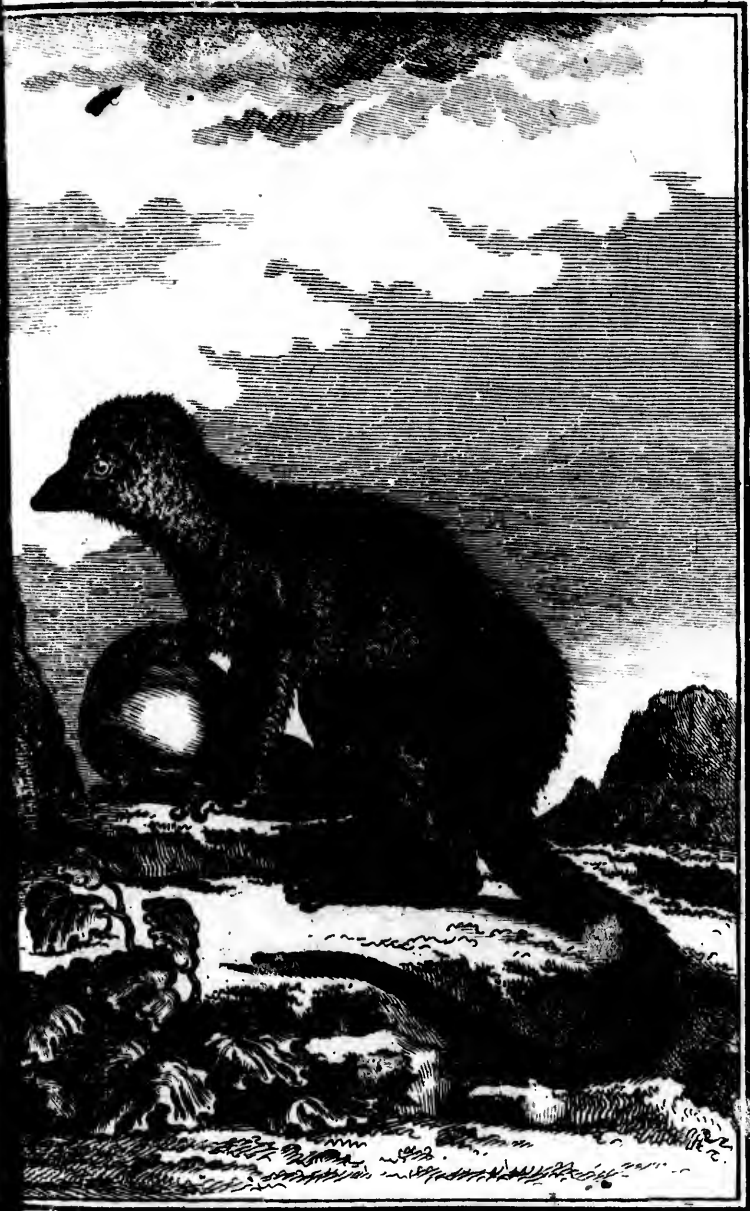
Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*planche XXXIII*) étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles; ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressembloient si fort,

MANES,

MAKIS,

GOUS.

ans l'espèce
s variétés,
mais pour
avons dé-
chat: ce
, car celui
(planche
d'un tiers
ce ne pou-
isque j'avois
ndant plu-
isque tous
étort donc
dividuelle,
ent si fort,



LE GRAND MONGOUS.

o
i
c
i
n
2
fo
q
p
p
ce
pa
de

qu'on ne peut pas douter qu'ils ne
fussent de même espèce. Les gens qui
l'avoient apporté à Paris, lui donnoient
le nom de *maki cochon*. Il ne différoit
du premier que par le poil de la queue
qui étoit beaucoup moins touffu & plus
laineux, & par la forme de la queue
qui alloit en diminuant de grosseur
jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le
mongous de la *planche XXVI, volume
XIII, in-4.*, la queue paroît d'égale gros-
seur dans toute son étendue. Il y a aussi
quelque différence dans la couleur du
poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup
plus clair que l'autre; mais néanmoins
ces légères variétés ne nous paroissent
pas suffisantes pour faire de ces animaux
deux espèces distinctes & séparées.



LE MOCCOCO.

LES moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongons ; ils sont aussi plus familiers , & paroissent plus sensibles : ils ont , comme les singes , beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux & même caressans ; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière , c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseient , disent-ils , & ils étendent les bras en regardant cet astre ; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières , car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou decline. « J'en ai nourri un , dit M. de Man-
» noncourt , pendant long - tems à
» Cayenne , où il avoit été apporté
» par un vaisseau venant des Moluques :
» ce qui me détermina à en faire l'em-

plotte, ce fut la constance à ne pas
 „ changer de situation devant le soleil.
 „ Il étoit sur la dunette du vaisseau,
 „ & je le vis pendant une heure, tou-
 „ jours étendant les bras vers le soleil,
 „ & l'on m'assura qu'ils avoient tous
 „ cette même habitude dans les Indes
 „ orientales.

Il me paroît que cette habitude ob-
 servée par M. de Mannoncourt, vient
 de ce que ces animaux sont très-frileux.
 Le mongous que j'ai nourri pendant
 plusieurs années en Bourgogne, se tenoit
 toujours assis très-près du feu, & étend-
 oit les bras pour les chauffer de plus
 près; ainsi, je pense que l'habitude de
 se chauffer en déployant leurs bras, soit
 au feu, soit au soleil, est commune à
 ces deux espèces de makis.



LE PETIT MAKI GRIS.

CET JOLI PETIT ANIMAL (pl. XXXIV) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ses attitudes & la légèreté de ses mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, & quatre sous le ventre; tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de

GRIS.

XXXIV)
ar M. Son-
oté la face;
t d'un poik
ux au tou-
e, garnie
mme celui
aucoup du
extérieure
égèreté de
e moccoco
bes. Dans
evant sont
arrière.
petit maki
pâle, parce
is de souris
l'extrémité.
lignes de
le ventre;
rendre de-
est blanc;
e mêler de



LE PETIT MAKI GRIS.

j
a

L

S

L

p
co
an
co
ro

Le
La

au
co
ce
di
bo
ye
for
da

du petit Maki gris. 173

jaunâtre & de grisâtre sous le ventre,
au-dedans des cuisses & des jambes.

| Longueur de cet animal mesuré | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|--------|---------|---------|
| en ligne droite..... | " | 10 | 3 |
| Suivant la courbure du corps.. | 1 | 2 | " |
| Longueur de la tête, depuis le
bout du nez jusqu'à l'oc-
ciput..... | " | 2 | 5 |

La tête est fort large au front & fort pointue au museau ; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit & ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & saillans.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---------------------------------|--------|---------|---------|
| Les oreilles ont de hauteur.... | " | " | 9 |
| Largeur | " | " | 7 |

Elles sont différentes de celles des autres makis , qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas & arrondies au bout ; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

176 *Histoire Naturelle.*

| | | | |
|---|------------------------|---|----|
| Les mains ou pieds de devant | Pieds, Pouces, Lignes, | | |
| ont de longueur depuis le poignet..... | " | 1 | 4 |
| Les doigts en sont minces & allongés; les deux du milieu qui sont les plus grands ont:..... | " | 1 | " |
| Les deux autres qui sont les plus courts n'ont que..... | " | " | 4 |
| Le pouce a..... | " | " | 5½ |
| Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts..... | " | 2 | 8 |
| Le second doigt externe, qui est le plus grand, a..... | " | " | 9 |
| Le pouce, qui est large & plat, a | " | " | 8 |

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince & crochu; les autres ont l'ongle plat & allongé: les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur: elle est également grosse & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

Entom.

Pouces, Lignes,

1 4

1 7

" 4

" 5½

2 8

" 9

" 8

e, qui est
mince &
gle plat &
ont de lon-

es de lon-
grie &
& de la
s : les plus
de cette
, ont sept



AUTRE ESPECE DE MAKI.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

JE crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki (*planche XXXV*) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître son corps large & gros. La tête est large, assez petite & courte; il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux sont très-gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le moccoco, *volume XIII, in-4.^o, planche XXII*. La queue est longue de dix pouces dix

H 5



lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux & une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles sont noirs; le ponce des pieds de derrière est grand & assez gros, avec un ongle large, mince & plat; ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras & des jambes; le

fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses & une partie des jambes : un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras & des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teinte d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.



LE LORIS DE BENGALE.

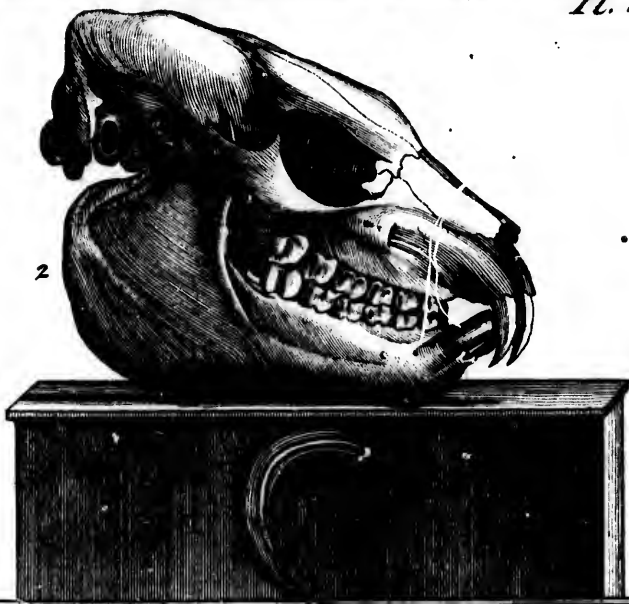
NOUS DONNONS ICI (*planche XXXVI*) sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné l'histoire, la description & la figure (*volume XV, in-4.º*). Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée (*planche VI*) sous le nom de *pareseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anús, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, & qui est très-exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales &

ALE.

(XXV)
Bengale, la
coût d'une
oris dont
a descrip-
4.°). Nous
e celui-ci
naër en a
e nom de
ale : il en
crois de-
t suffisam-
ur de cet
gueur de-
e jusqu'à
La figure
i est très-
a confor-
a la tête
e le mu-
intu. Les
oyales &



Pl. 37.



1. LE LORIS DE BENGALE

2. TÊTE ET DENT DE LORIS DE BENGALE.

» droites , mais presque entièrement ca-
» chées sous le poil laineux , & en
» dedans aussi velues. Les yeux sont
» placés sur le devant du front , immé-
» diatement au-dessus du nez & tout
» proche l'un de l'autre ; ils sont par-
» faitement orbiculaires & fort gros à
» proportion du corps ; leur couleur
» est le brun obscur. La prunelle étoit
» fort petite de jour , quand on éveil-
» loit l'animal , mais elle grossissoit par
» degrés à un point considérable. Lors-
» qu'il s'éveilloit le soir , & qu'on ap-
» portoit la chandelle , on voyoit éga-
» lement cette prunelle s'étendre &
» occuper à peu-près toute la rondeur
» de l'œil. Le nez est petit , aplati en
» devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant
» du museau quatre dents incisives
» étroites & plates , sur les des deux
» côtés d'une plus grande , & enfin deux
» grosses dents canines. Après la dent
» canine viennent de chaque côté
» encore deux dents rondes & poin-
» tues , faisant ainsi en tout douze
» dents. Du reste , pour autant que

„ j'ai pu voir dans le museau, il y a
 „ de chaque côté deux ou trois mâ-
 „ chelières. La mâchoire supérieure n'a
 „ au-devant, dans le milieu, que deux
 „ petites dents écartées; un peu plus loin,
 „ deux petites dents canines, une de
 „ chaque côté, encore deux dents plus
 „ petites & deux ou trois mâchelières,
 „ ce qui fait en tout huit dents, sans
 „ compter les mâchelières. La langue
 „ est passablement épaisse & longue,
 „ arrondie au-devant & rude.

„ Le poil est assez long, fin & lai-
 „ neux, mais rude au toucher. Sa cou-
 „ leur est en général le gris ou cendré
 „ jaunâtre clair, un peu plus roux sur
 „ les flancs & aux jambes. Autour des
 „ yeux & des oreilles, la couleur est
 „ aussi un peu plus foncée, & depuis
 „ la tête tout le long du dos règne une
 „ raie brune.

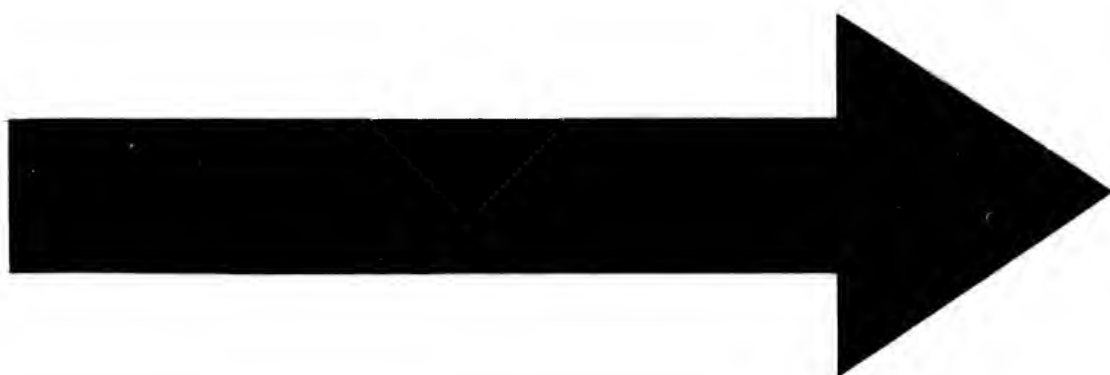
„ Cet animal a une apparence de
 „ queue d'environ deux ou trois lignes
 „ de longueur.

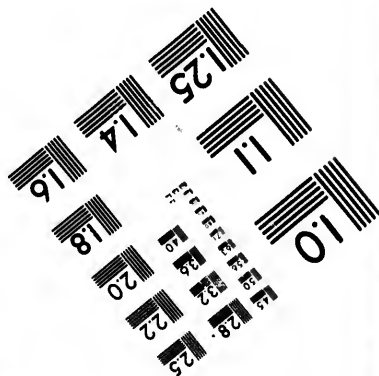
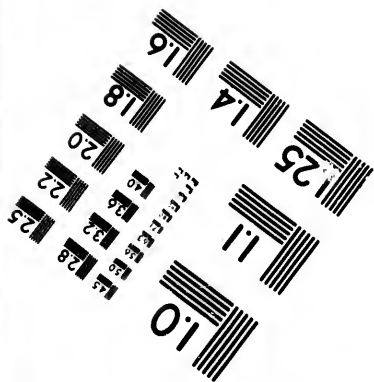
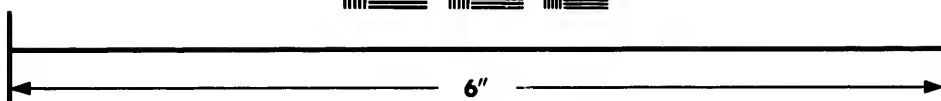
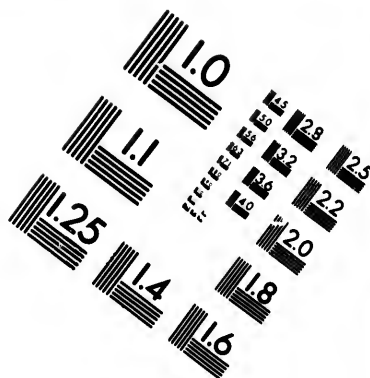
„ Les doigts des pieds de devant sont
 „ au nombre de cinq; le pouce est
 „ plus gros que les autres doigts dont

du Loris de Bengale. 183

„ celui du milieu est le plus long ; les
„ ongles sont comme ceux de l'homme.
„ Les doigts des pieds de derrière
„ sont conformés de même , à l'excepti-
„ tion que dans ceux-ci , l'ongle du
„ doigt antérieur est fort long , & se
„ termine en pointe aigüe. Les doigts
„ me paroissent tous avoir trois articu-
„ lations ; ils sont tant fois velus
„ en dessus , mais sans poils en dessous ,
„ & garnis d'une forte pellicule brune.
„ La longueur des pieds de devant
„ est d'environ six pouces , & celle des
„ pieds de derrière , d'environ huit
„ pouces. Il m'a paru être du sexe
„ masculin. »

Par l'inspection de la figure , ainsi
que par la description de M. Vosmaër ,
il me paroît que cet animal qu'il nomme
mal-à-propos le paresseux de Bengale ,
approche plus de l'espèce du loris ,
que de celle d'aucun autre animal , &
que ces deux loris se trouvant également
dans l'ancien continent , on ne doit pas
les dénommer par le nom de paresseux ,
ni les confondre avec l'un ou l'autre qui
portent ce nom de paresseux , & qu'on





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7, « M. de Buffon nie que » l'animal qu'on nomme proprement » paresseux, se trouve dans l'ancien » monde, en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement paresseux ; j'ai seulement dit que l'unau & l'ai, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de paresseux, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, & je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Séba donne » deux paresseux de Ceylan, la mere » avec son petit, qui à la figure paroissent être de l'espèce de l'unau que » M. de Buffon prétend n'exister que » dans le nouveau monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux ; savoir, la mere représentée dans Séba, pl. XXXIV,

Pendant
de ce sen-
quelques
répondre.
on nie que
proprement
s l'ancien
mpe. »
lé d'aucun
ent pares-
l'unau &
uxquels on
paresseux,
e dans le
liste à nier
i que ces
nulle autre

Séba donne
, la mere
figure pa-
l'unau que
exister que
l'ai moi-
smaër, le
r, la mere
XXXIV,

» & l'on doit avouer qu'il n'y a guere
» de différence entre ce paresseux que
» Séba dit être de Ceylan. La tête
» du premier me paroît seulement
» un peu plus arrondie & un peu plus
» remplie, ou moins enfoncée auprès
» du nez que dans le dernier. Je
» conviens qu'il est étonnant de voir
» tant de ressemblance entre deux
» animaux de contrées aussi éloignées
» que l'Asie & l'Amérique. L'on
» peut objecter à cela, comme M. de
» Buffon semble l'insinuer, que ce
» paresseux peut avoir été transporté
» de l'Amérique en Asie; c'est ce qui
» n'est nullement croyable.
» Valentin dit que ce paresseux se trouve
» aux Indes orientales, & Séba, qu'il
» l'a reçu de Ceylan. . . . Laissons au
» tems à découvrir si le paresseux de
» Séba, qui ressemble si bien à celui
» des Indes occidentales, se trouve réel-
» lement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le tems ne découvrira que
ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-
à-dire, que l'unau & l'ai d'Amérique
ne se sont point trouvés, & ne se trou-

veront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba; comme on peut le voir dans la note, *volume XIII, in-4.^e, page 34*. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mère & le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vossmaër, *page 7*; puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement & sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition, qu'une vérité acquise & confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, & le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër, n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire, ni de l'unau ni de l'ai, dont les pieds & les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale: il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau & de l'ai d'Amérique, & sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'es-

pèces différentes & même très-éloignées.
 M. Vosmaër avoue lui-même, page 10,
 qu'au premier coup-d'œil, son paresseux
 pentadactyle & le loris de M. de Buffon
 ne semblent différer que très-peu. J'ai
 donc toute raison de le donner ici
 comme une espèce voisine de celle du
 loris, & quand même il en différerait
 beaucoup plus, il n'en seroit pas moins
 vrai que ce paresseux pentadactyle du
 Bengale, n'est ni un unau ni un ai,
 & que par conséquent il n'existe pas
 plus en Amérique que les deux autres
 n'existent en Asie. Tous les petits rap-
 ports que M. Vosmaër trouve entre son
 paresseux pentadactyle & ces animaux
 de l'Amérique, ne font rien contre le
 fait, & il est bien démontré par la seule
 inspection de ces animaux, qu'ils sont
 aussi différens par l'espèce qu'ils le sont
 par le climat; car je ne nie pas que ce
 pentadactyle de Bengale ne puisse être
 aussi lent, aussi lourd & aussi paresseux
 que les paresseux d'Amérique; mais cela
 ne prouve pas que ce soient les mêmes
 animaux, non plus que les autres rap-
 ports dans la manière de vivre, dormir,

&c. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles & les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment & se nourrissent de même, &c. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *dydactyle* de Séba qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le *didactyle*) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'ai d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, & que le paresseux *pentadactyle* est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, & c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 Juin 1768. . . . » La curiosité de l'observer de près

„ m'engagea , malgré son odeur désa-
„ gréable , à le prendre dans ma
„ chambre Il dormoit tout le
„ jour & jusque vers le soir , & se
„ trouvant ici en été , il ne s'éveilloit
„ qu'à huit heures & demie du soir.
„ Enfermé dans une cage de forme
„ carrée oblongue , garnie d'un treillis
„ de fer , il dormoit constamment assis
„ sur son derrière tout auprès du treillis ,
„ la tête penchée en avant entre les
„ pattes antérieures repliées contre le
„ ventre. Dans cette attitude , il se te-
„ noit toujours en dormant très-forte-
„ ment attaché au treillis par les deux
„ pattes de derrière , & souvent encore
„ par une des pattes antérieures , ce
„ qui me fait soupçonner que l'animal
„ d'ordinaire dort sur les arbres , & se
„ tient attaché aux branches. Son mou-
„ vement étant éveillé étoit extrême-
„ ment lent , & toujours le même de-
„ puis le commencement jusqu'à la fin :
„ se traînant de barre en barre , il en
„ empoignoit une par le haut avec les
„ pattes antérieures , & ne la quittoit
„ jamais qu'une de ses pattes de devant

» n'eût saisi lentement & bien ferme-
» ment une autre barre du treillis. Quand
» il rampoit à terre sur le foin, il se
» mouvoit avec la même lenteur, posant
» un pied après l'autre, comme s'il eût
» été perclus; & dans ce mouvement il
» n'élevoit le corps que tant soit peu,
» & ne faisoit que se traîner en avant,
» de sorte que le plus souvent il y
» avoit à peine un doigt de distance
» entre son ventre & la terre. Envain
» le chassoit-on en poussant un bâton
» à travers le treillis, il ne lâchoit
» pas pour cela prise; si on le poussoit
» trop rudement, il mordoit le bâton,
» & c'étoit là toute sa défense.
» Sur le soir il s'éveilloit peu-à-peu,
» comme quelqu'un dont on interrom-
» proit le sommeil, après avoir veillé
» long-tems. Son premier soin étoit
» de manger, car de jour les momens
» étoient trop précieux pour les ravir
» à son repos. Après s'être acquitté de
» cette fonction, assez vite encore
» pour un paresseux comme lui, il se
» débarrassoit du soupé de la veille.
» Son urine avoit une odeur forte;

● pénétrante & désagréable : sa fiente
 „ ressembloit à de petites crottes de
 „ brebis. Son aliment ordinaire , au
 „ rapport du capitaine du vaisseau qui
 „ l'avoit pris à bord, n'étoit que du
 „ riz cuit fort épais, & jamais on ne
 „ le voyoit boire.

„ Persuadé que cet animal ne refu-
 „ seroit pas d'autre nourriture, je lui
 „ donnai une branche de tilleul avec
 „ ses feuilles, mais il la rejeta. Les
 „ fruits, tels que les poires & les ce-
 „ rises, étoient plus de son goût; il
 „ mangeoit volontiers du pain sec & du
 „ biscuit, mais si on les trempoit dans
 „ l'eau, il n'y touchoit pas : chaque
 „ fois qu'on lui présentait de l'eau, il se
 „ contentoit de la flairer sans en boire.

„ Il aimoit à la fureur les œufs.

„ Souvent quand il mangeoit, il se
 „ servoit de ses pattes & de ses doigts
 „ de devant comme les écureuils. Je
 „ jugeai, par l'expérience des œufs,
 „ qu'il pourroit manger aussi des oi-
 „ seaux; en effet, lui ayant donné un
 „ moineau vivant, il le tua d'abord
 „ d'un coup de dent, & le mangea

tout

» tout entier fort goulument.
 » Curieux d'éprouver si les insectes
 » étoient aussi de son goût, je lui jetai
 » un hanneton vivant, il le prit dans
 » sa patte & le mangea en entier. Je
 » lui donnai ensuite un pinçon qu'il
 » mangea aussi avec beaucoup d'ap-
 » pétit, après quoi il dormit le reste
 » de la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé
 » à deux heures après minuit; mais,
 » dès les six heures & demie du
 » matin, on le trouvoit profondément
 » endormi, au point qu'on pouvoit
 » nettoyer sa cage sans troubler son
 » repos. Pendant le jour étant éveillé
 » à force d'être agacé, il se fâchoit &
 » mordoit le bâton, mais le tout avec
 » un mouvement lent, & sous le cri
 » continuel & réitéré d'*ai, ai, ai*,
 » traînant fort long-tems chaque *ai*
 » d'un son plaintif, langoureux &
 » tremblant, de la même manière qu'on
 » le rapporte du paresseux d'Amérique.
 » Après l'avoir ainsi long-tems tour-
 » menté & bien éveillé, il rampoit

„ deux ou trois tours dans sa cage ;
 „ mais se rendormoit tout de suite. „

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'âi de l'Amérique , qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal ; mais , je le répète encore , il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose & dit à ce sujet , on ne peut conclure autre chose , sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent ; mais le nom de paresseux qu'on peut leur donner en commun , ne prouve nullement que ce soit des animaux du même genre.

Au reste , cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale , parce que nous n'en connoissons pas le nom propre , se trouve , ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale ; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubertson a donné la description , *volume XV,*

in-4.^o, page 205 & suivantes, & qui a été
tirée d'un puits desséché de l'ancienne
Sidon, appartient à cette espèce, &
qu'on doit y rapporter aussi une dent
qui m'a été envoyée par M. Pierre-
Henry Tesdorpf, savant naturaliste de
Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a été
» envoyée de la Chine; elle est d'un
» animal peut-être encore inconnu à
» tous les naturalistes; elle a la plus
» parfaite ressemblance avec les dents
» canines de l'hippopotame, dont je
» possède une tête complète dans sa
» peau. Autant que j'ai pu juger de la
» dernière dent aussi jolie & com-
» plette que petite; quoiqu'elle ne
» pèse pas quatorze grains, elle semble
» avoir tout son accroissement, parce
» que l'animal dont elle est prise l'a
» déjà usée à proportion aussi fort que
» l'hippopotame le plus grand, les
» fuyans. Le noir qu'on voit à chaque
» côté de la pointe de la dent, semble
» prouver qu'elle n'est pas d'un animal
» jeune. L'émail est aussi précisément
» de la même espèce que celui des dents
» canines de l'hippopotame, ce qui me

„ faisoit présumer que ce très-petit
 „ animal est cependant de la même
 „ classe que l'hippopotame qui est si
 „ gros (a). „

Je répondis, en 1771, à M. Tesdörpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent ; & ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi-bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure (*planche XXXVII*), de cette tête & de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, in-4.^o, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le Chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, & sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui, selon M. d'Ob-
 „ sonville, s'appelle aussi dans l'Inde, le
 „ *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul, vit

(a) Lettre de M. Tesdörpf à M. de Buffon, de Lubec en 1771.

» retiré dans les rochers & les bois les
» plus solitaires de la partie méridio-
» nale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan;
» malgré quelques rapports d'organisa-
» tion, il n'appartient ni à l'espèce du
» singe, ni à celle du maki; il est, à
» ce qu'on croit, peu multiplié.

» En 1775, j'eus occasion d'acheter
» un thevangué, il avoit étant debout
» un peu moins d'un pied de haut,
» mais on dit qu'il y en a de plus
» grands; cependant le mien paroissoit
» être tout conformé, car, pendant
» près d'un an que je l'ai eu, il n'a point
» pris d'accroissement.

» La partie postérieure de sa tête,
» ainsi que ses oreilles, paroissoient
» assez semblables à celles d'un singe;
» mais il avoit le front à proportion
» plus large, & aplati; son museau
» aussi effilé, & plus court que celui
» d'une fouine, se relevoit au-dessus
» des yeux à peu-près comme celui des
» chiens épagneuls que l'on tire d'Es-
» pagne. Sa bouche très-fendue & bien
» garnie de dents, étoit armée de quatre
» canines longues & aiguës. Ses yeux

„ étoient grands & à face de tête ; l'iris
 „ en paroissoit d'un gris brun mêlé d'une
 „ teinte jaunâtre. Il avoit le cou court,
 „ le corps très-allongé. Sa grosseur au-
 „ dessus des hanches étoit de moins de
 „ trois pouces de circonférence. Je le
 „ fis châtrer ; ses testicules , quoique
 „ proportionnellement fort gros , étoient
 „ absolument renfermés dans la capacité
 „ du bas-ventre ; sa verge étoit dé-
 „ chée & couverte de son prépuce
 „ comme celle de l'homme.
 „ Il n'avoit point de queue ; ses fesses
 „ étoient charnues & sans callosités ;
 „ leur carnation est d'une blancheur
 „ douce & agréable ; sa poitrine étoit
 „ large ; ses bras , ses mains & ses jambes
 „ paroissoient être bien formés ; cepen-
 „ dant les doigts en sont écartés comme
 „ ceux des singes. Le poil de la tête &
 „ du dos est d'un gris sale tirant un peu
 „ sur le fauve ; celui de la partie anté-
 „ rieure du corps est moins épais , &
 „ presque blanchâtre.

„ Sa démarche a quelque chose de
 „ contraint ; elle est lente au point de
 „ parcourir au plus quatre toises en

» une minute : ses jambes étoient trop
» longues à proportion du corps , pour
» qu'il pût courir commodément comme
» les autres quadrupèdes ; il alloit plus
» librement debout , lors même qu'il
» emportoit un oiseau entre ses pattes
» de devant.

» Il faisoit quelquefois entendre une
» sorte de modulation ou de sifflement
» assez doux ; je pouvois aisément dis-
» tinguer le cri du besoin , du plaisir ,
» de la douleur , & même celui du
» chagrin ou de l'impatience. Si , par
» exemple, j'essayois de retirer sa proie ,
» alors ses regards paroissoient altérés ,
» il pouffoit une sorte d'inspiration de
» voix tremblante & dont le son étoit
» aigu. Les Indiens disent qu'il s'ac-
» couple en se tenant accroupi , & en
» se serrant face à face avec sa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des
» singes par l'extérieur de sa confor-
» mation , mais encore plus par le ca-
» ractère & les habitudes ; il est né mé-
» lancolique , silencieux , patient , car-
» nivore & noctambule , vivant isolé
» avec sa petite famille ; tout le jour , il

” reste accroupi, & dort la tête appuyée
” sur ses deux mains réunies entre les
” cuisses. Mais au milieu du sommeil,
” ses oreilles sont très-sensibles aux im-
” pressions du dehors, & il ne néglige
” point l’occasion de saisir ce qui vient
” se mettre à sa portée. Le grand soleil
” paroît lui déplaire, & cependant il ne
” paroît pas que la pupille de ses yeux
” se resserre ou soit fatiguée par le
” jour qui entre dans les appartemens.
” Celui que je nourrissois fut d’abord
” mis à l’attache, & ensuite on lui donna
” la liberté. A l’approche de la nuit il
” se frottoit les yeux, ensuite en por-
” tant attentivement ses regards de tous
” côtés, il se promenoit sur les meubles,
” ou plutôt sur des cordes que j’avois
” disposées à cet effet. Un peu de lai-
” tage & quelques fruits bien fondans
” ne lui déplaisoient pas, mais il n’étoit
” friand que de petits oiseaux ou d’in-
” sectes. S’il appercevoit quelqu’un de
” ces derniers objets, il s’approchoit
” d’un pas alongé & circonspect, tel
” que celui de quelqu’un qui marche
” en tâtonnant & sur la pointe des pieds

» pour aller en surprendre un autre.
» Arrivé environ à un pied de distance
» de sa proie, il s'arrêtoit; alors se le-
» vant droit sur ses jambes, il avançoit
» d'abord en étendant doucement ses
» bras, puis tout-à-coup il la faisisoit &
» l'étrangloit avec une prestesse singu-
» lière.

» Ce malheureux petit animal périt
» par accident; il me paroissoit fort
» attaché, j'avois l'usage de le caresser
» après lui avoir donné à manger. Les
» marques de sa sensibilité consistoient à
» prendre le bout de ma main & à le ser-
» rer contre son sein, en fixant ses yeux
» à demi-ouverts sur les miens. »



DE LA MULE.

EXEMPLES.

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE

DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

NOUS AVONS DIT dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra,

habitant de la ville de Valence, une de ses muies très-bien faite & d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, & se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première & de la même force, d'un poil gris sale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois,

& c'étoit un beau poulain , même poil gris sale , avec les crins noirs , de la même force que les autres ; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769 , cette mule toujours faillie par le même cheval , fit une poulaine aussi belle que les autres , qui mourut à vingt & un mois.

Le 13 juillet 1771 , vers les dix heures du soir , elle fit un poulain , poil gris sale , très-fort , & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval , lequel étant venu à mourir , François Carra en acheta un autre très-bon , du même pays de Cordoue , le 6 mars 1775 ; il étoit poil bai brun , avoit une étoile au front , les pieds blancs de quatre doigts , & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux faillit la mule sans que l'on s'en aperçût , & , le 5 avril 1776 , elle fit une poulaine d'un poil alezan brûlé , qui avoit aussi une étoile au front , & les pieds blancs comme le père ; elle étoit d'une si belle tournure , qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle : elle a les mêmes

ême poil
s, de la
mourut

69, cette
ême che-
e que les
un mois.

dix heures

poil gris

ore actuel-

q animaux

ment d'un

u à mourir,

autre très-

ordoue, le

bai brun,

les pieds

et les crins

vigoureux

en aperçût,

ne poulaine

avoit aussi

ieds blancs

ne si belle

ourroit pas

les mêmes

crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. »



A D D I T I O N
A L'ARTICLE DU CHIEN.

D U C H I E N.

ON A VU dans l'histoire & la description que j'ai donnée des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la souche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les pays du monde. M.^{rs} Cook & Forster nous disent « qu'ils
» remarquèrent à la nouvelle Zélande,
» un grand nombre de chiens que les
» habitans du pays paroissent aimer
» beaucoup, & qu'ils tenoient attachés
» dans leurs pirogues par le milieu du
» ventre : ces chiens étoient de l'espèce

N
HIEN.

N.
Description
s races de
de berger
commune
j'ai rendu
r quelques
aisons. Ce
de comme
ouve dans
monde.
nt « qu'ils
e Zélande,
ns que les
ent aimer
nt attachés
milieu du
de l'espèce

» à longs poils , & ils ressembloient
» beaucoup au chien de berger de M. de
» Buffon. Ils étoient de diverses cou-
» leurs , les uns tachés , ceux-ci entiè-
» rement noirs , & d'autres parfaite-
» ment blancs. Ces chiens se nourrissent
» de poissons ou des mêmes alimens
» que leurs maîtres , qui ensuite les
» tuent pour manger leur chair , & se
» vêtir de leurs peaux. De plusieurs
» de ces animaux qu'ils nous vendirent ,
» les vieux ne voulurent rien manger ,
» mais les jeunes s'accoutumèrent à nos
» provisions (a).

» A la nouvelle Zélande , disent les
» mêmes voyageurs , & suivant les rela-
» tions des premiers voyages aux îles
» tropiques de la mer du sud , les
» chiens sont les animaux les plus stu-
» pides & les plus tristes du monde ;
» ils ne paroissent pas avoir plus de
» sagacité que nos moutons ; & comme
» à la nouvelle Zélande on ne les
» nourrit que de poisson , & seulement

(a) Second voyage de Cook, tome I, page 256.

„ de végétaux dans les îles de la mer
 „ du sud, ces alimens peuvent avoir
 „ contribué à changer leur instinct (b). „

M. Forster ajoute „ que la race des
 „ chiens des îles de la mer du sud res-
 „ semble beaucoup aux chiens de ber-
 „ ger ; mais leur tête est , dit-il , pro-
 „ digieusement grosse : ils ont des yeux
 „ d'une petitesse remarquable , des
 „ oreilles pointues , le poil long , & une
 „ queue courte & touffue ; ils se nour-
 „ rissent sur-tout de fruits aux îles de
 „ la Société ; mais sur les îles basses ,
 „ & à la nouvelle Zélande , ils ne
 „ mangent que du poisson. Leur stu-
 „ pidité est extrême ; ils aboient ra-
 „ rement ou presque jamais , mais ils
 „ hurlent de tems en tems ; ils ont
 „ l'odorat très-foible , & ils sont exces-
 „ sivement paresseux. Les naturels les
 „ engraisent pour leur chair qu'ils
 „ aiment passionnément , & qu'ils pré-
 „ fèrent à celle du cochon ; ils fabri-
 „ quent d'ailleurs avec leurs poils des

(b) Second voyage de Cook, tome I, page 275.

„ ornemens ; ils en font des franges ,
 „ des cuirasses aux îles de la Société , &
 „ ils en garnissent leurs vêtemens à la
 „ nouvelle Zélande (c). „

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale , où on les a nommés chiens des bois , parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domesticité constante.

(c) Observations de M. Forster à la suite du second voyage de Cook , tome V , page 172.



de la mer
 ent avoir
 inct (b). „
 t race des
 u sud ref-
 s de ber-
 it-il, pro-
 t des yeux
 ble , des
 ng , & une
 s se nour-
 ux îles de
 es basses ,
 e , ils ne
 Leur stu-
 boient ra-
 , mais ils
 ; ils ont
 ont exces-
 aturels les
 hair qu'ils
 qu'ils pré-
 ils fabri-
 s poils des

LE CHIEN DES BOIS

DE CAYENNE.

IL Y A en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent & produisent avec les chiens domestiques; la première espèce est celle dont nous donnons ici la figure (*planche XXXVIII*), & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. Elle est arquée à la hauteur des yeux qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez: on voit que ses dimensions sont à-peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne re-

BOIS

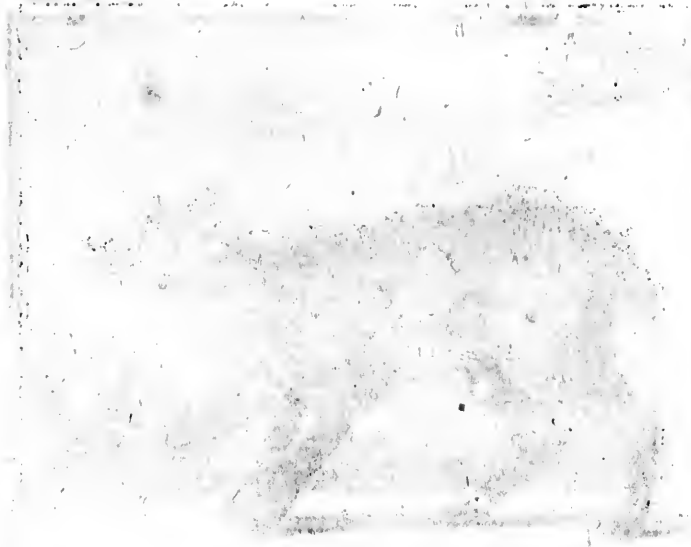
N E.

s animaux
ayanne ont
k qui mé-
l'accouplent
ens domes-
e est celle
re (planche
e M. de la
ouille. Cet
atre pouces
ouces neuf
ez jusqu'à
la hauteur
inq pouces
out du nez :
ont à-peu-
u chien de
e de chien
ayanne ret



1. LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

2. LE CHIEN DE SIBÉRIE.



fer
de
&
ma
co
fer
de
ni
le
be
plu
no
jou
no
les
cin
po
de
nie
&
de
oro
gri
&
bla
cui
de

du Chien des bois de Cayenne. 211

semble le plus , car il a comme le chien de berger , les oreilles droites & courtes , & la forme de la tête toute pareille ; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps , la queue & les jambes. Il ressemble au loup par le poil , au point de s'y méprendre , sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger , les jambes & la queue un peu plus petites : le bord des paupières est noir ainsi que le bout du museau ; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres ; les moustaches sont noires ; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base ; elles sont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre , & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun : cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou ; elle devient grisâtre vers la poitrine qui est blanche , & tout le milieu du ventre est d'un blanc jaunâtre , ainsi que le dedans des cuisses & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps est mélangé de

noir , de fauve , de gris & de blanc. Le fauve domine sur la tête & les jambes, mais il y a plus de gris sur le corps , à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues , & le poil en est court ; il est, comme celui des pieds , d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits & n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt ; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie : le premier des ongles internes est plus fort que les autres ; il a six lignes de longueur & trois lignes de largeur à sa naissance ; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces , il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris ; le dessus de la queue a quelques nuances de brun , & son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, sur-tout dans les grands bois du canton d'Oyapoc , une autre espèce de chiens des bois plus petite que la précédente, dont le poil est noir & fort long, la

du Chien des bois de Cayenne. 213

blanc. Le
es jambes,
e corps, à
oils blancs
sont me-
rt; il est,
l'un brun
roux. Les
ne dix-sept
plus long
de devant
le premier
ort que les
ongueur &
naissance;
ont cinq
ue a onze
petit poil
e dessus de
de brun,

assuré qu'il
terres de la
nds bois du
espèce de
e la précé-
ort long, la

tête très-grosse & le museau plus allongé :
les Sauvages élèvent ces animaux pour la
chasse des agoutis & des acouchis. Ces
petits chiens des bois s'accouplent aussi
avec les chiens d'Europe, & produisent
des métis que les Sauvages estiment
beaucoup, parce qu'ils ont encore plus
de talent pour la chasse que les chiens
des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent
les agoutis, les pacas, &c. ils s'en fai-
sissent & les tuent; faute de gibier, ils
montent sur les arbres dont ils aiment
les fruits, tels que ceux du bois rouge,
&c. Ils marchent par troupes de six ou
sept; ils ne s'appriivoient que difficile-
ment, & conservent toujours un carac-
tère de méchanceté.



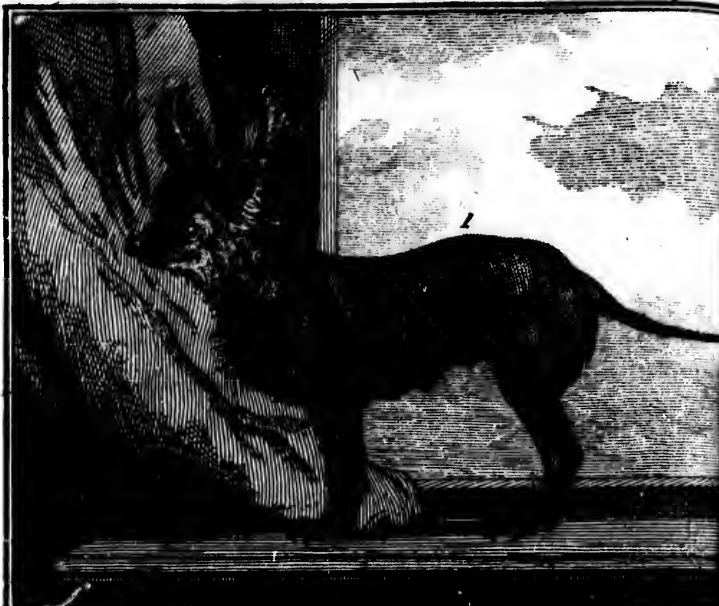
LE CHIEN DE SIBÉRIE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXXIX*) la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le troisième volume de *Supplément*, in-4.^o, page 105, sans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire dessiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du volume V, in-4.^o, *planche XXX*, on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil considérablement plus long, plus soyeux & tout blanc,



ÉRIE.

XXXIX)
ie, destiné
ai donné la
volume de
sans y join-
vois pu me
faire des-
le chien de
°, *planche*
deux races
èrent néan-
il, par celle
-ci les ayant
dérablement
out blanc.



1. LE CHIEN 'TURC ET' GREDIN .

2. LE GRAND CHIEN - LOUP.

J
E
figu
app
Sai
des
de
une
que
lon
l'or
hau
pou
La
for
yeu
le c
mit
bru
gro
ma

D'UN CHIEN TURC

ET GRE DIN.

JE DONNE ENCORE ICI (*planche XL*) la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Présidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de dessiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eu pour mere une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, & sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court & menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité & les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris

d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base: elles sont lisses & sans poil en dedans, & de couleur de chair, sur-tout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie, & sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés. Ces poils sont longs sur-tout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos & le ventre où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de soies blanches autour du cou & de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus

d'un Chien turc & grecin. 217x

plus grosse à son origine qu'à son extrémité, & sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues & sans poil; les ongles sont fort longs, crochus & d'un noir grisâtre en dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne née d'une grecine noire & d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité & la couleur de son corps. Elle est à la vérité un peu plus basse que le chien turc représenté *volume IV*, in-4.^o, *planche XLII*; elle a aussi la tête plus grosse, sur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois représenté *volume V*, in-4.^o, *planche XLI*. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, & qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes; cependant cette queue n'est point écaillée comme celle du rat, elle est seulement nue & comme

noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laisser pendante hors de la gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le tems de sa naissance. Au reste, sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, & ensuite cette petite chienne, si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.



LE
M.
lettre
m'a c
l'on e
M.
ce ch
quoiqu
deur
grande
comme
il prés
le bru
assez in
du bru
autour
le dess
dessus
sur les
sur un
térieur
les jam
le dess
Sa te

LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. LE MARQUIS D'AMEZAGA, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouvera la figure (*planche XLI*).

M. le Duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu-près, quoique très-jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties: on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau

allongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine ; le poil des moustaches est court ; les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front ; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes. Il la porte haute ; elle représente une sorte de panache, & elle est recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui sont sur le corps, sont longs d'un pouce ; ils sont blancs à la racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs & ont trois pouces deux lignes ; ceux des cuisses ont cinq pouces ; ils sont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité, & en général au-dessous du long poil, il y en a de plus court qui est laineux & de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-levriers ; « car les chasseurs distinguent », dit M. d'Amezaga, les

» loups - mâtiens & les loups - levriers
» dont l'espèce est beaucoup plus rare
» que l'autre : ainsi, la tête de ce chien
» ressemble à celle d'un levrier ; le
» museau est pointu. Il n'est âgé que
» d'environ huit mois : il paroît assez
» doux & est fort caressant. Les oreilles
» sont très - courtes & ressemblent à
» celles des chiens de berger : le poil
» en est épais, mais fort court ; en
» dedans il est de couleur fauve, &
» châtain en dehors. Les pattes, depuis
» l'épaule & depuis la cuisse, sont aussi
» de couleur fauve ; elles sont larges
» & fortes, & le pied est exactement
» celui du loup. Il marque beaucoup
» de desir de courir après les poules.
» D'après cela j'ai pensé qu'il tiroit son
» origine de la race primitive : j'opine
» pour qu'on le marie avec une belle
» chienne de berger. Il paroît avoir
» l'odorat très-fin, & ne semble pas
» être sensible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu
savoir des habitudes de ce chien, dont
nous ignorons le pays natal.

222 *Histoire Naturelle*

| Longueur du bout du museau Pieds, Pouces, Lignes. | | | |
|---|---|----|----|
| à l'anus, en ligne droite.. | 3 | " | 3 |
| Même longueur mesurée en | | | |
| suivant la courbure du | | | |
| corps..... | 3 | 2 | 10 |
| Hauteur du train de devant... | 1 | 11 | 9 |
| Hauteur du train de derrière.. | 1 | 10 | 11 |
| Longueur de la tête, depuis le | | | |
| bout du museau jusqu'à | | | |
| l'occiput..... | " | 9 | 1 |
| Circonférence du bout du mu- | | | |
| seau..... | " | 5 | 2 |
| Circonférence du museau prise | | | |
| au-dessous des yeux..... | " | 9 | 5 |
| Contour de l'ouverture de la | | | |
| bouche..... | " | 8 | " |
| Distance entre les deux naseaux. | " | " | 4 |
| Distance entre le bout du museau | | | |
| & l'angle antérieur de l'œil. | " | 3 | 10 |
| Distance entre l'angle postérieur | | | |
| & l'oreille..... | " | 3 | 11 |
| Ouverture de l'œil..... | " | " | 8 |
| Circonférence de la tête prise | | | |
| entre les yeux & les oreilles. | 1 | 3 | 9 |
| Longueur des oreilles..... | " | 3 | 6 |
| Largeur de leur base mesurée | | | |
| sur la courbure extérieure. | " | 2 | 9 |
| Distance entre les deux oreilles | | | |
| prise dans le bas..... | " | 4 | 6 |
| Longueur du cou..... | " | 7 | " |
| Circonférence du cou..... | 1 | 2 | 6 |
| Circonférence du corps prise | | | |
| derrière les jambes de de- | | | |
| vant..... | 2 | 1 | 2 |

du grand Chien-loup. 223

Pouces, Lignes.

.. " 3

Circonférence prise à l'endroit Pieds. Pouces. Lignes.

le plus gros..... 2 " 8

Circonférence prise devant les

jambes de derrière..... 1 9 6

Hauteur du bas du ventre

au-dessus de la terre sous

les flancs..... 1 2 "

Longueur du tronçon de la

queue..... 1 8 "

Circonférence de la queue à

l'origine du tronçon..... " 3 1

Longueur de l'avant-bras, de-

puis le coude jusqu'au poi-

gnet..... " 11 "

Circonférence du poignet....

" 5 "

Circonférence du métacarpe..

" 4 8

Longueur depuis le poignet

jusqu'au bout des on-

gles..... " 4 8

Longueur de la jambe de-

puis le genou jusqu'au

talon..... " 5 6

Largeur du haut de la jambe..

" 5 "

Largeur à l'endroit du talon..

" 2 6

Circonférence du métatarse...

" 5 2

Longueur depuis le talon jus-

qu'au bout des ongles ..

" 7 8

Largeur des pieds de devant...

" 3 "

Largeur des pieds de derrière..

" 2 11

Longueur du plus grand ongle.

" " 6

C752

K 4

**LE GRAND CHIEN
DE RUSSIE.**

EN 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien (*planche XIII*) quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois; son corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine & le museau fort alongé; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ses momens de repos; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers non-seulement par la grande longueur de corps,

HIEN

Pétersbourg
 d'une
 les dont j'ai
 en (*planche*
 jeune, étoit
 grand danois;
 plus étroit
 été un peu
 fine & le
 illes étoient
 danois & le
 les pieds
 queue pen-
 sans, ses mo-
 les mouve-
 t élevée, &
 étoit garnie
 é en avant.
 rs non-seu-
 ur de corps,



Pl. 43.



1 LE GRAND CHIEN DE RUSSIE MÂLE.
 2 LE GRAND CHIEN DE RUSSIE FEMME.

qu
ne
et
né
lég

du grand Chien de Russie. 225

mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses & sur la queue où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches grisâtres qui sont sur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez sont noirs; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles qui finissent en pointe sont jaunes & bordées de noir; le poil est brun autour du conduit auditif & sur une partie du dessus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, est très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont sur le corps que treize lignes, sous le ventre deux pouces deux lignes, & sur les cuisses trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la description; sa tête étoit plus étroite & le museau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien; & en proportion

plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs presque sur tout le corps, au lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière & sur la queue qu'elle relevoit moins souvent; mais par tous les autres caractères, elle ressembloit au mâle.

T A B L E

Des dimensions du chien & de la chienne de Russie.

| | MÂLE. | FEMELLE. |
|--|-----------------|-----------------|
| | pied, pou, lig. | pied, pou, lig. |
| Longueur du corps mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..... | 3 7 3 | 3 4 3 |
| Longueur mesurée suivant la courbure du corps..... | 4 2 6 | 3 9 3 |
| Hauteur du train de devant..... | 2 1 6 | 2 1 4 |
| Hauteur du train de derrière..... | 2 3 6 | 2 2 2 |
| Longueur de la tête depuis le bout du mu- | | |

du grand Chien de Russie. 227

| | MALE. | FEMELLE. |
|--|-------|----------|
| Seau jusqu'à l'œil. | 10 | 9 |
| Circonférence du bout du museau. | 6 | 5 |
| Circonférence du museau prise au-dessous des yeux. | 9 | 9 |
| Contour de l'ouverture de la bouche. | 7 | 7 |
| Distance entre les deux naseaux. | 4 | 4 |
| Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil. | 4 | 4 |
| Distance entre l'angle postérieur & l'oreille. | 3 | 2 |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. | 1 | 1 |
| Ouverture de l'œil. | 7 | 6 |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux. | 1 | 1 |
| Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles. | 1 | 1 |
| Longueur des oreilles. | 4 | 3 |
| Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure. | 2 | 1 |
| Distance entre les deux oreilles prises dans le bas. | 3 | 3 |
| | | 6 |

| | MALE. | FEMELLE. |
|--------------------------|-----------|-----------|
| Longueur du cou..... | 4. 2. 4. | 4. 2. 4. |
| Circonférence du cou.. | 1. 1. 10. | 1. 1. 10. |
| Circonférence du corps | | |
| prise derrière les | | |
| jambes de devant. | 2. 3. 4. | 2. 3. 4. |
| Circonférence prise à | | |
| l'endroit le plus | | |
| gros..... | 2. 3. 4. | 2. 3. 4. |
| Circonférence prise de- | | |
| vant les jambes de | | |
| derrière..... | 6. 8. | 6. 8. |
| Hauteur du bas du ven- | | |
| tre au-dessus de la | | |
| terre sous les flancs. | 1. 7. 11. | 1. 7. 11. |
| La même hauteur sous | | |
| la poitrine..... | 3. 4. | 3. 4. |
| Longueur du tronc de | | |
| la queue..... | 6. 2. | 6. 2. |
| Circonférence de la | | |
| queue à l'origine | | |
| du tronc..... | 3. 11. | 3. 11. |
| Longueur de l'avant-bras | | |
| depuis le coude | | |
| jusqu'au poignet.... | 9. 9. | 9. 9. |
| Largeur de l'avant-bras | | |
| près du coude.... | 3. 1. | 3. 1. |
| Epaisseur de l'avant- | | |
| bras au même en- | | |
| droit..... | 1. 8. | 1. 9. |
| Circonférence du poi- | | |
| gnet..... | 4. 6. | 4. 5. |
| Circonférence du mé- | | |
| tacape..... | 3. 7. | 3. 6. |

du grand Chien de Russie. 229

FEMELLE.
 pied. pouc. lig.
 1 1/2 1 6
 2 1/2 1 3
 3 1/2 1 2
 4 1/2 1 2
 5 1/2 1 2
 6 1/2 1 2
 7 1/2 1 2
 8 1/2 1 2
 9 1/2 1 2
 10 1/2 1 2
 11 1/2 1 2
 12 1/2 1 2
 13 1/2 1 2
 14 1/2 1 2
 15 1/2 1 2
 16 1/2 1 2
 17 1/2 1 2
 18 1/2 1 2
 19 1/2 1 2
 20 1/2 1 2
 21 1/2 1 2
 22 1/2 1 2
 23 1/2 1 2
 24 1/2 1 2
 25 1/2 1 2
 26 1/2 1 2
 27 1/2 1 2
 28 1/2 1 2
 29 1/2 1 2
 30 1/2 1 2
 31 1/2 1 2
 32 1/2 1 2
 33 1/2 1 2
 34 1/2 1 2
 35 1/2 1 2
 36 1/2 1 2
 37 1/2 1 2
 38 1/2 1 2
 39 1/2 1 2
 40 1/2 1 2
 41 1/2 1 2
 42 1/2 1 2
 43 1/2 1 2
 44 1/2 1 2
 45 1/2 1 2
 46 1/2 1 2
 47 1/2 1 2
 48 1/2 1 2
 49 1/2 1 2
 50 1/2 1 2
 51 1/2 1 2
 52 1/2 1 2
 53 1/2 1 2
 54 1/2 1 2
 55 1/2 1 2
 56 1/2 1 2
 57 1/2 1 2
 58 1/2 1 2
 59 1/2 1 2
 60 1/2 1 2
 61 1/2 1 2
 62 1/2 1 2
 63 1/2 1 2
 64 1/2 1 2
 65 1/2 1 2
 66 1/2 1 2
 67 1/2 1 2
 68 1/2 1 2
 69 1/2 1 2
 70 1/2 1 2
 71 1/2 1 2
 72 1/2 1 2
 73 1/2 1 2
 74 1/2 1 2
 75 1/2 1 2
 76 1/2 1 2
 77 1/2 1 2
 78 1/2 1 2
 79 1/2 1 2
 80 1/2 1 2
 81 1/2 1 2
 82 1/2 1 2
 83 1/2 1 2
 84 1/2 1 2
 85 1/2 1 2
 86 1/2 1 2
 87 1/2 1 2
 88 1/2 1 2
 89 1/2 1 2
 90 1/2 1 2
 91 1/2 1 2
 92 1/2 1 2
 93 1/2 1 2
 94 1/2 1 2
 95 1/2 1 2
 96 1/2 1 2
 97 1/2 1 2
 98 1/2 1 2
 99 1/2 1 2
 100 1/2 1 2

| | MALE. | FEMELLE. |
|--|------------------|------------------|
| | pied. pouc. lig. | pied. pouc. lig. |
| Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..... | " 5 6 | " 6 5 |
| Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.... | " 10 7 | " 11 3 |
| Largeur du haut de la jambe..... | " 4 8 | " 4 9 |
| Epaisseur..... | " 1 3 | " 2 1 |
| Largeur à l'endroit du talon..... | " 2 3 | " 2 3 |
| Circonférence du métatarse..... | " 3 3 | " 3 1 |
| Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles..... | " 8 7 | " 4 4 |
| Largeur du pied de devant..... | " 1 10 | " 2 " |
| Largeur du pied de derrière..... | " 1 8 | " 1 11 |
| Longueur des plus grands ongles..... | " " 7 | " " 9 |
| Largeur à leur base.... | " " 3 | " " 3 |



CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE

ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. SURIREY DE BOISSY, que j'ai déjà cité (a), m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 Juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le seul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison, par la morsure de la mère

(a) Supplément. Volume III, in-4.°, page 9 & suivantes.

louve, on l'avoit tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès sa jeunesse étoit moins sauvage que le mâle qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés & sont devenus très-familiers; qu'enfin le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le desir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à la campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs pere & mere. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très-courte comme leur mère; cela

ETS

LOUVE

A QUE.

e j'ai déjà
e m'écrire
lettre par
de quatre
juin 1773,
uve, deux
des amis,
la dernière
it de cette
ors à une
e Spontin,
& qu'après
cocher de
e la mère

°, page 9 &

vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve , n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir ; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue , & paroît ressembler également au père & à la mère : les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : « Si vous
 » vouliez , Monsieur , accepter l'offre
 » que j'ai l'honneur de vous faire , de
 » vous envoyer & faire conduire chez
 » vous à mes frais , le père , la mère
 » & deux jeunes , vous m'obligeriez
 » sensiblement : pour moi , je garderai
 » les deux autres jeunes , pour voir si
 » l'espèce ne dégènera pas , & s'ils
 » ne reviendront pas de *vrais loups ou*
 » *de vrais chiens.* »

Par une seconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadru-

pèdes, & il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens & des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouterait l'entreprise, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur de
» cette lettre, ajoute M. de Spontin,
» est chargé de la conduite des deux
» chiens de la première génération, &
» de deux de leurs jeunes, entre les-
» quels j'ai choisi les plus forts & les
» plus ressemblans tant au père qu'à
» la mère, que je vous envoie avec
» eux. Il m'en reste donc deux aussi,
» dont l'un a la queue toute courte
» comme le chien l'avoit, & sera d'un
» noir foncé. Il paroît être aussi plus
» docile & plus familier que les autres;
» cependant il conserve encore l'odeur
» de loup, puisqu'il n'y a aucun chien
» qui ne se sauve dès qu'il le sent; ce
» que vous pourriez éprouver aussi
» avec ceux que je vous envoie. Le
» père & la mère n'ont jamais mordu
» personne, & sont même très-caressans;

» vous pourrez les faire venir dans
 » votre chambre comme je faisois venir
 » la louve dans la mienne, sans courir
 » le moindre risque. Le voyage pourra
 » les familiariser encore davantage; j'ai
 » préféré de vous les envoyer ainsi, ne
 » croyant pas qu'ils pussent s'habituer
 » dans un panier, n'ayant jamais été
 » enfermés ni attachés, &c. »

Ces quatre animaux me sont en effet
 arrivés au commencement de juin 1776,
 & je fus obligé d'abord de les faire
 garder pendant six semaines dans un
 lieu fermé; mais m'apercevant qu'ils
 devenoient plus farouches, je les mis
 en liberté vers la fin de juillet, & je
 les fis tenir dans mes jardins pendant
 le jour, & dans une petite écurie pen-
 dant la nuit. Ils se sont toujours bien
 portés au moyen de la liberté qu'on
 leur donnoit pendant le jour; & après
 avoir observé pendant tout ce tems leurs
 habitudes naturelles, j'ai donné à la
 ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-
 à-dire, le mâle & la femelle qui pro-
 viennent immédiatement du chien &
 de la louve, & j'ai gardé les deux

jeune
 prove
 la mé
 Vo
 partic
 anima

des Chiens-mulets. 235

jeunes, l'un mâle & l'autre femelle ;
provenant de ceux que j'ai envoyés à
la ménagerie.

Voici l'histoire & la description
particulière de chacun de ces quatre
animaux.



CHIENS-MULETS.

DU MÂLE,**PREMIERE GÉNÉRATION***Planche XLIV.*

IL AVOIT plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère sauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin & d'ennui: il avoit même peu de douceur & de docilité avec les personnes qu'il connoissoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine

le

LETS.

E,

RATION

avec le loup
naturel, car il
cité; il avoit
l'air féroce &
oyoit au pre-
ceux qui le
rochoient; ce
bien distinct;
t qu'il faisoit
s les momens
avoit même
cilité avec les
it le mieux,
écu en pleine



CH. CHIEN MULET MALE, 1.^{re} Génération.
CH. CHIEN MULET FEMELLE, 1.^{re} Génération.

liberté,
les mou
ceux qui
riture. L
que l'ho
noit de
lui témo
se dressan
visage &
c'est le
& caress
cations i
la main
sensible
intérêt,
que l'on
petits po
chement
vent en
ménage
qui lui
lorsqu'il
ture. C
séparém
repas d
qu'il ne
mais se

liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, & que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle & à ses petits pour lesquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit si vorace qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les

priver de la leur. Lorsqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & se mettoit en furie, sur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin sans qu'on pût l'appaiser, & sa colère duroit jusqu'à ce que l'objet qui l'excitoit se retirât & disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut pour ainsi dire en prison; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec sa femelle & sembloit craindre le premier jour de ne pouvoir assez profiter de sa liberté, car il ne cessoit de courir, de sauter & d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, & se contentoit de gronder; son poil se hérissoit à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques, lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connoissent pas approcher de leur maître, ou même de son habitation. Il trouvoit tant de plaisir à être

libre, & reprenoit son caractère. Le verneur s'enfuyoit qu'après quelques heures, son écuyer par un qui ne heures.

Ce mois en XLV) ai décrit adultes. taille d' le corps pendant aussi gr que tro bout du queue, de haut mité de trois p & deux

libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyoit venir son gouverneur avec sa chaîne, il se déchoit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses, & aussitôt qu'il étoit rentré dans son écurie, il faisoit retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel qui ne finissoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & sa femelle (*voyez planche XLV*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, tems auquel je les ai décrits; ainsi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout sens, cependant il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur.

Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'allongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, & le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son pere chien, mais la queue de sa mère louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout tems, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement,

horizontalement, & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien, & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons; cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce

Supplément. T. XIII. L

caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étoient fortes & nerveuses, ainsi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus allongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimoit sur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui suit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort semblable à celle du loup & presque toujours traînante; ce n'est que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit; mais, dans la colère, il la tenoit serrée entre ses jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue & l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur; ce qui est une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal ressembloit en

tout
étoit
coule
roux
brun-
de fa
côtés
rieure
sus du
moins
étoit c
de la
de gr
antérie
hanche
étoien
pâle &
dos &
dessus
étoit co
Sur les
les flan
d'une l
de noi
ventre
un peu
sur la p

tout à celui du loup ; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris , & cette couleur venoit se réunir avec le brun-roux qui couvroit le dessus du nez ; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues , les côtés du nez , toute la mâchoire inférieure , le dedans des oreilles & le dessous du cou étoient d'un blanc plus ou moins sale ; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve , le dessus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré ; les épaules , la face antérieure de la jambe , le dos , les hanches & la face extérieure des cuisses étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit sur le dos & le croupion , ainsi que sur le dessus des épaules , où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules , sur les flancs & les cuisses , le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits ; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair , un peu mêlé de gris , mais il étoit blanc sur la poitrine & autour de l'anus. Les

jambes étoient d'un fauve foncé en dehors; & en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, & finissant par une petite huppe de poils noirs: ces poils étoient blancs par-dessous & noirs en dessus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.



P R

LE
paru
non-
mais
semb
qu'el
par u
rare
elle a
objet
signes
encor
le for
d'un
impor
elle é
doit
de so
choit

DE LA FEMELLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

LE NATUREL de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle ; non-seulement elle n'étoit pas féroce , mais elle étoit douce & caressante ; elle sembloit même agacer les personnes qu'elle aimoit , & elle exprimoit sa joie par un petit cri de satisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaise humeur ; elle aboyoit quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu , mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle ; le son ressembloit à celui de la voix d'un chien fort enrôlé. Souvent elle importunoit à force d'être caressante ; elle étoit si douce , qu'elle ne se défendoit même pas des mauvais traitemens de son mâle ; elle se rouloit & se couchoit à ses pieds , comme pour deman-

der grace. Sa physionomie , quoique fort ressemblante à celle de la louve , ne démentoit pas ce bon naturel ; elle avoit le regard doux , la démarche libre , la taille bien prise , quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle , n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa hauteur étoit dans la même proportion , n'étant que de vingt- & -un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mere louve , par la forme de la tête & la couleur du poil de cette partie ; elle avoit , comme la louve , le museau épais auprès des yeux , de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien , & même que dans le mâle que nous venons de décrire : elle avoit aussi , comme la louve , le front plat , le bout du nez un peu relevé , les orbites des yeux un peu inclinées , les oreilles courtes & toujours droites , mais elle tenoit du chien par sa queue qui étoit courte & émoussée , au lieu

que
Elle
la ba
repli
resse
mère
gran
les j
Elle
plus
très-
franc
elle
Au
le bo
bout
le to
au - c
les j
entre
brun
fomin
noir
poils
depu
en se
feme

que le mâle tenoit sa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la base, & finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle; ainsi, elle ressembloit encore parfaitement à sa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute sur les jambes à proportion que le mâle. Elle avoit aussi les cuisses & les jambes plus fines; elle sautoit à une hauteur très-considérable, & auroit aisément franchi un mur de six ou sept pieds; elle avoit six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaspé de gris par le mélange des poils blancs; le noir étoit plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion, en sorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle.

Les côtés du corps & le cou jusqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre ; les poils étoient blancs à la racine & noirs à leur pointe ; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves ; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure , toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet & les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient roussâtres ou jaunâtres ; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue ressembloit à celle du père chien ; elle étoit toute différente de celle du mâle

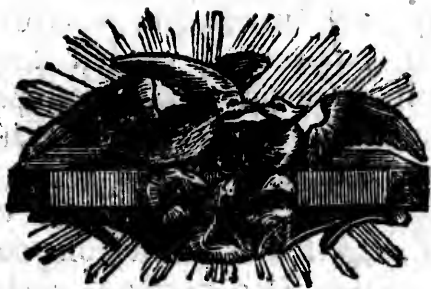
qui
bloi
Cell
plate
en
nuar
par
E
des
deux
paro
pend
poil
que
conn
anim
chier
diat
fabo
sur
mêm
lorsq
diffé
beau
poil
poil
dans

qui, comme nous l'avons dit, ressembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général & se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, &c. ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes & les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil

250 *Histotre Naturelle*

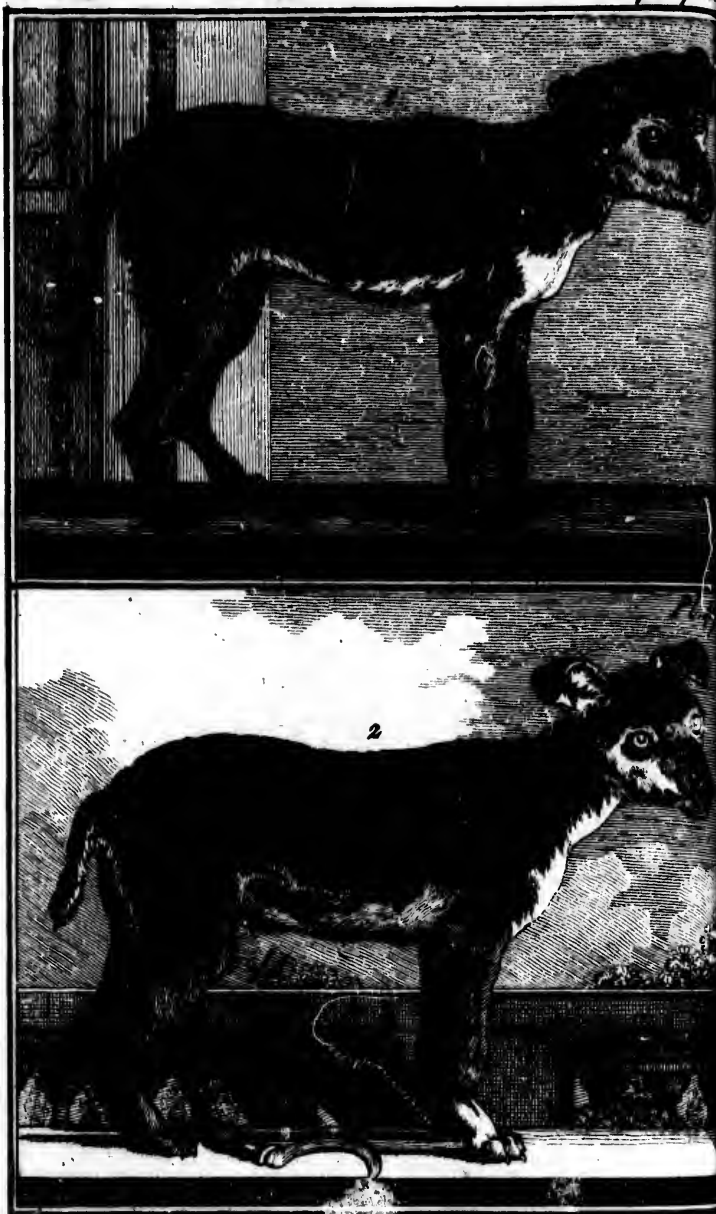
n'est blanc qu'à la pointe, & qu'il soit
rouge ou noir à la racine, la peau
est alors plutôt noire ou rousse que
blanche.



le

& qu'il soit
e, la peau
rouille que





1. CHIEN - MULET MÂLE, 2^e. Génération.
2. CHIEN - MULET FEMELE, 2^e. Génération.

NOVA

SEAGIA

SE

LE

géné

font

la fe

3 ma

deux

qu'el

adur

trois

de la

porté

qu'un

font

naissa

mâle

XLV

donn

tiens

Al

D U M Â L E

SECONDE GÉNÉRATION

LE mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois, lorsqu'elle est entrée en chaleur; & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au tems de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de tems après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle (voyez Planches XLVI & XLVII) dont nous allons donner la description prise en deux tems différens de leur âge. Au 1^{er} septembre 1776, c'est-à-dire,

252 Histoire Naturelle

à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

| Longueur du corps mesuré en | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|--|--------|---------|---------|
| signe droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue..... | 3 | 2 | 8 |
| Hauteur du train de devant.... | 1 | 0 | 8 |
| Hauteur du train de derrière... | 1 | 5 | 8 |
| Longueur du museau jusqu'à l'occiput..... | 2 | 1 | 8 |
| Distance du bout du museau jusqu'à l'œil..... | 1 | 2 | 10 |
| Distance de l'œil à l'oreille.... | 1 | 1 | 9 |
| Longueur de l'oreille..... | 1 | 4 | 8 |
| Largeur de l'oreille à sa base.... | 1 | 1 | 4 |
| Longueur de la queue..... | 2 | 9 | 8 |
| Depuis le ventre jusqu'à terre.. | 1 | 1 | 6 |

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa féroce. Ce même naturel paroît être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche & sauvage, son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoît à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit la tête baissée & la

que
mi
cra
ceu
ne
del
qui
pe
jarc
pen
pèr
long
pèr
la t
orb
hor
yeu
ces
à se
plus
elles
tout
celle
leur
leur
son
etoi

queue serrée entre ses jambes ; il fré-
missoit & trembloit de colère ou de
crainte , & paroissoit se défier alors de
ceux qu'il connoissoit le mieux ; & s'il
ne mordoit pas , c'étoit plutôt faute
de hardiesse que de méchanceté. L'homme
qui en avoit soin , avoit beaucoup de
peine à le reprendre le soir dans les
jardins où il étoit avec ses père & mère
pendant le jour. Il avoit , comme son
père & sa grand'mère louve , la queue
longue & traînante , & tenoit de son
père & de son grand-père chien , par
la tête qui étoit assez ramassée , par les
orbites des yeux qui étoient à peu-près
horizontales , & par l'intervalle entre les
yeux qui étoit assez petit. Par tous
ces caractères il ressembloit exactement
à son père , mais il avoit les oreilles
plus grandes à proportion de la tête ;
elles étoient pendantes sur presque
toute leur longueur , au lieu que
celles du père n'étoient courbées qu'à
leur extrémité , sur environ un tiers de
leur longueur. Il différoit encore de
son père par la couleur du poil qui
étoit noir sur le dos , sur les côtés du

corps, le dessous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur noire qui passoit sur le front, & qui aboutissoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus & les côtés du cou, & un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front : le poil du ventre étoit fort court, aussi rude au toucher, & aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le dessus du nez, le dehors des oreilles & le dessus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités & sur le sommet de la tête ; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans

des
la m
sale
droit
térie
l'on
la po
de
chier
coud
père
deda
tion
de sa
ainsi
droit
nier
son p

des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en dedans: il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

CETTE jeune femelle, âgée de six mois, le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

| Longueur de la tête & du corps | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|--|--------|---------|---------|
| mesurés en ligne droite ,
depuis le bout du nez jus-
qu'à l'origine de la queue. | 2 | 2 | " |
| Hauteur du train de devant... | 1 | 2 | 6 |
| Hauteur du train de derrière... | 1 | 2 | " |
| Depuis le bout du nez jusqu'à
l'occiput..... | " | 7 | 6 |
| Du bout du nez à l'œil..... | " | 3 | 2 |
| Distance de l'œil à l'oreille..... | " | 2 | 4 |
| Longueur de l'oreille..... | " | 3 | 10 |
| Largeur de l'oreille à sa base... | " | 2 | 3 |
| Longueur de la queue..... | " | 5 | 10 |
| Depuis le ventre jusqu'à terre. | " | 9 | " |

On voit, par ces dimensions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces

deux
pas p
natur
douce
avoit
farou
étran
jeune
de s
flatta
qu'ils
sût l
accue
avec
qu'el
El
grand
émou
blanc
sa lo
pâle
de la
pâle
à for
peu
celle
yeux

deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leurs père & mère par leur naturel, car cette jeune femelle étoit douce comme sa mère, & le jeune mâle avoit le caractère sauvage & le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même lorsqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle fût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émoussée; elle étoit couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité; elle avoit la tête un peu allongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinés, & les yeux éloignés l'un

de l'autre , mais cependant un peu moins que ceux de sa mère ; de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête ; du front , du contour des yeux ; du dessus & des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure , du dehors des oreilles & des jambes , & des côtés du ventre ; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front , & depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère ; elle tiroit même un peu sur le blanc , ce qui sembloit provenir du père , dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres , & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité , il n'y avoit que sept ongles blanchâtres dans le père , au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes , au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au

tiers.
père ,
sous
gorge
poitrine
milieu
Elle l
blanch
bord d
mâcho
des ja
pieds
étoit l
Elle
& sa
& des
fauve
derrière
face e

D'a
que n
anima
de ra
chien
avoien
partie
de co

tiers. Elle avoit de plus , comme son père , une grande tache longitudinale sous le cou , qui commençoit à la gorge , s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine , & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues , sur le bord de la lèvre supérieure , sur toute la mâchoire inférieure , sur la face intérieure des jambes , le contour de l'anüs & des pieds , & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre , mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son père & sa mère , la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps ; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou , le derrière des épaules & le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux , il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil , car ils avoient ; comme la louve , toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en

quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que la femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux, carnassiers & sauvages, portoit un second poil court & crépé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni si crépé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressembloit par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit

en n
que
bloit
coule
teur

A
peut
de la
veno
chien
comm
de b
Ils a
affair
forme
étaien
chien
moins
corde
des m
la mè
du co
des p

(a)
volume
naturelle

en même-tems plus rude & plus épais que celui du chien; en sorte qu'il sembloit que la mère avoit influé sur la couleur, & le pere sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du pere chien; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaîlé, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (a), & semble prouver que la mère donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le pere donne celle des parties extérieures & des membres.

(a) Voyez l'article des mulets, *Supplément*, volume III, in-4.^o; & celui des serins, *Histoire naturelle des oiseaux*, tome IV, in-4.^o.

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, & la mère plus que le père sur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demipendantes, les yeux ouverts presque horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même-temps, que la mère louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles, que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grand-mère louve. Il paroît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisqu'on voit toutes deux, celles de la première &

celle de
tête pl
& plu
relevé
ractère
de la l
mêmes
courte
leur b
pieds &
core q
font de
mère.

En
nons d

1.° C
avoir e
louve à
& de l
mière
ment la
chien
la fem
cette m

2.° I
premièr
ractères

celle de la seconde génération, avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés ; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites ; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve, tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, & la couleur blanche du dessous du cou, des pieds & des ongles ; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père & non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte,

1.^o Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand-mère louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération ; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2.^o Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la

louve au jeune mâle de la seconde génération, & que réciproquement la femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération, les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui, dans cette jeune femelle, paroissent provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non-seulement sur les extrémités des mâles, mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées: ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup sur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit

reco
maux
appe
leur
1.
lèven
sont
jeune
femel
celui
la jam
de six
2.
pas;
la vér
tems
loups
cri,
comm
son m
avec
quoi
étrang
quieto
petit
la joie
qu'ils
Sup

reconnoissoit vite dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1.^o Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissoit.

2.^o Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même-temps ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de désir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient entendre leur petit cri ou murmure dans le désir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyent ou qu'ils avoient

fait; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-tems renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus souvent aux approches de la pluie & dans les tems humides, que dans les beaux tems: les loups dans les bois ont ce même instinct, & on les entend hurler dans les mauvais tems & avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas aussi souvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faisoient entendre leur hurlement. Ils paroissoient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

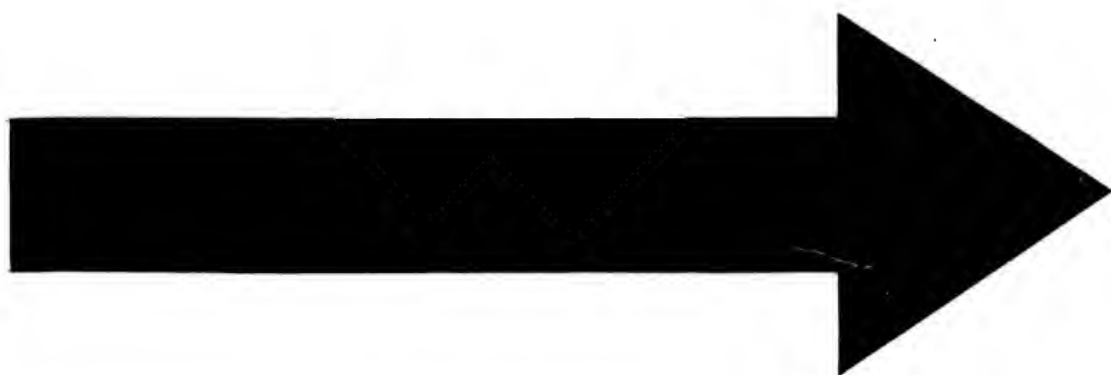
3.^e Ils avoient une habitude assez singulière, & qui n'est pas ordinaire à nos chiens, c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement

ils t
avec
même
couch
vu d
4.
anima
& me
femel
vieux
ceté
ne l'e
quefo
traito
raisoit
leur p
la col
contra
sonne
elles
gens
elles
eux.
5.
mière
bon
le seco

ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4.^e L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté avec toute la famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il caressoit quelquefois la femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que les petits; il les terrassoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyent seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas, mais elles ne se font jamais élancées contre eux.

5.^e Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils sentoient de très-loin, & sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient



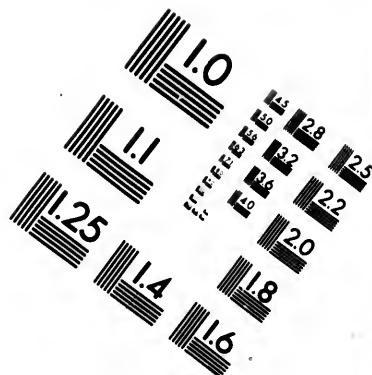
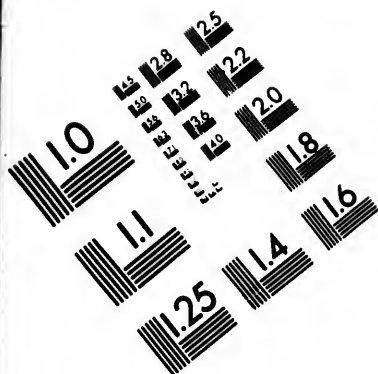
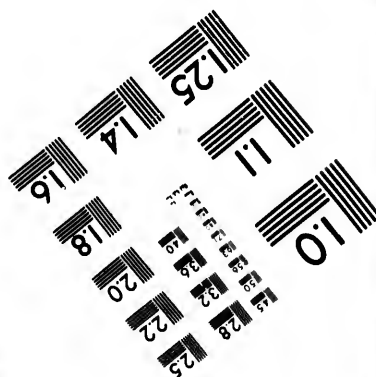
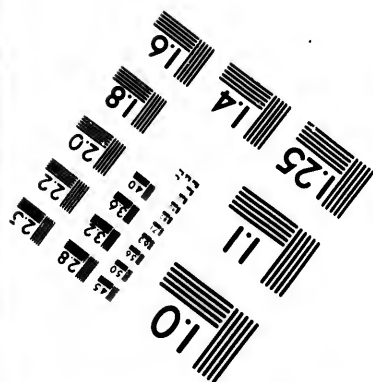
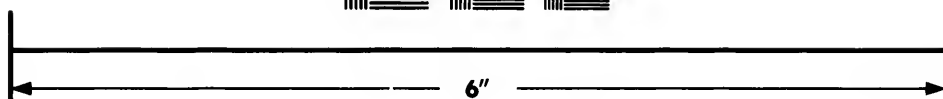
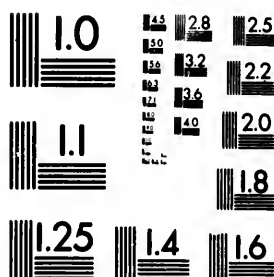


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



de loin les étrangers & ceux qu'ils con-
noissoient ; ils sentoient même à travers
les murs & les clôtures qui les ren-
fermoient, car ils hurloient lorsque
quelqu'étranger marchoit autour de leur
écurie, & témoignoient au contraire
de la joie lorsque c'étoit des gens
de connoissance ; mais on a remar-
qué que c'étoient les mâles qui sem-
bloient être avertis les premiers par
l'odorat, car les femelles n'aboyent
ou ne hurloient dans ce cas qu'après
les mâles : nous n'osions pas aller trop
près d'eux. 6. Ils exhalent une odeur forte qui
tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car
les chiens domestiques ne s'y méprennent
pas, & les fuient comme s'ils eussent
été de vrais loups. Dans le voyage de
nos quatre animaux de Namur à Paris,
les chiens des campagnes, loin de s'en
approcher, les fuient au contraire,
dès qu'ils venoient de les apercevoir ou
de les sentir. 7. Lorsque ces quatre animaux jouissent
ensemble, si l'un d'eux étoit mécon-
tent, & s'il crioit parce qu'il se sentoit
froide ou blessé, les trois autres se jet-

toient
le
&c.
plain
joue
vu l
espèc
des f
pleuv
un d
s'il re
me.
fin
avert
les ch
de p
dans
pend
ils s'e
le ch
quatr
pour
de d
En c
en c
tenoi
guez

soient aussitôt sur lui, & le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre; & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, & même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables; & ils le punissent s'il rend ce cri mal à propos.

8.^o Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empresèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'étoient pas la vue de dessus la porte qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la planche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre.

attaché de le tuer à l'aide de
 sa famille qui se réunirent à lui pour
 cette expédition, les principaux ni les
 uns ni les autres ne mangèrent de sa
 chair, pour laquelle ils marquèrent
 autant de répugnance que les chiens
 ordinaires en ont pour cette sorte de
 viande. *Le 20. Mars 1771. On fit entrer dans le*
même jardin une grosse chienne de la
race des dogues, dont la quelle on
lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout
aussi-tôt vers elle, & la chienne, au
lieu de se défendre, se coucha ventre
à terre; il la flaira dans cette situation,
& dès qu'il eut reconnu son sexe, il
la laissa tranquille. On fit ensuite entrer
la vieille femelle qui, comme le mâle,
s'élança d'abord vers la chienne, puis
se jeta dessus, & cel' i s'ensuit & se
rangea contre un mur où elle fit si
bonne contenance, que la femelle se
contenta d'une seconde attaque dans
laquelle le mâle se prit pour médiateur
entre la femelle & la chienne; il donna
même un coup de dent à la femelle
pour la forcer à cesser le combat.

Cep
 à la
 à sa
 auto
 la p
 vrai
 plus
 attac
 rois
 rage
 sur l
 & l
 derr
 fem
 com
 batt
 gros
 taqu
 Q
 un
 fort
 pas
 d'ab
 exci
 aya
 not
 lui

Cependant , ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à la femelle , elle ne fit que voltiger autour de la chienne , en cherchant à la prendre parderrière , & c'est-là la vraie allure du loup qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques ; néanmoins le vieux mâle paroïssoit avoir de la hardiesse & du courage , car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens ; il les attaquoit en brave , & sans chercher à les surprendre parderrière. Au reste , ni le mâle , ni la femelle de nos animaux métis n'aboyent comme font les chiens lorsqu'ils se battent : leur poit se hérissoit , & ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après , on fit entrer un mâtin à-peu-près aussi grand & aussi fort que notre vieux mâle , qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien , parce qu'il étoit excité par son maître ; mais cet homme ayant été forcé de se retirer , parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui , & l'avoit déjà saisi par ses habits ,

son chien se retrancha aussi-tôt contre la porte par laquelle son maître étoit sorti, & il n'osa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce tems la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais, avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien qui n'ayant pas quitté son poste, ne pouvoit être attaqué que par devant; aussi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre parderrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réussissoit pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumoit que le peu de résistance & de courage qu'avoit montré ce mâle, qui d'ailleurs passoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépaycé, & qu'il pourroit

être
maître
par
une
fut p
dans
sur
n'osa
renc
battu
son
taqu
au,
de
O
par
conq
mau
aucu
fort
cor
mi
B
no
-o
et s
tine

être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne : il y trouva le mâtin dans une petite cour; notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & se promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, & n'osa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné; en sorte que, sans combattre, il fut vaincu, car étant chez son maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la supériorité de sa force.

On voit, par ces deux épreuves & par d'autres faits semblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer, en sorte qu'ils semblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'est-à-dire, le loup.

CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

DANS le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire, dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de la première année, avoir pris de l'autorité



1. CHIEN-MULET, FEMELE, 3^e Génération.
2. CHIEN-MULET, MÂLE, 4^e Génération.

sur sa
perme
à la r
de la

J'os
avec l
qu'ils
vingt
avec e
cessan

au bo

tions

l'espe

il étoi

jours

que la

On s

unir

les av

ment

roit

petit

& au

tères

Il en

résul

cont

sur sa femelle ; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture , sur-tout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village , sur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dit-huit à vingt mois , afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire , car mon objet étant de voir si au bout d'un certain nombre de générations , ces mêlés ne retourneroient pas à l'espèce du loup , ou bien à celle du chien , il étoit essentiel de conserver la race toujours pure , en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendroient. On sent bien que si au lieu de faire unir ensemble ces animaux mêlés , on les avoit fait constamment & successivement allier avec le chien , la race n'auroit pas manqué de reprendre , petit à petit , le type de cette dernière espèce , & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faisoient participer du loup. Il en eût été de même , quoiqu'avec un résultat différent , si on les eût alliés au contraire constamment & successivement

avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'est-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'est aussi à-peu-près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le tems auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paroissoit être à-peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la

premier
pour
& qu
Verf
même
mière
de m
secon
pour
Buffo
signe
mois
Et
pèce
ture,
croire
a vou
duire
ne p
en de
car,
mette
comm
pèce
breu
celle
peau

première génération qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles, au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la première fois qu'au printems de 1778; & de même le mâle & la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-&-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1.^o il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs l'analogie semble être

ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur & par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité. 2.^o Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, & néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3.^o On peut encore remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle : & si la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printems dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie :

mais
de ce
raison
paroi
croire
plus
les fe
Le
de la
petits
& qu
ou no
de j
naître
été co
précéd
de la
trois j
& hor
on le
ment
nant
il ne
croire
même
dans
maux

mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paroissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits, qui étoient au nombre de sept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le tems de la gestation n'a été que de soixante-trois jours comme dans l'espèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien & dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, &

ont tant de rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre, & d'espèces beaucoup plus voisines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent le perpétuer par la génération, c'est-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup & le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque

pas
cher
ne p
proc
ne le
tude
tion
duré
une f
après
devo
assez
voul
les e
pas d
se je
veau
furie
faire
s'ils
Six d
touch
sort;
de ce
feme
XLV
N

pas de les lécher, de les caresser, de chercher les mettre à leur aise; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, & elle sembloit craindre qu'il ne leur fît du mal: mais cette sollicitude, ces marques de tendresse & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussi-tôt sur ses petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta, de cette première portée, que la jeune femelle dont nous donnons (*planche XLV III*) la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y

à plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître ; les truies sont principalement de ce nombre , & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce , quelque étranges qu'ils puissent être , ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement , d'une affection trop excessive , ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire ; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait , les a douées en même-tems d'affection & de tendresse ; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres , puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits , ces derniers périroient , faute de soins , presque aussi-tôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire , avec quelque fondement , que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante , que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse , ou bien qu'elles veulent

quel
leur
qu'à
Au
secom
ici ,
sille.
la de
chât
fut ;
qu'el
part
pagn
depu
soins
aller
que
forç
au m
touch
qu'el
donn
pou
la m
somp
mais
cette

que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leur propre soin. Au reste, la femelle mâtresse de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis, et tems de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes les démarches; ils la forçoient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnoit souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui don-

noient la facilité d'en manger en l'estimant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père & sa mère, d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air; on se contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-sauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt & un mois, & qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre;

mais j
ne s
ghance
en ell
entro
fermée
terre
cachée
tous l
& de
penda
étoit
dos &
elle s
les l
de son
& se
où on
les pr
ouvrir
aucun
donno
n'étoit
prend
voulo
étoit
mener

mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre, comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si, lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laisât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vite, & se tapissoit de nouveau sur la terre où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, & même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener & même emporter si l'on vou-

loit, sans faire de résistance & sans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & sauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ses mœurs & de son naturel, de sa grand-mère & de sa mère, les-
quelles ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes & très-familières; & c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au sujet de ces animaux; savoir, que le chien en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont venues de cette union, son naturel & ses mœurs, & que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui sont venus de cette union, son naturel & ses mœurs, & que ces mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération: nous exposerons

d'abo
de ce
les ra
le chi
parais
les au
coup
qu'av
d'avoi
comm
deux
aurion
son g
blable
du ch
mœur
ce der
ou in
denn
mâles
de ce
4.
généra
la ma
avoit
avec
aboye

d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & ensuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien, & nous verrons par cette comparaison, qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avons pour décrire les deux générations précédentes : nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père & son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup, & si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1.^o Cette jeune femelle de la troisième génération avoit par son air, sa marche, la manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de

sa voix lorsqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup; 2.^o elle avoit aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue; 3.^o elle ressembloit encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau étoit épais auprès des yeux, & mince à son extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe; 4.^o par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient plus grandes & plus grosses que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup, & qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, & que ses oreilles n'avoient pas encore





1. CHIEN MULET FEMÈLE 4^e. Génération.

2 RENARD BLANC.

en
tout
été,
des
ence
géné
cript
four
blabb
ce de
gner
qui a
proch
avoier
Elle
couleu
qu'elle
corps
noirâtr
front.
cette
planch
second
de la
le poil
parce d
l'âge d
Supp

encore acquis la propriété de se tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement semblable à celle du loup; & que, par ce dernier caractère, elle sembloit s'éloigner de sa grand'mère & de sa mère qui avoient la queue courte, & se rapprocher de son aïeul & de son père qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de son père, 1.^o par la couleur brune mêlée de grisâtre qu'elle avoit sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, & par le noirâtre qui étoit sur la tête & sur le front. Nous observerons au sujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été dessiné à l'âge de six à sept mois, n'avoit pas

encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à-peu-près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire, brune mêlée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père & sa mère du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2.^o Elle tenoit de son père par le gris mêlé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre, par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez & sur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la surface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses & des jambes, & sur le bas-ventre & autour de l'anus; mais nous devons remarquer à ce sujet, que, dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, & que par conséquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur

transmettre cette couleur. 3.^o Enfin cette femelle tenoit de son père par sa couleur de tous les ongles, & par la forme & la situation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, posées à-peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à sa racine, & qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paroissoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien: d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émoussée comme sa grand'mère & sa mère, elle l'avoit au contraire fort longue &

trainante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne suffisent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le pro-

duit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament; & que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.



D U M Â L E,**QUATRIÈME GÉNÉRATION.**

LA FEMELLE de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, & mit bas au printems de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en resta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & caressans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup; ses oreilles étoient larges & droites, son corps s'allongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête & sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses; le dessous du ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces six lignes de longueur; elle étoit grosse & garnie d'un poil touffu & assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en-dessous, & noir à l'extrémité.



DE LA FEMELLE, QUATRIEME GÉNÉRATION.

CETTE LOUVE - CHIENNE, de la même portée que le loup-chien précédent, tenoit de sa bifaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes : elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son bafaïeul chien; elle avoit la tête plus allongée & plus fine que son frere,

la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle : les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

Le bout du nez, les naseaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & souffroit plus patiemment les châtimens & les coups.



S U I T E

DES CHIENS MÉTIS.

M. LEROI, lieutenant des chasses & inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, » dit-il, à vous rendre compte des » chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit ensemble » comme ils avoient fait chez vous. » J'en ai donné deux à M. le prince » de Condé; M. d'Amezaga doit les » avoir suivis, & il pourra vous dire » ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un » pour voir s'il deviendrait propre à » quelque usage. Dans son enfance, on » l'a laissé libre dans une maison & dans » un grand enclos; il étoit assez fami- » lier avec les gens de la maison, se » nourrissoit de tout, mais paroissoit

„ préférer la viande crue à tout le
 „ reste. Sa figure ressembloit beaucoup
 „ à celle du loup, à la queue près qui
 „ étoit plus courte, mais qui étoit
 „ tombante comme celle des loups. Il
 „ avoit sur-tout dans la physionomie,
 „ ce *torvus* qui appartient particulière-
 „ ment au loup. Sa manière de courir
 „ & de marcher étoit absolument sen-
 „ sible à celle de cet animal. Lors-
 „ qu'il étoit appelé par quelqu'un de
 „ ceux avec lesquels il étoit le plus
 „ familier, il ne venoit jamais direc-
 „ tement à lui, à moins qu'il ne fût
 „ exactement sous le vent; sans cela,
 „ il alloit d'abord prendre le vent, &
 „ ne s'approchoit qu'après que le té-
 „ moignage de son nez avoit assuré
 „ celui de ses yeux. En tout il n'avoit
 „ rien de la gaieté folâtre de nos jeunes
 „ chiens, quoiqu'il jouât quelquefois
 „ avec eux; toutes ses démarches étoient
 „ posées & annonçoient de la réflexion
 „ & de la méfiance. Il avoit à peine
 „ six mois qu'on fut obligé de l'en-
 „ chaîner, parce qu'il commençoit à
 „ faire une grande destruction de vo-

„ lailles. On avoit essayé de le corri-
 „ ger ; mais , outre qu'il n'étoit ni aisé
 „ ni sûr de le saisir , le châtement ne
 „ produisoit en lui que de l'hypocrisie.
 „ Dès qu'il n'étoit pas aperçu , son
 „ penchant à la rapine agissoit dans
 „ toute son énergie ; parmi les vo-
 „ lailles , il préféroit sur-tout les din-
 „ dons. Lorsqu'on le tint attaché , sa
 „ férocité ne parut pas s'augmenter par
 „ la perte de sa liberté. Il ne devint
 „ pas non plus propre à la garde ; il
 „ aboyoit rarement , ses aboiemens
 „ étoient courts & ne marquoient
 „ que l'impatience ; il grondoit seu-
 „ lement quand il étoit approché
 „ par des inconnus , & la nuit il hur-
 „ loit souvent. A l'âge d'un an je l'ai
 „ fait mener à la chasse , & comme
 „ il paroissoit hardi & tenace , j'ai voulu
 „ essayer s'il donneroit sur le sanglier ;
 „ mais son audace lui a été funeste , il
 „ a succombé à la première épreuve ;
 „ on l'a lâché avec d'autres chiens sur
 „ un sanglier qu'il a attaqué de front ,
 „ & qui l'a tué tout roide. Voilà l'his-
 „ toire de cet individu.

„ J'ai marié son père, l'un de ceux
„ que vous m'aviez donnés, avec une
„ jeune louve que nous avions à la
„ ménagerie ; comme il étoit plus fort
„ qu'elle, il a commencé par s'en rendre
„ le maître ; & quelquefois il la mordoit
„ très-cruellement , apparemment pour
„ l'assujettir. La bonne intelligence s'est
„ ensuite rétablie ; lorsque la louve a
„ eu environ dix-huit mois , elle est
„ devenue en chaleur , elle a été cou-
„ verte , & il en est venu trois petits
„ qui tiennent beaucoup moins du
„ chien que les individus de la pre-
„ mière production : entr'autres choses,
„ le poil est pareil à celui du louve-
„ teau. Une chose assez rare , c'est que
„ cette louve étant pleine , & à un
„ mois près de mettre bas , elle a souf-
„ fert le mâle ; il l'a couverte en pré-
„ sence d'un des garçons de la ména-
„ gerie qui est digne de foi. Il dit
„ qu'ils sont restés attachés un moment
„ ensemble , mais beaucoup moins long-
„ tems que ne restent nos chiens. . . .
„ Je fais élever séparément deux de
„ ces louveteaux , pour voir si l'on

„ pourra en tirer quelque parti pour la
 „ chasse ; je les ferai mener de bonne
 „ heure en limier , parce que c'est de
 „ cette seule manière qu'on peut es-
 „ pérer d'eux quelque docilité. Je don-
 „ nerai le troisième pour mari à la
 „ louve , afin que l'on voie quel degré
 „ d'influence conservera sur la troi-
 „ sième génération ; la race du grand-
 „ père qui étoit un chien. „



D
 A
 très
 not
 dor
 à b
 vu
 ent
 dan
 du
 tea
 bie
 à-f
 &
 de
 par
 bo
 vu
 vil
 vo

SECONDE SUITE

DES CHIENS MÉTIS.

A CE PREMIER exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étoient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-souvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chaussée, voisins de ce bois. On m'a assuré que

ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage; néanmoins, avec cette présomption il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, & en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup-d'œil, pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup & les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connoissance de ce fait, & c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre
 » pour donner la chasse à cette troupe
 » de petits loups. . . . On fit battre
 » le bois par des chiens courans ac-

„ coutumés à donner sur le loup ;
„ on ne les trouva point ce jour-là ,
„ quoiqu'ils eussent été vus deux
„ jours auparavant , par M. d'Ablan-
„ court , qui , à pied & sans armes ,
„ s'étoit amusé à les considérer assez
„ long-tems à vingt toises de lui autour
„ du bois , & avoit été surpris de les
„ voir si peu sauvages. Je demandai ,
„ dit M. de Cernon , au pâtre d'Ablan-
„ court qui se trouva là , s'il avoit vu
„ ces loups ; il me répondit qu'il les
„ voyoit tous les jours , qu'ils étoient
„ privés comme des chiens , que même
„ ils gardoient les vaches & jouoient
„ au milieu d'elles sans qu'elles en
„ eussent la moindre peur : il ajouta
„ qu'il y en avoit un tout noir , que
„ tous les autres étoient roux , à l'ex-
„ ception encore d'un autre qui étoit
„ d'un gris cendré

„ Le 5 novembre , nous trouvâmes
„ ces loups dans une remise de brouf-
„ sailles , située entre Mery & Cernon ,
„ & nous nous mîmes à leur poursuite ;
„ & après les avoir suivis à pied une
„ lieue & demie , nous fûmes obligés ,

la nuit venant, de les abandonner ;
mais nous avions très-bien distin-
gué les couleurs de ces jeunes ani-
maux, & leur mère qui étoit avec
eux.

Le 7, nous fûmes informés que
les loups avoient été vus à Jongy ;
que le concierge de M. de Pange
en avoit tué un, que le garde-chasse
en avoit blessé un autre, & tiré sur
le noir de fort près, & paroïssoit
l'avoir manqué ; il les vit aller de-là
à l'endroit où ils étoient nés. Les
chasseurs se rassemblèrent & allèrent,
trois jours après, les y relancer. La
mère louve fut vue la première, &
tirée par mon fils ; n'étant pas restée
à son coup, elle fut suivie de près
par les chiens, & vue de presque
tous les chasseurs dans la plaine ;
& ils n'y remarquèrent rien de dif-
férent des louves ordinaires.
Ensuite on tua dans le bois un de
ses louveteaux qui étoit entièrement
roux, avec le poil plus court & les
oreilles plus longues que ne les ont
les loups ; le bout des oreilles étoit

„ un peu replié en-dedans, & quelque
„ chose dans l'ensemble plus appro-
„ chant de la figure du mâtin allongé
„ que de celle d'un loup. Un autre de
„ ces louveteaux ayant été blessé à
„ mort, il cria sur le coup précisément
„ comme crie un chien qu'on vient
„ de frapper. Le garde-chasse qui l'avoit
„ tiré fut même effrayé de la couleur
„ & du cri de ce louveteau, par la
„ crainte qu'il avoit d'avoir tué un des
„ chiens de la meute qui étoit de
„ même poil; mais en le poursuivant
„ il fut bientôt détrompé, & le re-
„ connut pour être un louveteau;
„ cependant il ne put pas le saisir, car
„ cet animal blessé se fourra dans un
„ terrier où il a été perdu.

„ Le garde-chasse de M. Loisson, qui
„ a coutume de tendre des pièges,
„ trouva, en les visitant, un de ces
„ louveteaux saisi par la jambe, & il le
„ prit pour un chien; quelques autres
„ hommes qui étoient avec lui en ju-
„ gèrent de même, en sorte qu'après
„ l'avoir tué, ils le laissèrent sur la
„ place, ne croyant pas que ce fût un

„ louveteau , mais persuadés que c'étoit
 „ un chien Nous envoyâmes
 „ chercher ce prétendu chien qu'ils
 „ venoient de tuer , & nous recon-
 „ nûmes que c'étoit un louveteau en-
 „ tièrement semblable aux autres , à
 „ l'exception que son poil étoit en
 „ partie roux & en partie gris : la queue,
 „ les oreilles , la mâchoire , le chignon
 „ étoient bien décidément du loup.

„ Enfin , quelques jours après on
 „ trouva le reste de cette troupe de
 „ louveteaux dans un bois , à une lieue
 „ de Châlons : on en tua un qui étoit
 „ roux , & pareil à celui dont j'ai en-
 „ voyé la peau au cabinet du Roi.

„ Enfin , le 18 novembre 1776 ,
 „ M. Loisson tua deux de ces louve-
 „ teaux à quelque distance de son châ-
 „ teau , & ce sont les deux dont j'ai
 „ envoyé les peaux ; l'un étoit roux &
 „ l'autre noir , le premier mâle & le
 „ second une femelle , qui étoit plus pe-
 „ tite & couroit plus légèrement que le
 „ mâle. „

D'après les faits qui viennent d'être
 exposés , il y a quelqu'apparence que

ces
 l'un
 qu'il
 le d
 leur

D
 avoi
 resse
 voil
 dem
 fom
 ce c
 don
 con
 Le
 auss
 cou
 se
 lou
 noi

(page

ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui, par cette couleur ressembloient, dit-on, à un chien du voisinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien; mais il y en avoit un septième dont le poil étoit grisâtre & qui par conséquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qu'on se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir (a).*

(a) Histoire naturelle, volume IX, in-4.^o, pages 362 & 363.



TROISIÈME EXEMPLE**DU PRODUIT D'UN CHIEN****ET D'UNE LOUVE.**

*Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à
Lausanne, au baron de Woellwarth,
à Paris.*

“ SI VOUS VOYEZ M. le comte de
” Buffon, je vous prie de lui dire que
” personne ne peut mieux que moi
” attester la vérité d'une note de la
” vingt-&-unième page de son histoire
” des animaux quadrupèdes, ayant moi-
” même dressé deux petits provenus
” d'un chien d'arrêt, & de la fille du
” loup dont lord Pembroke avoit écrit
” à M. Bourgelas; qu'avec beaucoup
” de peine & de douceur je les avois
” amenés à chasser & arrêter de com-
” pagnie avec une trentaine de chiens

„ d'arrêt ; qu'ils avoient du nez , mais
 „ du reste , toutes les mauvaises qua-
 „ lités du loup ; qu'il a fallu beau-
 „ coup de tems pour leur apprendre
 „ à rapporter , & qu'étant grondés le
 „ moins du monde , ils se retiroient
 „ derrière mon cheval & ne chassoient
 „ plus de quelques heures ; & que
 „ n'étant que très-médiocrement bons ,
 „ je ne les ai gardés qu'en faveur de
 „ leur naissance peu commune , & les
 „ ai ensuite rendus à lord Pembroke. »



PLE
 HIEN

erjal, à
 lwarth,

mte de
 lire que
 ue moi
 e de la
 histoire
 nt moi-
 rovenus
 fille du
 oit écrit
 caucoup
 es avois
 le com-
 chiens

QUATRIÈME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UN CHIEN
ET D'UNE LOUVE.

« IL A ÉTÉ ATTAQUÉ, le 11 août 1784,
» dans les bois de Sillegny, à trois
» lieues de Metz, un jeune loup mâle
» qui a été pris en plaine après une
» heure de chasse, par l'équipage de la
» louverterie. Le pelage de ce loup n'est
» pas semblable à celui des loups ordi-
» naires, il est plus rouge & approche
» de celui du chien : sa queue est con-
» forme à celle du loup ; ses oreilles
» au lieu d'être droites, sont tom-
» bantes depuis le milieu de l'oreille
» jusqu'aux extrémités ; ses yeux sont
» plus grands que ceux des loups ordi-
» naires, dont il paroît différer aussi
» par le regard ; l'extrémité de ses pieds
» de derrière près des ongles est blanche,
» & en tout cet animal paroît tenir au-
» tant

» tant du chien que du loup, ce qui
» feroit présumer qu'il a été engendré
» par une louve couverte par un chien.
» On a empêché les chiens de l'étran-
» gler, & M. le comte d'Hauſſonville,
» grand-louvetier de France, le fait
» élever pour l'envoyer à la ménagerie.
» On a déjà obſervé qu'il lappe de la
» même manière que les chiens. »



CINQUIÈME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UNE LOUVE
AVEC UN CHIEN.

» EN 1774, parut une louve en basse
» Normandie, qui se retiroit dans le
» bois de Mont-Castre, proche le
» château de Laune & le bourg de
» la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris plusieurs
» bestiaux dans les landes & marais des
» environs, les habitans du canton lui
» donnèrent la chasse, firent des bat-
» tues à différentes reprises, mais tou-
» jours envain : l'animal fin & subtil
» fut s'esquiver; ils parvinrent seulement
» à l'expulser du pays, après qu'il y eut
» séjourné près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans
» les battues que l'on fit, fut de voir
» plusieurs fois avec cette louve un
» chien de l'espèce du levrier, qui

du produit d'une Louve, &c. 315

» s'étoit joint à elle & qui appartenoit
» au seigneur de la paroisse de Mobec,
» voisine de la forêt de Mont-Castre.

» On sut que cette louve étant sans
» doute en chaleur, venoit la nuit dans
» les environs de la maison du seigneur
» de Mobec, faire des hurlemens pour
» attirer à elle le chien qui en effet
» alloit la joindre ; ce qui fit faire des
» représentations au seigneur de Mobec
» pour se défaire de son chien qu'en
» effet il fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit
» bas ses petits peu de tems après ; les
» habitans en trouvèrent cinq ; on en
» apporta deux au château de Laune ;
» le curé d'Angoville en éleva pendant
» quelque tems un qui paroissoit tenir
» du loup & du chien ; mais il devint si
» méchant & si funeste à la basse-cour,
» qu'on fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué, les petits louve-
» teaux pris, la louve ne reparut plus
» dans le pays.

» Il est certain qu'elle étoit pleine
» du chien, puisqu'on les avoit vus
» plusieurs fois ensemble, qu'il n'y avoit

» pas de loup dans le canton , & qu'elle
» mit bas ses petits environ trois mois
» après qu'on se fut aperçu de leur
» union & des hurlemens qu'elle faisoit
» pour attirer à elle le chien.

» Tout cela s'est passé depuis l'été de
» 1774 jusqu'à l'été de 1775 , & est à
» la connoissance de tous les habitans
» du canton.

» On a vu chez M. le comte de Cas-
» telmore un petit chien , âgé d'environ
» un an & d'une assez jolie forme , que
» l'on assuroit provenir d'une petite
» chienne & d'un renard. » *Extrait
d'une lettre écrite de Paris , le 12 juin
1779.*

Tous ces faits confirment ce que les
Anciens avoient avant nous observé ou
soupçonné ; car plusieurs d'eux ont écrit
que les chiens pouvoient s'accoupler &
produire avec les loups & les renards.



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU RENARD.

ON POURROIT CROIRE que l'espèce du renard dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se seroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur : il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvé bonne (a).

(a) Voyage du Capitaine Phipps, page 188.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette espèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal se creuse un terrier ; sa queue est plus longue & plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes sur les bords de la mer ; il suit les oiseaux très-nombreux dans ces îles ; il se fait des routes avec intelligence , toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre ; il est de la taille d'un chien ordinaire dont il a aussi l'aboïement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiseaux (b). Ces indications ne seroient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe & des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland , & les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe , nous avons reconnu qu'ils

(b) Voyage autour du monde , tome I, in-8.°, page 113.

étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure (*planche LI*), & qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

| Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|--------|---------|---------|
| étoit de | 1 | 10 | 6 |
| La hauteur du train de devant.. | 1 | " | 9 |
| Celle du train de derrière..... | 1 | 1 | 4 |

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez & les naseaux sont rougeâtres.

320 *Histoire Naturelle , &c.*

| Les longs poils qui distinguent
cet animal des autres re-
nards , ont de longueur sur | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|--------|---------|---------|
| le dos..... | " | 2 | " |
| Aux flancs , sur le ventre &
aux cuisses..... | " | 2 | 9 |

Il se trouve au-dessous de ces poils qui sont longs & fermes , un duvet ou fentre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

| Les poils des mouftaches qui
sont blancs , ont de lon-
gueur..... | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|--------|---------|---------|
| La queue a de longueur..... | I | 2 | 8 |
| Le tronçon..... | I | " | 8 |

Cette queue est épaisse & garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entr'eux ; ils sont blancs & crochus.

| Le plus grand du pied de de-
vant a..... | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|--------|---------|---------|
| Celui de derrière..... | " | " | 7 |
| Largeur à la base..... | " | " | 6 |
| Épaisseur..... | " | " | 3 |
| | " | " | I |

Fin du Tome XII.

C.

Lignes,

"

9

poils
vet ou
blanc

Lignes,

10

8

8

nie de

resque
& cro-

ces, Lignes,

" 7

" 6

" 3

" 1



